

L'intersectionnalité tout le monde en parle!

Résonnance et application au sein
des maisons d'hébergement pour femmes



Rapport de recherche

Par
Christine Corbeil
Élizabeth Harper
Isabelle Marchand
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
Sarah-Maude Le Gresley

Janvier 2018

©UQAM, FMHF, 2018.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S-M (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonnance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/ Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	5
Introduction	6
1. Problématique	8
1.1 L'intersectionnalité comme cadre d'analyse : définitions et propositions théoriques	9
1.2 L'intersectionnalité comme praxis dans le champ de l'intervention sociale	11
1.3 Les objectifs de la recherche	15
2. Cadre méthodologique	16
2.1. Une recherche qualitative	16
2.2 Les méthodes de cueillette des données	16
2.2.1 Les groupes de discussion (focus group)	16
2.2.2 Les entrevues individuelles : les récits de pratique	19
2.2.3 L'observation lors du Forum de la Fédération en octobre 2016	19
2.3 La constitution de l'échantillon : qui sont les répondantes ?	20
2.3.1 Profil des intervenantes ayant participé aux groupes de discussion et de leur maison d'hébergement	20
2.3.2 Profil des directrices et de leur maison d'hébergement	21
2.3.3 Profil des intervenantes interrogées pour les récits de pratique et de leur maison d'hébergement	21
2.4. L'analyse des données	22
2.4.1 Le traitement analytique des groupes de discussion	22
2.4.2 Le traitement analytique des récits de pratique	23
2.5 Les limites de la recherche	24
3. Présentation des résultats	25
3. 1 La compréhension de l'intersectionnalité	25
3.1.1. Premiers contacts avec l'intersectionnalité : réactions et impressions spontanées	25
3.1.2 Une problématique multidimensionnelle et des oppressions entrecroisées	27
3.2 L'intervention en maison d'hébergement et l'apport de l'intersectionnalité	30
3.2.1 Les situations des femmes qui fréquentent les maisons	31
3.2.2 L'usage de l'intersectionnalité en intervention	32
3.2.3. Questionner et agir sur les rapports de pouvoir dans l'intervention	44
3.3 L'influence de l'intersectionnalité sur les structures organisationnelles	46
3.3.1 Réflexions entourant la mission des maisons d'hébergement	46
3.3.2 Questionnements entourant les règlements dans les maisons d'hébergement	48
3.3.3 Les changements apportés quant aux règlements en résonnance à l'intersectionnalité	51
3.4 Défis et enjeux de l'intégration de l'intersectionnalité dans les pratiques des maisons d'hébergement	53
3.4.1 Intervenir dans un contexte de diversité : les enjeux du quotidien	53
3.4.2 Les besoins en termes de formation...tout azimut!	55
3.4.3 Le rôle des directrices dans la circulation de l'information et la formation	57
4. Analyse et discussion	58
4.1 La résonnance de l'intersectionnalité au sein du réseau de la Fédération	59
4.1.1 La construction d'un discours intersectionnel à l'aune de contextes spécifiques	59
4.1.2 Le rôle de la Fédération pour nourrir le discours sur l'intersectionnalité	61

4.1.3 L'intersectionnalité: un cadre d'analyse pour comprendre les multiples problématiques	62
4.2. L'intersectionnalité en action : des pratiques tangibles dans l'intervention au quotidien	63
4.2.1. Mettre l'accent sur la singularité des parcours des femmes	64
4.2.2. Privilégier une posture de curiosité pour comprendre le continuum violence-oppression vécu par les femmes	65
4.2.3 Outiller les femmes dans leurs rapports aux institutions publiques	66
4.2.4 Développer une intervention plus réflexive	67
4.3 Les défis de l'intégration de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement	68
4.3.1 Les enjeux de l'intervention auprès des femmes vivant de multiples problématiques sociales	69
4.3.2 Repenser les structures et les règlements du « vivre - ensemble »	70
4.3.3 Les besoins en matière de formation : le développement d'un langage commun	71
Conclusion : retour sur la démarche et les faits saillants	72
Quoi retenir ?	72
Épilogue : Intégrer l'intervention féministe intersectionnelle : une démarche en évolution	75
Bibliographie	80
Annexes 1. Grille d'entrevue de groupe avec les intervenantes	86
Annexe 2. Grille d'entrevue de groupe avec les directrices	88
Annexe 3. Grille d'entrevue individuelle	91
Annexe 4. Grille d'observation lors du Forum des intervenantes	92

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM (volet 2, Service aux collectivités), de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ainsi que du Réseau Québécois en études féministes (RéQEF) et des fonds des chercheuses.

Dans une perspective féministe de lutte contre les violences faites aux femmes, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) regroupe, soutient et représente des maisons d'hébergement dans un but de promotion et de défense des droits des femmes, vivant de multiples problématiques sociales, et de leurs enfants.

Le Service aux collectivités de l'UQAM collabore avec des groupes sociaux non traditionnellement desservis par les universités en vue de répondre à des besoins qui leur sont propres. Il joue un rôle actif dans le soutien et le développement de partenariats fructueux qui prennent la forme de projets de formation, de recherche, de création, de transfert et de diffusion. Dans le cadre des projets soutenus par le Service, les partenaires (universités et collectivités) partagent leurs savoirs et compétences afin de produire collectivement de nouvelles connaissances porteuses d'innovations sociales.

Le Réseau Québécois en études féministes (RéQEF) est un regroupement stratégique financé par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC). Sa priorité stratégique est de fédérer le champ des études féministes québécois en dynamisant, au sein d'une structure stable, rassembleuse et institutionnellement reconnue, les études féministes. Le RéQEF compte sur une expérience de collaboration bien établie entre plusieurs de ses membres et des partenaires issues des milieux de pratique, communautaire ou institutionnel.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis la réalisation de la présente étude : les intervenantes et les directrices des maisons d'hébergement qui ont généreusement partagé leurs témoignages et expériences, les membres du Comité d'intervention féministe intersectionnelle ainsi que Manon Monastesse et Mylène Bigaouette pour leur implication dans ce projet. Nos remerciements vont également à Erika English pour la transcription des entrevues et à Sabrina Diamond pour sa relecture linguistique attentive du rapport de recherche.

Résumé

Cette recherche qualitative s'est penchée sur la résonnance de l'intersectionnalité au sein de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), à la fois dans le discours des intervenantes et des directrices, ainsi dans les pratiques d'intervention auprès de femmes confrontées à de multiples problématiques. Sur le plan du discours, l'intersectionnalité est comprise comme un cadre et un outil d'analyse permettant d'appréhender la violence subie dans un continuum, au regard des difficultés structurelles et individuelles vécues. Le continuum violence-oppression, qui engendre les difficultés entrecroisées des femmes, est au cœur de la compréhension de l'intersectionnalité. Plus globalement, l'intersectionnalité offre un cadre d'analyse qui relève la complexité des situations des femmes.

Sur le plan de l'intervention, l'approche intersectionnelle amène les intervenantes à porter une attention spécifique à la narration des trajectoires de vie des femmes rencontrées, à mieux cerner les contextes dans lesquels s'inscrivent les problèmes vécus et, ainsi, à analyser la violence vécue dans un large spectre contextuel et socio-relationnel. Également, la mobilisation d'un cadre intersectionnel leur permet d'éclairer les rapports qu'entretiennent les femmes avec les différents services (policiers, services de santé et sociaux, protection de la jeunesse) ainsi que les manières dont elles sont perçues et, parfois, étiquetées par ces derniers. Les intervenantes sont ainsi mieux à même d'outiller les femmes dans leurs interactions avec les services publics et d'amenuiser les « effets » de ces institutions sur elles et leurs situations. Finalement, l'intersectionnalité représente un outil incontournable pour réfléchir aux dimensions du pouvoir qui sont présentes dans la relation intervenante-femme aidée. Les intervenantes adoptent une posture misant sur l'incertitude et l'ouverture face aux situations rencontrées. Dans cette perspective, l'intersectionnalité invite les intervenantes à davantage de réflexivité, afin de non seulement prendre conscience de leurs schèmes sociaux et des cadres de référence qui guident leurs actions, mais aussi de se « regarder agir » en examinant a posteriori leur intervention ainsi que les effets de celle-ci sur la personne aidée.

Introduction

Lors d'un important Congrès d'orientation tenu en 2010, les maisons d'hébergement membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) ont demandé à leur regroupement d'élaborer une charte actualisant leurs orientations, à savoir leur mission, leurs principes et valeurs ainsi que leurs fondements en matière d'intervention. Adoptée en 2013, la Charte de la FMHF fait siens les principes de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)¹. Dans une démarche globale d'intégration et d'appropriation de l'IFI, la FMHF poursuit depuis lors différentes activités de réflexion, de formation et d'appropriation des concepts liés à l'IFI. Ainsi, en 2014, les directrices des maisons membres ont participé à deux journées de réflexion sur l'intersectionnalité². En 2015, la FMHF a obtenu un financement de Condition féminine Canada pour mettre sur pied un vaste projet intitulé *Collaborer pour mieux intervenir : créer des ponts et outiller les milieux pour accompagner les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales*, lequel mobilise aussi l'IFI. C'est dans ce contexte, qu'en octobre 2016, la FMHF a organisé un forum sur l'IFI, s'échelonnant sur trois jours et réunissant quelque 150 intervenantes.

Le présent projet de recherche s'inscrit dans la foulée de cette large démarche d'intégration et d'appropriation de l'intersectionnalité, plus spécifiquement de l'intervention féministe intersectionnelle au sein de la FMHF. En favorisant la prise de parole des intervenantes et des directrices, cette étude a été l'occasion de mettre en lumière leurs réflexions et leurs compréhensions concernant l'intersectionnalité et son influence sur les pratiques, actions et interventions en maison. Dans le même sillage, elle a aussi permis de faire surgir différentes préoccupations eu égard à leurs réalités quotidiennes, et ce, dans un milieu de vie et d'intervention spécifique. Soulignons également que les résultats, qui sont présentés dans ce rapport, sont à lire dans un « ici et maintenant » du processus de réflexion et d'intégration de l'IFI au sein du réseau de la FMHF. Autrement dit, les résultats obtenus rendent compte des discours des participantes, qui ont été capturés dans un moment précis de ce processus dans lequel s'est engagée la FMHF. Au terme de cette recherche, nous souhaitons que ce rapport puisse apporter une contribution significative à ce vaste chantier d'intégration et d'appropriation de cette approche en développement qu'est l'IFI.

Soulignons par ailleurs que ce projet a vu le jour, en juin 2014, grâce au soutien du Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM. La FMHF a aussi contribué à financer diverses étapes dudit projet. Sur le plan des ressources humaines, Manon Monastesse, directrice de la FMHF, a agi à titre de représentante de la FMHF ainsi que du comité sur l'IFI mis sur pied au sein de leur réseau. Elle a été partie prenante de toutes les décisions et étapes de ce projet. Mylène Bigaouette, coordonnatrice de liaison et de formation à la FMHF, s'est jointe à notre équipe en fin de processus. Concernant la recherche en tant que telle, elle a été menée par Christine Corbeil, chercheuse principale, ainsi que par Élisabeth Harper et Isabelle Marchand, toutes deux co-chercheuses. Sarah-Maude Le Gresley, assistante de recherche, nous a accompagnées pendant tout le processus. Finalement, Lyne Kurtzman, du SAC, a été responsable du comité d'encadrement de la recherche et de sa coordination.

¹. Rappelons que cette appellation IFI désigne l'intervention féministe qui intègre l'intersectionnalité dans son cadre de référence et d'intervention. Christine Corbeil et Isabelle Marchand, dans un ouvrage fondateur en matière d'intervention féministe contemporaine au Québec paru en 2010, ont jeté les fondements de l'IFI.

². Dans le cadre de ces journées, Christine Corbeil a offert une formation sur l'intersectionnalité et contribué à la rédaction d'un document préparatoire à cette rencontre.

Le rapport de recherche se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre présente la problématique ainsi que les objectifs de la recherche. Le deuxième chapitre expose l'ensemble de la démarche méthodologique choisie. Les résultats de recherche font l'objet du troisième chapitre, tandis que le quatrième discute de ces résultats en proposant diverses pistes d'analyse. La conclusion présente une synthèse globale, en rappelant entre autres les apports les plus notables de cette étude.

1. Problématique

L'intérêt pour l'intersectionnalité s'est accru considérablement depuis la dernière décennie, au Québec comme ailleurs, notamment dans les milieux féministes (Bilge, 2015; Corbeil et Marchand, 2010; Harper, 2013). Rappelons brièvement que c'est au cours des années 1960 et 1970 que l'appareillage conceptuel sous-tendant l'intersectionnalité apparaît dans les travaux de féministes afro-américaines, hispano-américaines et indiennes ainsi que dans les pratiques discursives de groupes militants antiracistes, antisexistes et anti-homophobes (Corbeil et Marchand, 2006; 2010; Harper, 2012; 2013). Dans un récent ouvrage, Hills Collins et Bilge (2016) remontent la filière théorique sous-jacente à l'intersectionnalité aux travaux de Phule au XIX^e, une féministe indienne qui militait pour les droits des femmes à partir de plusieurs axes de division sociale. C'est toutefois dans un écrit fondateur en 1991 que le terme intersectionnalité apparaît comme tel sous la plume de la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw pour appréhender les situations de violence dont sont victimes les femmes racisées et, plus souvent, défavorisées. Traduite en 2005, Crenshaw (2005 : 54) explique que « la manière dont le positionnement des femmes de couleur, à l'intersection de la race et du genre, rend leur expérience concrète de la violence conjugale, du viol et des mesures concrètes pour y remédier est qualitativement différente de celle des femmes blanches ». Les travaux de Crenshaw, à l'instar de ceux de ses prédécesseuses, ont ainsi permis de questionner les limites d'une approche féministe dominante (*mainstream*) en interrogeant, entre autres, « notre capacité à tenir compte de la diversité des vécus et, au final, des différences dans l'impact qu'ont les violences sur les femmes en fonction, précisément, de leurs histoires et de leurs appartenances respectives » (Herla, 2010 : 3).

Si la notion a d'abord connu une grande popularité dans les milieux académiques et militants anglophones (Bilge, 2009), force est de constater que nombre de chercheuses et d'intervenantes francophones mobilisent dorénavant l'intersectionnalité dans leurs travaux, cadres de référence et d'intervention. Dans le monde académique, Bilge (2015 : 10) évoque d'ailleurs le « succès inégalé » de l'intersectionnalité depuis les années 2000, souvent posée comme « règle d'or » ou « bonne pratique féministe ». Véritable effusion dans les milieux féministes communautaires également, plusieurs groupes de femmes se penchent sur l'approche intersectionnelle ou, devrait-on dire, sur les approches intersectionnelles. De fait, l'intersectionnalité laisse voir une « pluralité théorique et conceptuelle » d'approches, qui se manifeste sous différents vocables possédant leurs nuances et spécificités : « co-formation, co-constitution, imbrication, emboîtement, assemblages, co-extensivité, articulation » (Bilge 2014 : 64), ou encore celui de « consubstantialité » (Galerand et Kergoat, 2014). Cette diversité théorico-conceptuelle se reflète aussi, d'une part, dans les objets d'étude qui sont investigués : « les intersections, les systèmes de privilèges et d'oppression entrecroisés, oppressions simultanées, les inégalités imbriquées, les facteurs de risques cumulatifs, la matrice des oppressions, [etc.] » et, d'autre part, par l'entremise de ses diverses utilisations, à la fois comme « cadre théorique, paradigme, approche épistémologique, modèle d'intervention, stratégie d'action sociale (Harper et Kurtzman, 2014 : 17).

1.1 L'intersectionnalité comme cadre d'analyse : définitions et propositions théoriques

Si les utilisations et les objets de l'intersectionnalité varient ainsi en fonction des chercheurs, nombre de textes récents posent l'intersectionnalité comme un cadre théorique ou, dit autrement, un cadre et outil d'analyse. Selon Bilge, une des chercheuses québécoises ayant largement contribué à son rayonnement dans la francophonie, l'intersectionnalité renvoie à :

« [...] une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et inégalités sociales par une *approche intégrée*. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » (Bilge, 2009 : 70).

L'intersectionnalité ne peut être considérée comme une approche théorique homogène ou « une théorie unifiée du pouvoir, mais bien comme un ensemble d'approches hétéroclites qui comprennent l'inégalité sociale comme résultante d'une *articulation complexe* d'une série d'opérateurs de pouvoirs dotés de spécificités géohistoriques » (Bilge, 2014 : p. 64). Dans cette perspective, l'intersectionnalité s'érige comme une « métathéorie » (Dorlin, 2008), en mesure d'analyser une série d'objets au regard des rapports de pouvoir, des catégories de division sociale, des systèmes de domination et de différenciation, etc. Mettant l'accent sur l'importance des contextes sociohistoriques, géopolitiques, socio-temporels et culturels dans lesquels se construisent les problématiques de recherche, l'intersectionnalité offre un cadre d'analyse souple, au potentiel heuristique quasi infini :

« L'approche intersectionnelle, en mettant l'accent sur la multiplicité des positions identitaires qu'occupent les individus, ainsi que sur les relations de pouvoir complexes qui façonnent leurs interactions, montre bien que chaque contexte est spécifique et ne peut se résumer à une formule catégorielle universelle. La nature même de son projet exige qu'elle demeure un cadre flexible, capable de saisir et de traduire la spécificité de chaque contexte ». (Bourque et Maillé, 2015 : 3)

Dès lors, la force de l'intersectionnalité réside dans la lecture analytique qu'elle offre face à la « complexité du monde, des individus et des expériences humaines » (Hills Collins et Bilge, 2016 : 25, traduction libre). Elle permet en cela l'analyse des mécanismes sociaux et leur interaction entre les dimensions macrosociologiques et microsociologiques (Bilge, 2009) : sur le plan macro social, l'intersectionnalité met en relief la reproduction des inégalités au regard des systèmes de domination et, sur le plan micro social, elle s'intéresse aux formes et manifestations de ces inégalités structurantes dans les trajectoires individuelles (Chbat et al., 2014). En outre, l'intersectionnalité, comme cadre analytique, examine comment les rapports de pouvoir construisent les catégories sociales liées au genre, à l'origine ethno-raciale, à la sexualité, aux (in)capacités, etc., et comment ces dernières participent aux systèmes et axes de division sociale (Hills Collins et Bilge, 2016). Hills Collins et Bilge (*Ibid*) identifient quatre domaines de pouvoir à travers lesquels se transigent les rapports de pouvoir à l'œuvre dans les formations catégorielles, à savoir : 1) le domaine interpersonnel, qui a trait aux relations interpersonnelles; 2) le domaine disciplinaire, qui s'exprime dans la gestion des institutions, notamment dans les formes de

surveillance et de régulation des groupes minorisés; 3) le domaine culturel, soit les dynamiques de pouvoir qui sont présentes dans les pratiques discursives, le symbolique et l'idéal (idées, images, discours) et 4) le domaine structurel, qui est composé des politiques et des lois des organisations et du système social.

En mobilisant les domaines de pouvoir présents dans les systèmes d'oppression, l'utilisation d'une approche intersectionnelle permet de mieux comprendre les trajectoires de vie des individus, notamment ceux dont le parcours est enclavé par plusieurs systèmes de pouvoir. Rejetant par conséquent une analyse « additive » des systèmes de pouvoir (Pagé, 2014) ou encore « mathématique » en termes de double ou triple discrimination (Dorlin, 2008), ce sont les zones d'imbrication, intersections de ces systèmes, qui sont étudiées pour appréhender la complexité des histoires de vie. En tenant ainsi compte des multiples intersections engendrant un positionnement social donné (par le statut migratoire, la langue, l'âge, les croyances, etc.), ainsi que du contexte sociopolitique, historique et culturel, elle offre une lecture non homogénéisante des situations et des identités (Lamboley et al, 2014). Elle permet en cela « d'avoir une compréhension intégrée des identités en formation en considérant les liens théoriques et politiques des divisions sociales » (Anthias 2008, cité dans Desroches 2015 : 82). Pagé (2014 : 203) parle en ce sens de trois prémisses constituant « l'essence d'un modèle intersectionnel » :

1) les oppressions sont vécues de manière simultanée et sont difficilement différenciables les unes des autres; 2) les systèmes d'oppression s'alimentent et se construisent mutuellement tout en restant autonomes; 3) par conséquent, la lutte ne peut pas être conceptualisée comme un combat contre un seul système d'oppression- les systèmes doivent être combattus simultanément sans être hiérarchisés.

Dans le même sillage, Hills Collins et Bilge (2016) ont relevé six « idées » ou préceptes intrinsèques à un cadre d'analyse intersectionnel, à savoir 1) la prise en compte des inégalités sociales ; 2) l'analyse des relations de pouvoir co-construites et leurs intersections avec les domaines de pouvoir évoqués plus haut; 3) la relationnalité ou l'inter-connectivité des éléments constitutifs de l'intersectionnalité (relations et systèmes de pouvoir, les inégalités, etc.); 4) l'importance de situer les objets d'analyse dans leur contexte social – de les *contextualiser*; 5) l'analyse de la complexité du monde et, finalement, 6) l'engagement envers le principe de la justice sociale.

Ajoutons finalement à ces prémisses et notions composant un cadre intersectionnel que l'intersectionnalité a comme objectif de rendre visible les expériences des groupes marginalisés en faisant la lumière sur leur subjectivité et en mettant en exergue leurs voix (Hulko 2009; Dhamoon 2011; Choffat et Martin, 2014). Par exemple, Lee et Brotman (2014) proposent l'approche anti-oppressive et l'intersectionnalité comme outils pour analyser l'expérience des réfugiés LGBTQ résidants au Canada. En l'occurrence, l'intersectionnalité est une « *analytique du pouvoir*, précisément des entremêlements, des structurations et des organisations du pouvoir à travers une série de vecteurs de pouvoir co-constitutifs et en interaction de même qu'en fonction d'une série de *domaines de pouvoir* communiquant » (Bilge 2015 : 15). Toutefois, l'intersectionnalité est davantage qu'un cadre théorique analysant les vecteurs, axes, catégories,

formations de pouvoir. Elle est aussi une praxis, un outil tangible d'analyse de problématiques sociales. Utiliser ainsi l'intersectionnalité, comme outil analytique, permet d'allier ledit décalage théorie-pratique et de dégager des pistes d'action pour favoriser le changement social dans une perspective de justice sociale :

« Intersectionality as a form of critical praxis refers to the ways in which people, either as individuals or as part of groups, produce, draw upon, or use intersectionality framework in their daily lives [...]. Intersectionality's critical praxis can occur anywhere, both inside and outside the academy. [...] Within intersectionality as critical praxis, most activists do consider power relations and social inequalities as central to their work [...] Our sense of intersectionality aims to sustain a focus on the synergy linking ideas and actions, on the interrelations of inquiry and praxis. » (Hills Collins et Bilge, 2016 : 32-33).

1.2 L'intersectionnalité comme praxis dans le champ de l'intervention sociale

Comme cadre et outil d'analyse, l'intersectionnalité est d'ores et déjà mobilisée dans le champ de l'intervention sociale, à la fois par certaines professions (tel que le travail social), par les chercheuses en sciences sociales ainsi que par les acteurs et actrices des mouvements sociaux et groupes communautaires. Rappelons en premier lieu, qu'au sein des ordres professionnels internationaux, l'intersectionnalité est dûment posée comme un cadre analytique guidant la pratique auprès des individus, notamment auprès des femmes :

« L'engagement de la profession de travailleur social envers la justice sociale exige une attention spécifique concernant les droits des femmes – qui est intrinsèque à la promotion des droits de la personne. L'intersectionnalité, soit comment le genre s'enchevêtre avec d'autres caractéristiques sociales et statuts relatifs à l'oppression, comme la « race », l'appartenance ethnique, l'origine nationale, la culture, la religion, la caste ou la classe, l'âge, l'identité sexuelle, etc., est essentielle à la compréhension de la situation des femmes et des filles et à la façon de travailler professionnellement avec elles (Crenshaw, 1994; Hill Collins, 1999; Samuels et Ross-shérif, 2006). Les questions de genre dans le développement économique et social doivent être analysées à la lumière de l'ensemble des facteurs sociaux et de leurs intersections ainsi que selon les contextes nationaux, sociaux et culturels susceptibles de rendre les femmes plus vulnérables » (Fédération internationale des travailleurs sociaux, 2012, traduction libre).

Au Québec, le *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux* (OTSTCFQ, 2012) ne nomme pas explicitement l'intersectionnalité comme approche ou théorie, mais mentionne l'importance de la prise en compte de la multiplicité des rapports sociaux et d'oppressions :

« En regard des valeurs d'équité et de justice sociale, « la profession endosse une vision des problèmes sociaux et de l'intervention sociale qui sous-tend la prise en considération des rapports sociaux d'inégalité (classe sociale, genre, race/ethnie, handicap, etc.). [...] »

Cette vision tient compte également de l'existence de situations d'oppression se situant aux plans individuel, culturel, économique, politique et institutionnel que le travail social s'engage à dénoncer et à combattre, afin que les personnes puissent se développer dans des environnements favorisant une réponse adéquate à leurs besoins » (p. 10).

Dans les milieux de recherche en travail social, les approches intersectionnelles le plus souvent associées au courant du Critical Social Work, contribuent au développement théorique et pratique de la discipline, et ce, dans un contexte où il importe de prendre en compte la diversité (ethnique, culturelle, religieuse, etc.) du tissu social (Spalek et McDonald, 2012). Comme cadre théorique et outil d'analyse, ces approches sont utilisées pour mettre en lumière des problématiques spécifiques ou encore pour réfléchir au renouvellement des pratiques d'intervention auprès des individus ou des communautés, la plupart du temps, minorisés. Dans cette perspective, plusieurs chercheuses en sciences sociales (sociologie et travail social particulièrement) mobilisent les approches intersectionnelles dans leurs travaux afin de mettre en lumière les diverses oppressions vécues par les femmes racisées ou immigrantes à l'aune de différentes problématiques, notamment la violence faite aux femmes (Chbat et al., 2014; Harper, 2013; Lamboley et al., 2014; Oxman-Martinez et al., 2002).

Plus globalement, l'intersectionnalité apparaît efficace pour étudier toutes les expériences vécues par les catégories et groupes minorisés (Wahab et al., 2015), tels que le mouvement lesbien (Tremblay et Pormdore, 2015) et, plus particulièrement, les femmes lesbiennes (Chamberland et Thérèse-Séguin, 2014), les femmes handicapées (Masson, 2013), les femmes autochtones (Morales H, 2014; Perreault, 2015), les jeunes femmes de la rue (Flynn et al., 2015), les communautés LGBT (Lee et Brotman, 2014), etc. Sur le plan des pratiques d'intervention, elle offre aussi des pistes de réflexion, un cadre de praxis, permettant leur amélioration, leur développement ou leur actualisation dans une perspective critique. Nous brosons ici un aperçu de ces diverses utilisations dans le champ des pratiques d'intervention sociale auprès des individus, des groupes ou des communautés.

Les auteures Morley et Macfarlane (2012), s'intéressant aux identités plurielles dans une perspective postmoderne, mobilisent l'intersectionnalité comme cadre théorique pour contester les catégorisations homogènes et binaires du monde social. Dans cette optique, plusieurs chercheuses se sont intéressées à la complexité des formations catégorielles (par exemple, femmes noires, de couleur, autochtones, etc.) et à leur potentiel d'inclusion ou d'exclusion dans une organisation sociale hiérarchisée (Dhamoon, 2011; McCall, 2005; Zufferey, 2015). On se questionne également sur la (re)construction de ces catégories, ou leur essentialisation, par les travailleuses sociales (Zufferey, 2015). Selon Mattsson (2014 : 14, traduction libre), « l'utilisation d'une approche intersectionnelle, dans une perspective critique, permet d'éclairer les conceptions que les travailleuses sociales entretiennent, à la fois à propos de leurs 'clients' et eu égard aux constructions qu'elles se font des problèmes sociaux et de leur pérennité ».

À ce propos, les travaux de Choffat et Martin (2014) se sont intéressés aux représentations entretenues au sujet des femmes immigrantes qui se dégagent du discours d'intervenantes et

de bénévoles impliquées dans une association suisse militant pour l'accès au marché du travail. Les chercheuses notent que les pratiques d'intervention sont fondées sur leurs propres représentations occidentales qui posent d'emblée les participantes comme des femmes opprimées, victimes de sexisme, en raison de leur appartenance culturelle. Soulignons que, dans le discours des intervenants, ce risque de généralisation de la catégorie « femmes immigrantes », vues comme étant « traditionnellement opprimées » (Vatz Laaroussi et al., 1999), n'est pas nouveau. Les travaux de Corbeil et Marchand (2006, 2010) évoquaient d'ailleurs l'importance de déconstruire les stéréotypes et aprioris homogénéisants entretenus à propos des femmes immigrantes et racisées, d'où l'intérêt d'une perspective intersectionnelle intégrée à l'intervention féministe.

L'intersectionnalité est aussi à mettre en lien avec les approches anti-oppressives (Lee et Brotman, 2014; Mattsson, 2014) en matière d'intervention. Ces derniers auteurs réfléchissent au rôle de l'intervenante et à l'importance d'adopter une posture réflexive en intervention. L'examen des rapports de pouvoir aide concrètement les intervenantes à reconnaître leur position sociale, leur rôle ainsi que les stéréotypes ou les préjugés qui façonnent leurs interventions. Cette autoréflexion sur soi et ses pratiques permet le décentrement et la reconnaissance de ses privilèges au regard de son positionnement social. Dans le même ordre d'idées, Murphy et al. (2009) estiment que la réflexivité est essentielle à toute approche intersectionnelle. Par exemple, le travail d'intervention exige d'être critique face à ses propres intentions en intervenant avec des personnes issues de différentes cultures et classes sociales. En ce sens, il est nécessaire de faire l'analyse de sa position sociale, actuelle et passée (de race, classe, genre, mais aussi professionnelle), et de vérifier en quoi celle-ci influence les interventions (*Ibid*). C'est dans la même logique que Lacharité et Pasquier (2014) ont utilisé l'intersectionnalité pour construire un questionnaire afin de favoriser la prise de conscience des participantes à une formation-accompagnement auprès de groupes de femmes concernant les réalités des femmes immigrantes et racisées vivant au Québec.

Dans cet ordre d'idées, Murphy et al. (2009), utilisent également l'intersectionnalité comme outil pour mieux comprendre l'expérience quotidienne et les trajectoires des personnes. Pour ces chercheuses, l'analyse intersectionnelle invite à tenir compte des divers facteurs qui influencent les choix d'action des individus, et ce, afin d'en arriver à évaluer plus globalement leur situation :

« An intersectional perspective is essential to engaging the client system, conducting a comprehensive assessment, probing to capture the complexity of the client system's and the most important, making informed interpretations about the information collected » (Murphy et al, 2009: 35).

En ce sens, l'approche intersectionnelle permet « d'avoir une meilleure compréhension des parcours des personnes aux identités complexes situés à la jonction de plusieurs systèmes d'oppression » (Chamberland et Thérèse-Séguin 2014 : 94). Par ailleurs, l'idée de développer des interventions à long terme en misant sur des partenariats intersectoriels est également mise de l'avant dans l'étude de Lamboley et al. (2014: 137). Les auteures, ayant mobilisé un cadre

théorique intersectionnel dans une recherche empirique portant sur la problématique du mariage forcé, soulignent la nécessité de « mettre en place une approche intégrée, concertée et intersectorielle ».

Finalement, mentionnons les travaux de Corbeil et Marchand (2006; 2010) qui ont actualisé les fondements de l'intervention féministe ayant vu le jour dans les années 1980 au Québec, à la lumière d'un cadre intersectionnel. En 2010, à partir d'une recherche qualitative analysant le discours de plus d'une trentaine d'intervenantes dans plusieurs régions de la province, les auteures ont jeté les prémisses d'une approche féministe intégrant l'intersectionnalité. Elles ont notamment revisité les fondements originaux de l'intervention féministe et, à partir de là, elles ont modélisé « l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) » en proposant plusieurs objectifs et stratégies pour guider les pratiques « terrain » auprès de femmes embrigadées dans plusieurs systèmes d'oppression et présentant de multiples problématiques sociales et besoins. Rappelons à cet égard que les réflexions et travaux actuels de la FMHF s'inspirent de ce cadre de l'IFI.

En outre, comme chercheuses en travail social, nous sommes d'avis que les approches intersectionnelles sont cohérentes avec une pratique critique du travail social, tant sur le plan théorique que de l'intervention. Plus encore, l'intersectionnalité, comme cadre d'analyse en vogue, permet, non seulement de réactualiser la pertinence des approches féministes – étant donné leur caractère indissociable – mais aussi de remettre la question du politique et des rapports de pouvoir (du microsocial au macrosocial) au centre des préoccupations dans les pratiques et recherches en intervention sociale.

Néanmoins, et malgré ces avancées, il apparaît primordial de poursuivre la recherche-intervention afin de mieux cerner tout le potentiel heuristique qu'ouvrent les approches basées sur l'intersectionnalité dans le domaine de l'intervention sociale, notamment dans le champ de la violence faite aux femmes. La présente recherche s'inscrit précisément dans ce sillage et répond à un besoin clairement identifié par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. Elle apparaît, de plus, novatrice dans sa volonté de déceler, à travers les récits d'intervenantes et de directrices, les résonances, compréhensions et usages de l'intersectionnalité dans les pratiques d'un milieu de vie, aussi complexe que celui des maisons d'hébergement.

1.3 Les objectifs de la recherche

Ce projet de recherche voulait offrir l'opportunité à des intervenantes et des directrices de maisons d'hébergement d'échanger et de réfléchir aux principaux enjeux et défis d'une pratique d'intervention et de gestion à la fois féministe et intersectionnelle. Plus précisément, il s'agissait d'examiner leur compréhension de l'intersectionnalité et d'identifier les stratégies mises en place pour travailler avec les femmes vivant de multiples problématiques sociales. De manière concomitante, ce projet visait à rendre visibles et accessibles des pratiques féministes intersectionnelles encore méconnues dans les milieux de l'intervention sociale, notamment dans le champ de la violence conjugale.

Ce projet de recherche ouvrira donc un espace de réflexion et de partage sur les expériences d'intervention féministe intersectionnelle en contexte de violence faite aux femmes. La **question centrale** est la suivante : Dans quelle mesure les pratiques d'intervention féministe déployées au sein des maisons d'hébergement de la FMHF intègrent-elles une approche intersectionnelle ?

Dans cette logique, l'**objectif général de la recherche** vise à identifier et à documenter les pratiques féministes en maisons d'hébergement pour femmes qui intègrent une approche intersectionnelle. Deux objectifs spécifiques circonscrireont notre étude :

- Comprendre le sens et la place que les intervenantes et les directrices en maisons d'hébergement donnent à l'intersectionnalité dans leurs pratiques.
- Identifier les difficultés, les défis ou les tensions auxquels sont exposées les intervenantes et les directrices qui côtoient des femmes vivant de multiples problématiques sociales.

2. Cadre méthodologique

Au regard des objectifs poursuivis, un cadre méthodologique a été défini par l'équipe de travail et le comité conseil de la recherche. Le présent chapitre détaille les différentes étapes et présente les procédés méthodologiques qui ont été menés en vue de recueillir les données. Nous rappelons en premier lieu ce qui a motivé le choix d'une recherche qualitative et, par la suite, sera explicité l'ensemble du dispositif méthodologique mis en place afin de recueillir les données. La dernière section expose, quant à elle, l'analyse réalisée du matériau. En conclusion, nous identifions les limites à notre démarche.

2.1. Une recherche qualitative

Compte tenu de nos objectifs et de la nature même de notre objet, nous avons opté pour une recherche de type qualitatif. La recherche qualitative souligne l'importance de comprendre la façon dont les individus conçoivent le monde, y agissent et s'y comportent dans la vie quotidienne. Elle nécessite que les chercheurs saisissent comment les individus interprètent et donnent un sens à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font, dans divers lieux et environnements. Centrée sur les individus, la méthodologie qualitative s'intéresse aux discours et aux pratiques sociales des actrices et acteurs concernés.

2.2 Les méthodes de cueillette des données

Nous avons opté pour une double méthode de cueillette des données : le groupe de discussion et l'entrevue individuelle. Pour chaque méthode, des outils de cueillette de données ont aussi été élaborés selon les objectifs poursuivis.

2.2.1 Les groupes de discussion (focus group)

Nous avons privilégié la tenue de groupes de discussion avec des intervenantes et des directrices dans la mesure où ceux-ci sont des lieux propices à l'affirmation d'opinions, au partage d'expériences et de savoir-faire liés à l'intervention féministe. Le groupe de discussion nous est, de plus, apparu pertinent afin de favoriser l'expression de pratiques féministes qui restent souvent silencieuses (Corbeil et Marchand, 2010). Notre objectif était de donner la parole à des actrices directement impliquées dans le quotidien des maisons d'hébergement, en leur permettant de formuler librement leur point de vue, d'énoncer leurs intérêts, leurs croyances, leurs résistances, et éventuellement de contribuer à la mise en œuvre de changements (Leclerc, Bourassa, Picard et Courcy, 2011).

Ces échanges en groupe ont l'avantage de stimuler la réflexion, d'encourager le partage d'informations, de briser l'isolement et, éventuellement, d'ouvrir la voie à de possibles collaborations. Ils sont également l'occasion pour les participantes d'affirmer leurs idées et de prendre des risques. L'effet du groupe stimule les interactions entre tous les participants.

Morrisette (2011 : 14) souligne à cet égard que « la dynamique qui s'engage au sein d'un groupe permet d'éviter de soumettre les personnes aux seules questions du chercheur, pour accueillir celles qui interpellent les membres du groupe en relation avec l'objet de discussion ». En ce sens, nous n'avons pas éliminé la possibilité d'une certaine confrontation de points de vue ; le but de la rencontre n'étant pas d'obtenir un consensus sur les questions discutées, mais davantage de tenir une discussion dans un climat convivial et ouvert.

Afin de favoriser autant que possible l'expression de toutes les participantes, sans contrainte ou gêne quelconque, nous avons opté pour la réalisation de groupes de discussion réunissant, d'un côté, des intervenantes et, d'un autre côté, des directrices. Rappelons que la prise de parole peut être influencée par la dynamique du groupe : par exemple, une réticence à évoquer certaines réflexions ou opinions devant des supérieures, voire parfois au contact de pairs. Conséquemment, cette dynamique peut modifier la teneur du discours ou encore, entraîner une certaine autocensure. C'est pourquoi il nous apparaissait pertinent de scinder les directrices et les intervenantes au sein de groupes distincts. Quatre groupes de discussion ont ainsi été réalisés avec des intervenantes seulement, et un groupe s'est tenu avec des directrices uniquement.

Chaque intervenante a reçu une lettre expliquant les objectifs de la recherche. Un formulaire de consentement a été rempli sur place avant la tenue du groupe. Lors de chaque rencontre, toutes les participantes ont été informées de son déroulement et un rappel des règles éthiques entourant la recherche, notamment les aspects concernant l'anonymat et la confidentialité, a été fait par l'animatrice. Les quatre groupes de discussion avec les intervenantes se sont déroulés entre les mois de septembre 2014 et mars 2015. Ils ont été d'une durée de trois heures chacun.

Nous avons privilégié la constitution de petits groupes (6-7 participantes) afin de faciliter les discussions autour d'un objet, d'une situation concrète ou d'enjeux spécifiques (Baribeau, 2009, 2010). Les participantes ont été encouragées à parler librement, dans le respect de toutes, mais sans nécessairement chercher à « embellir » la réalité ou encore à faire consensus entre elles. En d'autres mots, nous souhaitons qu'elles s'expriment ouvertement sur la compréhension de l'intersectionnalité ainsi que sur son influence ou intégration dans leurs pratiques d'intervention.

2.2.1.1 Les outils de cueillette de données au sein des groupes de discussion

Deux grilles de discussion différentes, l'une pour les groupes d'intervenantes, et l'autre pour le groupe de directrices, ont été préparées par l'équipe de recherche et discutées ultérieurement au sein du comité conseil en présence de la directrice de la Fédération. En premier lieu, cinq thèmes ont été abordés au sein des groupes réunissant les intervenantes, soit : l'adoption de la Charte au sein de la Fédération; la compréhension de l'intersectionnalité; son influence ou intégration dans les pratiques d'intervention; les défis et enjeux de l'intersectionnalité appliquée en maison d'hébergement; et finalement les recommandations ou suggestions pour favoriser l'application d'une approche intersectionnelle en maison d'hébergement (annexe 1).

La grille de discussion a été légèrement modifiée en cours de route afin d'affiner les questions en vue de recueillir un maximum d'informations sur les pratiques d'intervention, à savoir « le comment » on intervient auprès des femmes. Soulignons à cet égard que nos expériences de

chercheuses en travail social nous ont appris qu'il est souvent ardu d'obtenir des données détaillées sur les pratiques d'intervention en tant que telles, surtout lorsqu'il s'agit d'interventions individuelles. Nous avons donc resserré le guide avec des sous-questions concernant les pratiques en vigueur au moment de l'accueil, lors d'un accompagnement, ou encore à la fin du séjour. Nous avons aussi demandé aux intervenantes si elles avaient l'impression d'intervenir différemment depuis l'introduction des discussions sur l'approche intersectionnelle au sein des maisons d'hébergement.

Dans le même ordre d'idées, pour faire émerger la nature et le sens des pratiques mises en place par les intervenantes et voir dans quelle mesure elles sont influencées par l'intersectionnalité, nous avons utilisé la technique de la vignette. Cette dernière, conçue par la directrice de la Fédération, décrivait le cas complexe et représentatif d'une femme sollicitant l'aide et l'accueil d'une maison d'hébergement dans un contexte de violence conjugale, accompagné de multiples autres problématiques sociales. Par l'usage de cette vignette, nous souhaitions que les intervenantes se réfèrent à leurs connaissances et expériences particulières pour approfondir, à partir de leurs propres termes, le sens des situations, des pratiques ou des comportements (Barter et Renold, 1999; Jenkins, Bloor, Fischer, Berney, Neale, 2010).

Également, pour faciliter les échanges et permettre aux intervenantes participantes de se préparer en vue de la discussion de groupe, deux documents leur ont été remis quelques jours avant la tenue du groupe, à savoir 1) la Charte de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et 2) le tableau synthèse³ des fondements de l'intervention féministe intersectionnelle (Corbeil et Marchand, 2010), revisité par le comité intervention féministe de la FMHF.

Finalement, une grille de discussion a été préparée pour le groupe réunissant des directrices de maisons d'hébergement. Les thèmes abordés étaient les suivants : l'adoption de la Charte par la Fédé; la compréhension de l'approche intersectionnelle; son intégration dans les pratiques organisationnelles des maisons; et, en dernier lieu, les défis et enjeux organisationnels posés par l'application de l'intersectionnalité en maison d'hébergement (annexe 2). Nous n'avons pas fait usage d'une vignette lors de la rencontre avec les directrices.

À l'instar des intervenantes, les directrices ont aussi reçu deux documents, soit la Charte de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et le tableau synthèse des fondements de l'intervention féministe intersectionnelle. La rencontre s'est tenue dans les locaux de la Fédération en mai 2015. Cette démarche avec les directrices devait en outre nous permettre de cerner leur compréhension, leurs questionnements, voire leurs appréhensions face à l'intersectionnalité et à son application dans les pratiques mises en œuvre dans les maisons. Ultimement, nous visions également à enrichir les données sur ces pratiques, en interrogeant non seulement les intervenantes, mais aussi les directrices.

³Le tableau en question a été publié dans le chapitre « L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois » (Corbeil et Marchand, 2010).

2.2.2 Les entrevues individuelles : les récits de pratique

Dans les suites des groupes de discussion, et lorsque nous avons entamé le traitement des données, nous avons jugé pertinent de recourir à une autre méthode de cueillette de données, et ce, afin d'enrichir notre corpus concernant l'application de l'intersectionnalité dans les pratiques d'intervention. Rappelons dans cette perspective que la triangulation, soit l'utilisation de plus d'une méthode de cueillette de données en recherche qualitative, permet non seulement un approfondissement substantiel du phénomène à l'étude, mais représente aussi un gage de rigueur et de fiabilité des données recueillies (Gohier, 2004). Nous avons ainsi opté pour la réalisation d'entrevues individuelles semi-dirigées, plus précisément, sous la forme d'un récit de pratiques, auprès d'informatrices clés, à savoir six intervenantes. Le recrutement a été fait par l'entremise de la directrice de la Fédération, laquelle a interpellé différentes maisons et leurs directrices en vue de trouver des intervenantes expérimentées. En recueillant les récits de pratique, la chercheuse s'intéresse aux situations des femmes aidées au regard des différentes phases de l'intervention. Les récits apportent un éclairage sur la manière dont les intervenantes traduisent la théorie en action et élaborent leurs hypothèses d'action pour ensuite choisir certaines stratégies et techniques d'intervention en fonction de leur analyse des situations. Ils servent aussi à documenter le regard des intervenantes sur les résultats de leurs actions et leurs perceptions des facteurs qui ont facilité ou nui à l'intervention (Tilman, 1996).

À l'instar des entrevues de groupe, un canevas d'entrevue de récits de pratique a été ébauché afin de guider l'animatrice lors des entretiens. Évidemment, en interrogeant un nombre limité d'intervenantes, nous ne prétendons pas refléter l'ensemble des maisons d'hébergement. Les thèmes soulevés étaient les suivants : la situation des femmes rencontrées et leur demande d'aide, les différentes étapes de leur intervention, l'évolution de la situation des femmes, les difficultés en intervention et finalement l'apport de l'intersectionnalité dans leur pratique.

2.2.3 L'observation lors du Forum de la Fédération en octobre 2016

Afin d'enrichir le matériau amassé et d'alimenter l'analyse des résultats, nous avons procédé à l'observation des discussions qui se sont tenues lors d'un Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle (IFI), organisé par la Fédération⁴.

Une grille d'observation a été construite (annexe 4) pour encadrer le travail des observatrices et cibler les dimensions les plus pertinentes à documenter. Soulignons que puisque le traitement des données issues des groupes de discussion ainsi que des entrevues individuelles avait déjà été fait au moment de la tenue du Forum, notre démarche d'observation a visé essentiellement à nourrir et à nuancer ces données. Par conséquent, la grille construite s'est inspirée des tableaux/matrices thématiques élaborés précédemment (voir 2.4 Analyse des données) et se focalisait sur : 1) la compréhension de l'intersectionnalité comme notion, concept ou approche; 2) les « effets » ou usages de l'intersectionnalité dans les maisons, tant sur le plan des pratiques d'intervention que celles de gestion; et 3) les défis et les enjeux de l'intégration de l'intersectionnalité dans les pratiques des maisons. À travers ces questionnements, nous cherchions ainsi à savoir comment les maisons s'approprient l'approche intersectionnelle; comment la définissent-elles; comment la mettent-elles en pratique dans un contexte d'intervention de proximité; et quels sont les besoins ou les enjeux qui émergent face à son intégration dans les maisons.

⁴Cette activité s'inscrit dans un large projet de la Fédération mené sur trois ans et financé par le Secrétariat à la Condition féminine du Canada. Ce Forum sur l'IFI a réuni, du 17 au 19 octobre 2016, plus de 150 participantes (intervenantes et directrices) en provenance des maisons membres de la Fédération réparties dans les différentes régions du Québec.

2.3 La constitution de l'échantillon : qui sont les répondantes ?

Les participantes ont été recrutées par l'entremise de la FMHF, soit sa directrice, et aussi par le biais des directrices de maison. En ce qui concerne les critères de recrutement, les intervenantes ayant participé aux entrevues de groupe devaient avoir travaillé en maison d'hébergement pendant un minimum de 2 ans à temps plein. Pour ce qui est des intervenantes rencontrées en entrevues individuelles, elles devaient : 1) avoir cumulé une expérience minimum de 5 ans en maison d'hébergement ; 2) avoir fait de l'intervention de première ligne et 3) avoir réalisé des suivis individuels. En ce qui a trait aux directrices, le principal critère était la variété des profils (francophone, anglophone) et des clientèles recueillies en maison (femmes avec ou sans enfants, itinérantes, immigrantes, ayant des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie).

2.3.1 Profil des intervenantes ayant participé aux groupes de discussion et de leur maison d'hébergement

Les groupes de discussion avec les intervenantes ont eu lieu dans les locaux d'une maison d'hébergement ou à la Fédération. Au total, 23 intervenantes, provenant de 20 maisons réparties dans diverses régions du Québec, ont été interrogées. Le tableau plus bas résume leur profil sociodémographique.

Tableau 1. Profil sociodémographique des intervenantes et de leur maison d'hébergement

	Caractéristiques des intervenantes	Nombre (N : 23)
Scolarité des intervenantes	Diplôme d'études collégiales	11
	Baccalauréat	7
	Maîtrise	3
	Non identifié	1
Provenance des intervenantes par région	Montréal	9
	Montréal	4
	Estrie	2
	Saguenay-Lac St-Jean	4
	Capitale nationale	2
	Outaouais	2
Années d'ancienneté dans la maison	Moins de cinq ans	10
	Cinq à dix ans	5
	Plus de dix ans	8
Langues parlées par l'intervenante	Français	13
	Français et anglais	7
	Français et espagnol ou créole	2
	Français, anglais et espagnol	1
Type de clientèle desservie par la maison	Femmes seules ou avec enfants	15
	Femmes avec enfants	9
	Femmes seules	1
Durée du séjour offert par la maison	Moins de 3 mois	9
	De 3 à 6 mois	9
	Plus de 6 mois	2
	Au cas par cas	3

2.3.2 Profil des directrices et de leur maison d'hébergement

Sept directrices ont participé au groupe de discussion, rencontre qui s'est tenue dans les bureaux de la Fédération. Le tableau qui suit offre un aperçu du profil des directrices ainsi que de leur organisme.

Tableau 2. Profil sociodémographique des directrices et de leur maison d'hébergement

	Caractéristiques des intervenantes	Nombre (N : 7)
Scolarité des intervenantes	Diplôme d'études collégiales	1
	Baccalauréat	2
	Maîtrise	3
	Doctorat	1
Provenance des intervenantes par région	Montréal	4
	Montréal	3
Années d'expérience comme directrice	Moins de quinze ans	2
	Plus de quinze ans	5
Langues parlées par la directrice	Français	1
	Français et anglais	3
	Français, anglais et espagnol	1
	Non identifié	2
Langues parlées dans l'équipe	Français	1
	Français et anglais	2
	Français, anglais, espagnol et créole	1
	Français, anglais, espagnol et arabe	1
	Français, anglais, espagnol, roumain et arabe	1
	Français, anglais, espagnol, arabe et langue africaine	1
Type de clientèle	Femmes sans enfants	1
	Femmes seules ou avec enfants	3
	Femmes avec enfants	3
Durée du séjour	Moins de 3 mois	1
	De 3 à 6 mois	5
	Au cas par cas	1

2.3.3 Profil des intervenantes interrogées pour les récits de pratique et de leur maison d'hébergement

Six intervenantes ont fait état de récits de pratique. Ces entrevues individuelles (sauf une entrevue où elles étaient deux intervenantes travaillant dans la même maison) ont eu lieu soit dans les locaux de leur maison d'hébergement, soit dans un endroit public. Le tableau qui suit offre un aperçu du profil des intervenantes ainsi que de leur organisme.

Tableau 3. Profil sociodémographique des intervenantes rencontrées en entrevue individuelle et de leur maison d'hébergement

	Caractéristiques des intervenantes	Nombre (N : 6)
Scolarité des intervenantes	Diplôme d'études collégiales	1
	Baccalauréat	4
	Maîtrise	1
Années d'expérience comme intervenante	Moins de quinze ans	2
	Plus de quinze ans	4
	Caractéristiques des intervenantes	Nombre (N : 5)
Provenance des intervenantes par région	Montréal	3
	Rive sud	1
	Montréal	1
Langues parlées dans l'équipe	Français	2
	Français et anglais et autres langues	3
Type de clientèle	Femmes sans enfants	3
	Femmes seules ou avec enfants	2
Durée du séjour	Centre de jour	1
	Moins de 3 mois	2
	De 3 mois à 2 ans	2

2.4. L'analyse des données

Le traitement et l'analyse des données ont varié selon les méthodes de cueillette de données utilisées. Pour chacune d'entre elles, nous détaillons la démarche analytique retenue en vue de rendre compte du processus de réduction et de condensation des données réalisé (Miles et Huberman, 2003).

2.4.1 Le traitement analytique des groupes de discussion

En premier lieu, les quatre entrevues de groupe réalisées ont été transcrites intégralement dans un gabarit préparé à cet effet. Nous avons ensuite procédé à une « lecture flottante » des verbatims, laquelle nous a permis de s'imprégner du matériau et de laisser « venir à soi des impressions, des orientations » (Bardin, 1977 : 94). À partir de là, une analyse thématique a été privilégiée.

En deuxième lieu, nous avons relevé des thèmes, aussi appelés « unité de sens » (Blais et Martineau, 2006) ou encore « noyau de sens » (Mayer et al., 2000). Puis, nous avons effectué un travail de thématisation, soit un codage ouvert :

« Une opération qui aide le chercheur à gérer ces opérations et à converser de façon ordonnée avec un corpus de données. Il consiste à traiter, à transformer par découpage et étiquetage (au moyen des codes) des segments significatifs appelés alors des unités de sens » (Mukamurera et al., 2006 : 121).

Ce premier exercice nous a permis d'identifier l'essentiel des propos recueillis, tout en restant proches des verbatims (Mucchielli, 1996). Pour ce faire, Paillé et Mucchielli (2012 : 19) suggèrent de se demander : « de quoi est-il question ici, plus précisément, dans cet extrait ? »

En troisième lieu, les thèmes générés ont été regroupés sous de grandes rubriques, c'est-à-dire dans de grands ensembles nominatifs. Souvent confondue avec la notion de catégorie, la rubrique permet de classer les thèmes, et d'ordonner les récits, en cheminant vers la construction d'un panorama descriptif du matériau, au sein duquel se dégageront les grandes tendances du phénomène à l'étude (Paillé et Mucchielli, 2012). L'ensemble des thèmes relevés a ainsi été classé sous différentes rubriques et sous-rubriques en visant leur exclusivité mutuelle, leur représentativité et homogénéité ainsi que leur pertinence et univocité (Mayer et al., 2000 : 67-168).

Dans un dernier temps, cet exercice nous a amenées à la construction de « matrices » (Miles et Huberman, 2003), plus précisément, de « matrices de signification » (Baribeau, 2009) se présentant sous la forme de tableaux thématiques. Cinq tableaux thématiques ont été élaborés, à savoir : 1) La résonnance de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement; 2) La diversification et complexification des problématiques rencontrées par les femmes hébergées; 3) Les difficultés et tensions face à la diversité en maison d'hébergement ; 4) La culture organisationnelle des maisons et 5) Les défis des maisons dans les années à venir. Chacun d'entre eux donne à voir les rubriques de classement construites, sous lesquelles se logent les thèmes. Pour illustrer les thèmes, et rester près de la parole des participantes, des extraits d'énoncés (ce qui a été dit) et le verbatim correspondant figurent dans les tableaux thématiques.

La dernière étape a consisté à mettre en relation les différentes matrices élaborées afin de s'interroger sur les liens entre les phénomènes ou les situations décrites ainsi que leur nature (le « quoi ») et leur logique ou processus interactif (le « comment »). Également, les matrices ont été analysées de façon horizontale avec les récits de pratique. Finalement, les notes recueillies, lors de la tenue du Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle organisé par la FMHF en octobre 2016, et mises en forme après les séances d'observation réalisées ont également été mises en dialogue avec les matrices. C'est cette analyse transversale des différents corpus analytiques reconstruits à la lumière des récits qui alimentent la partie analyse et discussion de ce rapport.

2.4.2 Le traitement analytique des récits de pratique

Les récits ont été transcrits fidèlement au discours des intervenantes. À partir du verbatim, nous avons reconstruit une séquence chronologique des différentes interventions et de l'évolution des situations des femmes prises en exemple. Par la suite, l'analyse s'est concentrée autour de chaque étape des interventions racontées. Pour chacune des étapes, nous avons dégagé le jugement ou les hypothèses que posait l'intervenante selon les différents contextes d'intervention

(problèmes ou enjeux à résoudre) et son raisonnement sous-jacent aux actions à entreprendre. Également, l'analyse s'est aussi intéressée aux actions déployées, à leurs résultats ainsi qu'au regard réflexif de l'intervenante sur son action. Afin de poursuivre la réduction des données issues du matériau en reconstruction (Reissman, 2008), nous avons généré une liste de thèmes par rapport aux différents objets d'intervention qui sont ressortis de l'analyse (la détresse psychologique, les perceptions, le comportement, les relations interpersonnelles, les dynamiques intervenante/femme aidée, les contraintes structurelles, l'oppression et la vie en groupe).

Finalement, l'analyse des convergences et des divergences entre les récits des participantes a été réalisée. Cette démarche a permis de saisir la complexité de l'intervention et la diversité des pratiques, mais aussi la multiplicité des situations vécues par les femmes aidées. Pour présenter les résultats concernant les pratiques d'intervention, nous avons ciblé certains aspects des récits qui rendaient compte des principes, des stratégies et des techniques d'intervention mis en œuvre au regard de l'application de l'intersectionnalité en maison d'hébergement.

2.5 Les limites de la recherche

En conclusion, rappelons que toute recherche ne peut être en soi totalement parachevée (Muchielli, 1996). En ce sens « qu'il n'y a pas de réponse définitive à une question de recherche lorsque l'objet d'étude qu'elle propose est lui-même en constant changement et en évolution continuelle » (Laramée et Vallée, 1991 : 197), ce qui demeure le cas des pratiques d'intervention. Dans cet ordre d'idées, la Fédération a, depuis le démarrage de cette recherche, approfondi sa démarche d'intégration et de formation à l'intersectionnalité dans son réseau. Conséquemment, nous pouvons faire l'hypothèse que les réflexions au sein des maisons se sont poursuivies depuis, et que des pratiques émergentes intégrant l'intersectionnalité, que nous n'avons pas pu documenter ici, ont probablement vues le jour récemment. En revanche, puisque recueillir des informations tangibles sur les pratiques d'intervention représente toujours un défi pour les chercheur.e.s, poursuivre la recherche sur le renouvellement des pratiques d'intervention féministe dans une perspective intersectionnelle reste des plus pertinent.

3. Présentation des résultats

Le présent chapitre expose les résultats obtenus, d'une part, de l'analyse thématique réalisée avec le matériau issu des groupes de discussion et, d'autre part, des données issues de l'analyse des récits de pratique. La présentation des résultats se déploie en quatre temps. Nous discutons d'abord de la résonnance et de la compréhension de l'intersectionnalité dans le réseau des maisons d'hébergement de la Fédération. Ensuite, l'accent sera mis sur les usages et les « effets » de l'intersectionnalité dans les pratiques d'intervention du quotidien. Dans le même ordre d'idées, l'influence de l'intersectionnalité sur les structures et la culture organisationnelles sera abordée. Nous nous attarderons finalement aux enjeux et défis que pose l'intégration de l'intersectionnalité au sein des maisons d'hébergement.

3. 1 La compréhension de l'intersectionnalité

Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Comment les intervenantes et les directrices œuvrant dans les maisons d'hébergement la définissent-elles ? Quelle résonnance a-t-elle dans les conceptions ou les représentations des travailleuses ? Cette première section des résultats s'attarde à répondre à ces questions. Elle vise ainsi à mettre en lumière de quelle façon est comprise l'intersectionnalité par les participantes et, en l'occurrence, par les intervenantes ainsi que les directrices au sein du réseau de la Fédération.

3.1.1. Premiers contacts avec l'intersectionnalité : réactions et impressions spontanées

La plupart des intervenantes en sont à leurs premiers contacts avec la notion d'intersectionnalité. Même si certaines en ont entendu parler récemment, principalement lors de rencontres organisées par la Fédération ou encore au sein du mouvement des femmes plus largement, plusieurs intervenantes estiment que l'intersectionnalité est une notion floue, « pas super claire », « vague » et « nouvelle » avec laquelle elles se disent peu familières. Comme l'expriment deux d'entre elles :

« J'ai appris cette approche vendredi dernier. Donc, c'est tout frais... J'ai de la misère à démêler tout ça ». (Intervenante#6)

« Je ne suis pas très 'ferrée' [peu de connaissances] quant à l'intersectionnalité ». (Intervenante#9)

Quelques intervenantes ont fait des recherches sur Internet avant les entrevues de groupe, car, selon elles, « aucune intervenante » dans leur maison n'avait entendu parler d'intersectionnalité jusqu'ici. À cet égard, certaines évoquent ledit décalage entre la théorie et la pratique et, dans cette perspective, le fait que « la théorie ne se rend pas nécessairement toujours [aux

intervenantes] » (Intervenante#4). Elles rappellent en ce sens que « la théorie ce n'est pas pour tout le monde ». Aussi, le fait d'être une personne récemment diplômée ou encore d'avoir étudié dans un milieu anglophone semble augmenter les chances de connaître l'intersectionnalité et d'en avoir une certaine compréhension :

« Si je demandais à mes collègues 'est-ce que vous faites de l'intervention féministe-intersectionnelle?' Certaines qui sortent de l'école diraient oui parce qu'elles connaissent plus ça, mais d'autres diraient 'je ne sais pas, c'est quoi' ». (Intervenante#4)

Cette dernière répondante observe à cet égard que son équipe de travail est « divisée » entre les intervenantes qui maîtrisent le langage de l'intersectionnalité et celles qui ne le connaissent pas ou peu, mais que « le climat est ouvert et il y a beaucoup de questions qui émergent entre toutes les intervenantes » (Intervenante#2). Dans ce registre, on parle d'un écart quant aux connaissances détenues par rapport à l'intersectionnalité entre les intervenantes qui « sortent de l'université » et les « autres sur le terrain ».

En continuité, rappelons qu'une majorité d'intervenantes interrogées ont découvert l'intersectionnalité quelques jours avant les entrevues par l'intermédiaire d'un tableau-synthèse qu'on leur a remis sur l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)⁵. D'emblée, et par-delà le caractère flou et la nouveauté que représente l'intersectionnalité pour plusieurs intervenantes, des questionnements ont émergé quant à la spécificité d'une approche intersectionnelle au regard de l'intervention féministe. Dans quelles dimensions se démarque-t-elle réellement de l'intervention féministe, surtout sur le « terrain » ? Il apparaît ainsi difficile de départager ce qui relève spécifiquement de l'intersectionnalité, comme approche d'intervention (IFI), de ce qui appartient à l'intervention féministe telle qu'appliquée dans la pratique quotidienne :

« Je pense que c'est difficile de dire 'ça, ça appartient à l'intervention féministe, et ça, ça appartient à l'intervention féministe intersectionnelle', parce que, pour moi, ce n'est pas très concret, c'est beaucoup dans l'esprit. Puis, souvent, dans nos maisons d'hébergement, l'esprit se transforme par nos discussions, par nos réflexions, mais de mettre le mot, et de dire ça, cette intervention-là, c'est influencé par la théorie, ce type d'intervention-là, c'est bien difficile à cerner. C'est subtil ». (Intervenante#4)

D'autres abondent dans le même sens : si elles ne connaissaient pas cette approche avant d'avoir lu le tableau, elles estiment au moment des entrevues que « cette pratique existait déjà sans qu'elle soit nommée comme cela » (Intervenante#10) » et que « c'est quelque chose [que font les intervenantes] sans le savoir, mais on n'utilise pas le terme » (Intervenante#1). Autrement dit, l'approche intersectionnelle fait référence à « des choses qui sont déjà présentes [sur le terrain] souligne une collègue (Intervenante #1), mais en la nommant « ça officialise les pratiques [...] », poursuit celle-ci. Une autre intervenante renchérit en évoquant le fait qu'un document écrit sur l'IFI légitime les pratiques, qui restent souvent dans l'oralité et l'action :

⁵Le tableau sur l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) est extrait du livre publié sous la direction de Corbeil et Marchand (2010) : *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, Montréal : Éditions du remue-ménage, 57-60.

« Nous, quand on l'a vu la première fois le tableau [remis sur l'IFI], on s'est dit : « C'est quand même toutes des choses qu'on fait déjà et qu'on applique déjà. Sauf que ce n'était pas [mis] sur papier. [...] Donc, quand on l'a eu sur papier, c'est comme : 'Ah ok, on s'enlignait dans le bon chemin'. On a un tableau qui nous dit qu'on peut continuer ». (Intervenante#14)

À cet égard, certaines intervenantes font même l'analogie entre l'émergence récente de l'IFI, comme approche d'intervention et celle l'intervention féministe dans les années 1980 au Québec : « Nous, on n'appelle pas ça de l'intervention féministe intersectionnelle comme il y a un moment [dans les décennies antérieures] où on faisait de l'intervention féministe, mais ça ne s'appelait pas nécessairement de cette façon-là » (Intervenante#4).

Finalement, ce que retiennent certaines intervenantes de ce premier contact avec l'intersectionnalité, c'est son caractère global comme approche d'intervention : « Moi, j'ai une analyse holistique, je ne sais pas si c'est un synonyme à l'intersectionnalité, mais c'est très pareil, je pense. On prend un petit peu de toute l'histoire [...] de la femme » (Intervenante #3). De plus, l'intersectionnalité peut représenter une plus-value à l'analyse féministe, comme l'illustre l'une d'entre elles : « L'approche féministe est bien dans l'ensemble, mais il y avait des lacunes. J'ai l'impression que l'approche intersectionnelle vient un peu combler ces lacunes » (Intervenante #13). Ainsi, l'intersectionnalité semble *a priori* « bonifier » l'approche féministe dans les maisons d'hébergement en raison de son caractère plus global, « car ça va au-delà de ce qu'on a toujours fait en maison d'hébergement », précise son homologue (Intervenante #6).

En résumé, bien que l'intersectionnalité ne soit pas une notion, un concept ou une approche connue par la majorité des intervenantes, la plupart ont paru favorables à son intégration dans les pratiques. On mentionne en revanche qu'il serait important que « la théorie, qui reste dans les comités, descende jusqu'aux intervenantes » (Intervenante#4). Elles souhaitent ainsi pouvoir en discuter au sein de leur maison, et ce, afin de questionner leurs pratiques. D'ailleurs, quelques intervenantes ont noté que depuis qu'elle, ou leur directrice, participe au comité sur l'intervention féministe (CIF), leur intervention a changé. Nous y reviendrons dans la section 3.2. Ce faisant, pour nombre d'intervenantes, et aussi de directrices interrogées, l'intersectionnalité a une résonance plus explicite qui est indissociable de leur contexte d'intervention en maison.

3.1.2 Une problématique multidimensionnelle et des oppressions entrecroisées

Selon les intervenantes, le profil des femmes hébergées a changé depuis les vingt dernières années. Les cas de « violence pure » ont fait place à des cas plus complexes. Outre la violence vécue dans leurs relations intimes (petit ami, conjoint, père, beau-père, mère, frère, fils), les femmes qui se présentent en maison d'hébergement parfois sont plus âgées ; d'autres sont à la rue ou menacées d'expulsion ; et plusieurs sont confrontées à une situation d'extrême pauvreté et ont des problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou de dépendance aux médicaments. Les

répondantes (intervenantes et directrices) parlent ainsi de « multiproblématiques » et de la nécessité d'en tenir compte dans les pratiques.

Selon le discours des participantes, ce qui pousse généralement les femmes à se rendre en maison d'hébergement n'est que la « manifestation immédiate » des différentes formes de violence auxquelles elles sont soumises ou encore qu'elles cumulent : pauvreté, non-reconnaissance de leurs compétences, discrimination raciale, logements inaccessibles, marginalisation, etc. Il apparaît ainsi impossible d'intervenir uniquement sur le plan de la violence infligée par l'agresseur. Au contraire, elles doivent prendre en compte toutes les formes de difficultés vécues ainsi que les situations d'oppression dans lesquelles elles se trouvent. La situation des femmes qui fréquentent leurs ressources est ainsi rarement unidimensionnelle; elle forme un tout complexe :

« On travaille d'une autre façon avec la femme puisqu'elle vit [...] des oppressions tout le temps. Oui, la violence conjugale, mais elle a d'autres oppressions qu'elle vit, toxicomanie, l'inceste, ça rentre là-dedans ». (Intervenante#16)

« Sans nommer directement l'intersectionnalité, parler des stratégies de survie, d'inclusion des situations d'oppression des femmes, telles que le sexisme, le racisme, c'est y faire référence [à l'intersectionnalité] ». (Directrice#32)

« L'intersectionnalité implique que l'équipe d'intervenantes prend en compte toutes les oppressions et toutes les problématiques ». (Intervenante#19)

Bien que l'intervention féministe demeure leur cadre principal de référence, les intervenantes sont en quête d'une approche qui tient compte non seulement du sexisme et des discriminations subséquentes vécues par les femmes, mais aussi d'autres systèmes d'oppression liés à la race, à la classe et à l'orientation sexuelle. Comme en témoigne une répondante : « Le féminisme représente la ligne directrice, mais il faut aussi reconnaître qu'il y a des intersections d'oppression et [à partir de là], la nécessité d'intervenir en regard de l'oppression qui est là » (Intervenante#19). L'IFI se situe en ainsi continuité avec l'intervention féministe, qui a pour objectif de travailler à la conscientisation des femmes, en examinant de près les mécanismes (politiques, idéologiques, économiques) par lesquels le système patriarcal agit sur toutes les dimensions de leur vie :

« Par rapport à l'approche intersectionnelle, je trouve que c'est vraiment important comme approche pour prendre conscience des différentes oppressions, du rapport qui nous lie aux femmes et dans notre intervention aussi, un peu comme l'intervention féministe nous dit de dire remettre en perspective la situation de la femme en société patriarcale. Je trouve que dans cette prise de conscience là, il faut remettre en perspective la femme face à ses propres oppressions et ses propres réalités et tout ça ». (Intervenante#21)

En ce sens, une intervention féministe qui intègre une perspective intersectionnelle permet une meilleure unification et reconnaissance des multiples formes d'oppressions et de violences vécues par les femmes. C'est une approche globale qui, par-delà la violence subie dans l'ici et maintenant, considère les femmes dans toutes les dimensions de leur histoire, au regard de toutes les oppressions et problématiques sociales (toxicomanie, santé mentale, immigration, itinérance, etc.), sans négliger pour autant leur expérience singulière :

« C'est une personne à mettre en contexte de tout ce qui a pu avoir un impact. On ne peut pas nécessairement travailler seulement sur ce qu'elle a vécu avec son conjoint, si on ne travaille pas les autres choses qui sont dans son chemin ». (Directrice#34)

« Chaque personne a sa propre expérience qui est contextualisée.... Lorsqu'on essaie de donner l'expertise de l'expérience à la personne, elle nous informe elle-même de toutes les formes d'oppression qu'elle a vécues. On n'essaie pas de la catégoriser ou de la mettre dans une boîte ». (Intervenante #4B)

« On parle de différentes oppressions dans toutes les interventions. Ça en fait partie. On regarde la femme avec toutes ses couleurs et toutes ses expériences. Ça, c'est quelque chose qu'on fait. On ne regarde pas juste l'aspect de violence conjugale ». (Directrice#36)

Dans cette optique, pour une majorité d'intervenantes, l'intersectionnalité renvoie principalement aux réalités vécues par les femmes de divers groupes ethno-raciaux, immigrantes ou racialisées, aux appartenances religieuses diverses. Comme l'illustre une participante ci-après : « Elles vivent des situations, pas seulement des oppressions à cause d'être une femme, mais aussi dans [leur] pays d'origine, avec la langue pratiquée, avec la religion et d'autres facteurs » (Intervenante#3). Ainsi, l'intersectionnalité résonne avec une acuité manifeste pour l'analyse de la situation des femmes immigrantes ou réfugiées qui, outre des conditions de vie particulièrement difficiles (pauvreté, isolement, mariage forcé, contrôle de la belle-famille et de la communauté, poids de la tradition, ignorance de la langue, parrainage, préjugés raciaux des juges et du corps policier), sont confrontées à différentes manifestations de violence. Par ricochet, les intervenantes et directrices comprennent l'intersectionnalité comme un « ensemble de croisements », et s'intéressent aux conséquences tangibles de ces intersections entre les systèmes d'oppression et les problématiques sociales et individuelles que ces femmes vivent au quotidien, dont la violence fait partie:

« Intersectionnalité, je vois tellement plusieurs dimensions... Autant le facteur violence, le facteur relationnel, estime de soi, le facteur ostracisation, santé mentale, tellement de dimensions qui ont été touchées dans son parcours ». (Intervenante#RCP4A)

Dans un cas, une directrice évoque que l'intersectionnalité, comprise comme l'intersection de systèmes d'oppression engendrant des privilèges et des désavantages entre les femmes, fait déjà partie de l'approche en vigueur dans son organisme. Contrairement aux intervenantes qui mentionnaient que l'intersectionnalité permettait de nommer des pratiques déjà mises en œuvre, cette dernière ne ressent pas le besoin de recourir formellement au mot « intersectionnel » pour définir l'approche de la maison.

En conclusion, l'intersectionnalité apparaît, d'une part, comme une notion ou une approche assez floue qui gagnerait à être mieux comprise par une majorité d'intervenantes, car la plupart d'entre elles se disent enthousiastes face aux potentialités de l'intersectionnalité comme cadre d'intervention susceptible d'introduire des changements dans leurs pratiques quotidiennes. À cet égard, les compréhensions initiales s'articulent autour du fait que l'intersectionnalité est une approche globale que l'on considère, dans certains discours, être déjà présente dans les pratiques d'intervention. D'autre part, pour d'autres intervenantes et directrices, l'intersectionnalité résonne comme un cadre, un outil d'analyse permettant d'appréhender la violence subie à la lumière des systèmes d'oppression entrecroisés. Ce cadre d'analyse permet aussi de comprendre la violence vécue comme une problématique multidimensionnelle, englobant d'autres types de problématiques (telles que la santé mentale, les dépendances, l'itinérance, etc.). En outre, malgré les différences de formation, d'expériences et des parcours professionnels, les intervenantes et les directrices estiment que les femmes victimes de violence ne constituent pas une catégorie homogène, ni un groupe partageant des expériences et des besoins universels. Au contraire, leur rapport à la violence diffère selon les positions sociales qu'elles occupent, selon les systèmes de domination et de discrimination auxquels elles sont confrontées.

3.2 L'intervention en maison d'hébergement et l'apport de l'intersectionnalité

Comme il a été mentionné dans la section méthodologie de la présente étude, nous avons demandé à des intervenantes de partager un récit de pratiques au regard d'une situation d'intervention. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressées aux particularités des situations vécues par les femmes accueillies en maison d'hébergement; à l'intervention réalisée auprès d'elles; aux perceptions des intervenantes concernant l'apport de l'intersectionnalité dans leurs pratiques; ainsi qu'aux aspects qui facilitent ou nuisent à l'intervention.

En guise d'introduction de cette section, nous dresserons d'abord un bref portrait des situations des femmes telles que décrites dans les récits de pratique et, ensuite, nous exposerons ce que les intervenantes ont énoncé concernant les usages de l'intersectionnalité dans leurs pratiques.

3.2.1 Les situations des femmes qui fréquentent les maisons

Les intervenantes interrogées dans le cadre des récits de pratique ont illustré leur intervention à partir de situations « types » vécues par les femmes fréquentant les maisons d'hébergement. Les récits recueillis décrivent ainsi la situation de cinq femmes âgées de 25 à 40 ans. Trois d'entre elles sont originaires du Québec alors que deux autres sont issues de l'immigration. Toutes étaient sans emploi et, à l'exception d'une seule, elles étaient prestataires de l'aide sociale (4). Deux types de profils se dégagent des récits de pratique. Premièrement, celui de femmes (3) vivant un problème d'itinérance. Deuxièmement, celui de femmes (2) aux prises avec un problème de violence conjugale en contexte d'immigration.

Les trois femmes en situation d'itinérance sont d'origine québécoise et sont célibataires. Deux d'entre elles ont été dirigées vers une maison d'hébergement offrant des services d'hébergement de court terme, alors que la troisième a été référée par l'hôpital après avoir été hospitalisée en psychiatrie à la suite d'un événement de violence avec son propriétaire. Ces femmes ne pouvaient pas retourner dans leur milieu familial ou dans leur logement pour plusieurs raisons : des problèmes familiaux et de la violence conjugale, de la violence de la part de leur mère et de leur frère ou de la violence de la part d'un propriétaire. Selon les intervenantes, les trois femmes ont déjà été hospitalisées pour des problèmes de santé mentale ou de consommation. Elles ont également eu des problèmes de consommation : médicaments, drogues et alcool. Elles ont toutes subi différentes formes de violence familiale pendant leur enfance : psychologique, physique, sexuelle, de la négligence et de l'exposition à la violence conjugale. Deux d'entre elles ont vécu de la violence de la part de leurs ex-conjoints après l'âge de 18 ans. Selon les intervenantes, au moment de l'accueil, une des femmes cherchait à améliorer son autonomie sur le plan social et économique, une autre voulait reprendre un rythme de vie plus sain, briser l'isolement et réduire son angoisse et finalement, la troisième voulait trouver un nouveau logement.

Les deux femmes ayant vécu des situations de violence conjugale sont originaires de pays africains. L'une d'entre elles, sur le conseil d'un centre communautaire, a fait appel directement à un centre de jour rattaché à une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. L'autre a été amenée à la maison d'hébergement, sans préavis, par deux policiers. L'une était mariée alors que l'autre était divorcée depuis peu. Dans un cas, la relation avec le conjoint violent n'a duré que quelques mois alors que, dans l'autre, elle s'est prolongée pendant sept ans. La première femme s'est mariée dans son pays d'origine, pour ensuite être parrainée par son conjoint au moment de son immigration. La seconde femme est citoyenne canadienne, arrivée au pays durant l'enfance, sans accompagnement et en tant que réfugiée politique. Son ex-conjoint est issu d'une communauté culturelle différente de la sienne. Les deux femmes ont subi plusieurs formes de violence conjugale : psychologique, physique et sexuelle. Alors qu'une d'entre elles subissait de l'isolement imposé et la privation de ressources. Une femme a vécu d'autres situations de violence : en contexte de guerre durant l'enfance, un mariage forcé à l'adolescence et du racisme dans la société d'accueil. Selon les intervenantes, au moment de l'accueil, une femme cherchait du soutien parce qu'elle voulait se protéger de son conjoint et comprendre ce qui lui arrivait, alors que l'autre voulait être accompagnée pour entreprendre des démarches juridiques d'ordre criminel.

3.2.2 L'usage de l'intersectionnalité en intervention

Les intervenantes qui ont concrètement parlé de l'influence de l'intersectionnalité sur leurs pratiques l'ont surtout décrite comme un cadre d'intervention qui permet, d'une part, de se concentrer sur ce qui est singulier chez les femmes et, d'autre part, de prendre en compte les différentes formes de violence et d'oppression auxquelles elles sont exposées. Pour certaines d'entre elles, ce cadre leur permet d'appréhender tangiblement le positionnement des femmes dans leurs rapports avec les différents services (policiers, sociaux, médicaux, etc.) et de valoriser les stratégies qu'elles déploient dans leur vie quotidienne. Finalement, quelques intervenantes ont mentionné que, pour elles, l'intersectionnalité représente un outil incontournable pour réfléchir à différents aspects de leur pratique, notamment aux différentes facettes du pouvoir présentes dans la relation intervenante-femme aidée. Les sections qui suivent décrivent en détail chacune de ces différentes dimensions de l'intervention qui sont influencées par l'intersectionnalité.

3.2.2.1 Se concentrer sur l'histoire singulière des femmes

Les intervenantes ont surtout décrit l'intersectionnalité comme une approche qui leur permet d'analyser, de comprendre et d'évaluer des situations vécues par les femmes, et ce, en vue de les aider à mieux orienter leur intervention. La majorité des intervenantes ont souligné que la plupart des femmes qui fréquentent leurs ressources sont aux prises avec des problématiques multiples (violence conjugale, itinérance, toxicomanie, etc.). Pour celles qui ont fait référence à l'intersectionnalité directement, elles l'ont abordée comme une approche globale permettant d'appréhender l'ensemble des problématiques, des caractéristiques personnelles et des expériences de victimisation chez les femmes. Ainsi, l'intersectionnalité les amène à se concentrer sur les parcours et les histoires singulières des femmes, particulièrement au début du processus d'intervention, soit à l'étape où l'intervention vise à permettre à la femme de préciser sa demande d'aide, et à l'intervenante de comprendre et de faire une évaluation de la situation.

Céline a partagé un récit à propos d'une intervention avec une femme aux prises avec une situation de violence familiale qui perdure depuis son enfance, doublée de problèmes de santé mentale et des difficultés d'intégration au marché du travail. Pour l'intervenante, l'intersectionnalité est un cadre fort utile pour appréhender ce cas complexe, comme lorsque les difficultés vécues sont nombreuses et touchent différentes sphères de la vie des femmes aidées. Ici, Céline utilise le terme « canevas » comme métaphore pour présenter ce qu'elle comprend du parcours de cette femme, tout en voyant la femme elle-même, et non ses problèmes, au centre de cette situation :

« Les femmes, parfois, ont juste de la difficulté au niveau du manque de confiance pour trouver un emploi et le reste ce n'est pas si pire, mais pour la femme, c'était tous les secteurs de sa vie qui étaient touchés. Vraiment tous. Je voyais tellement plusieurs dimensions quand j'ai travaillé avec elle. Autant, le facteur pauvreté. Autant, le facteur

violence. Le facteur relationnel. Estime. Le facteur ostracisations. Au niveau de la santé mentale. Donc, c'était un beau canevas parce que, [sous] plusieurs aspects, [elle était] victimes, car il y [avait] tellement de dimensions qui ont été touchées par son parcours. » (Intervenante#RCP2)

Sandrine, quant à elle, a partagé un récit d'intervention avec une femme qui subissait de la violence de la part de son propriétaire et qui avait des problèmes de consommation et de santé mentale. Elle a décrit l'intersectionnalité comme une approche qui lui permet de se concentrer « plus sur l'histoire de la femme par rapport à ce qui a été difficile dans sa vie » (Intervenante #RCP5) que sur les diagnostics que cette dernière a reçus. Pour cela, il est important que l'intervenante fasse preuve d'empathie, et reconnaisse les difficultés vécues :

« Bon, c'est vraiment la voir comme une personne à part entière et de voir d'abord et avant tout la personne, et non pas son diagnostic, puis de voir aussi, parce qu'elle a subi des violences, donc d'être capable de les reconnaître, de lui signifier aussi clairement que l'on reconnaissait ça, que ce n'était pas acceptable ». (Intervenante#RCP5)

Comme Sandrine le souligne aussi, les intervenantes accueillent les histoires des femmes comme des parcours singuliers; elles ne voient pas les femmes comme objets d'intervention, définis à partir des différentes problématiques qui caractérisent leur situation. Elles se distancient, voire laissent de côté les étiquettes psychiatriques assignées le cas échéant, et ce, afin de mieux s'investir dans la relation d'aide. Ainsi, l'intervenante peut plus facilement se positionner en alliance avec les femmes pour les accompagner dans leur processus de changement :

« La plupart des intervenantes, on est moins à l'aise avec des femmes qui présentent des problèmes de santé mentale ... que ça soit au niveau de l'état de stress post-traumatique que ça soit au niveau de la dépression, que ça soit... Au niveau des troubles de la personnalité. À partir du moment où on prend une approche qui est plus centrée sur la femme, sur son parcours de vie, sur ses besoins, ça se passe bien. On est capable de s'engager l'une envers l'autre pis de faire un bout de chemin ensemble. » (Intervenante#RCP5)

Pour Janine, qui relate l'intervention auprès d'une femme immigrante récemment arrivée au Canada, l'intersectionnalité l'aide à prendre en compte l'ensemble des caractéristiques personnelles et environnementales de la vie de cette dernière (des difficultés sur le plan de la langue, l'isolement, l'acculturation dans un nouvel environnement, etc.). Il a fallu que Janine adapte les modalités de son intervention aux besoins particuliers de cette femme en cherchant à être plus souple dans l'application des protocoles d'intervention, à réorganiser son horaire de travail pour offrir plus d'accompagnements, etc.

« Parce qu'avec elle, il y a beaucoup de choses dans sa situation. Il y a eu beaucoup de choses qui touchaient des caractéristiques personnelles. Il y avait des difficultés au niveau de la langue. Il y avait l'isolement. Il y avait tout l'aspect qu'elle ne connaissait absolument rien ici. Important de tenir compte de toutes ces caractéristiques-là, puis qu'on ne peut pas intervenir toujours de la même façon. Il faut tenir compte de la réalité de la femme et, des fois, il faut changer ses manières d'être et de faire. Il faut vraiment adapter, je pense, l'intervention avec tous les facteurs qui entourent cet environnement-là. Avec elle, j'étais sensible au fait qu'elle ne connaissait rien [la ville, comment se déplacer, etc.]. Alors, comment j'ai travaillé ça? J'ai expliqué qu'avec toutes les démarches qu'on va faire ensemble pour régulariser sa situation et qu'elle allait avoir un accompagnement parce que c'était ça le cheminement. On ne pouvait pas dire : 'Madame, je te donne un billet d'autobus. Va à l'hôpital et tout'. J'ai demandé beaucoup plus à la direction de faire de l'accompagnement. Je commençais plus tôt ». (Intervenante#RCP3)

3.2.2.3 Prendre en compte la pluralité des expériences de violence et d'oppression

Selon certaines répondantes, l'intersectionnalité permet une prise en compte de la pluralité et de la complexité des expériences d'oppression et de violence que vivent les femmes au moment de l'intervention. Ici, les intervenantes font bien sûr référence aux différentes formes de violences conjugale et familiale, mais également à différents types d'oppression associés à leur religion, à leur communauté, aux systèmes structuraux plus larges (le patriarcat, le racisme, l'hétérosexisme). Quelques-unes ont aussi parlé de violence et d'oppression institutionnelles (lois, politiques, etc.) :

« On voit qu'il y a toutes sortes d'oppressions de tous les côtés, que ce soit de la violence domestique ou que ce soit d'autres oppressions institutionnelles ou politiques, etc. ». (Intervenante#RCP4A)

La majorité des intervenantes ont souligné qu'un bon nombre de femmes qui fréquentent les maisons d'hébergement sont aux prises avec des problèmes de violence exercée par différents membres de leur famille d'origine (mère, frère, père) ou d'une famille recomposée (beau-père), par leur conjoint.e, leur propriétaire et même des policières. Une minorité des intervenantes, lorsqu'elles ont décrit les situations des femmes ayant été exposées à différentes formes de violence de la part de leur entourage, ont désigné cette violence ou l'accumulation des violences comme de l'oppression :

« Chez elle, chez la femme, c'était un milieu tellement pathologique. Le frère, avec son problème de comportement entre autres, pouvait être violent avec elle à n'importe quel moment. Un milieu violent, mais violent dangereux aussi. La violence de la mère au niveau d'endetter la femme et de constamment la blâmer. Donc, cette femme-là était sans moyens. Elle avait 40 ans quand elle est sortie de là. Elle, ça l'a pris ce temps-là. Par cette

oppression, elle était complètement détruite. Complètement détruite ».
(Intervenante#RCP1)

En intervention, la reconnaissance de la diversité d'expériences d'oppression et de violence que vivent les femmes permet à ces dernières de raconter les événements qu'elles jugent les plus marquants pour elles. Comme Cynthia l'évoque, lorsqu'on est en dialogue avec une femme, il est important de la respecter dans ce qu'elle veut, ou ne veut pas, raconter à propos de ses expériences :

« La première rencontre, je l'ai rassurée. [...]... La mettre plus à l'aise. Ce n'est pas nécessaire qu'elle raconte son récit de violence. Sauf elle a quand même parlé de ce qu'elle a vécu avec un intervenant du système judiciaire. Pour elle, c'était oui, il y avait de la violence conjugale et oui c'était, mais ça faisait partie d'un ensemble plus large de violence envers elle ». (Intervenante#RCP4A)

Comme Gloria le précise, en général, les femmes sont conscientes de leurs expériences d'oppression, même si elles ne les nomment pas en ces termes. Cette dernière souligne la nécessité d'adopter une posture qui privilégie la curiosité et l'ouverture à l'égard des expériences vécues, plutôt qu'une de certitude, liée au rôle « d'experte ». Plus que jamais, il importe ainsi de les considérer comme étant les expertes de leur vie, car ce sont elles qui sont directement confrontées à leur réalité et qui peuvent le mieux en témoigner.

« Chaque personne a sa propre expérience qui est contextualisée... Lorsqu'on essaie de donner l'expertise de l'expérience à notre cliente, elle nous informe elle-même de toutes les formes d'oppression qu'elle a vécues. On n'essaie pas de la catégoriser ou de la mettre dans une boîte. On essaie de vraiment d'écouter surtout des choses qu'elle ne dit pas peut-être et de lui poser des questions sur ce qu'elle ne dit pas. Nous sommes conscientes aussi des formes d'oppression ». (Intervenante#RCP4B)

Finalement, l'intersectionnalité en intervention fait en sorte que les intervenantes vont chercher à outiller les femmes pour qu'elles puissent mieux se positionner par rapport aux pratiques discriminatoires auxquelles elles ou d'autres personnes dans leur entourage sont exposées. Dans l'extrait du récit de Janine plus bas, portant sur l'intervention avec une femme immigrante victime de violence, elle précise que la femme était consciente qu'elle n'avait pas les mêmes privilèges que d'autres femmes. Même si la femme n'a pas voulu partager des expériences qui l'ont touchée directement, elle était préoccupée par ce qui arrive aux autres femmes immigrantes. Ici, Janine travaille avec la femme pour l'outiller à dénoncer ces situations en utilisant la méthode de la conscientisation et la technique d'intervention de recadrage.

« Peut-être que le fait qu'elle n'est pas voilée a été quelque chose de facilitant pour elle, mais elle a raconté des épisodes que des femmes voilées aussi se sentaient rejetées même par certaines intervenantes. En tout cas, elle sentait qu'elles n'avaient pas les mêmes privilèges. Une fois, elle avait parlé qu'une intervenante avait de la difficulté qu'une femme ne mange pas durant une période de ramadan et qu'elle lui avait même dit qu'elle pensait que c'était parce qu'elle voulait maigrir. Alors, quand ça s'est rapporté, j'encourageais la femme à dénoncer ça. Encourager cette femme-là à dire comment elle se sentait là-dedans et à éduquer sur la réalité. J'explique que souvent les jugements sont un manque de connaissance et un manque d'information. Donc, il y a eu des petites choses comme ça. Alors, quand ça s'est rapporté, j'encourageais la femme à dénoncer ça ».
(Intervenante#RCP3)

Finalement, une intervenante a affirmé que l'intersectionnalité « est importante et nécessaire » (RCP4) pour « atteindre l'équilibre » recherché en intervention féministe, à savoir pour réussir à travailler à la fois sur les plans individuel et politique. Ainsi, intégrer la dimension politique à l'intervention permet aux femmes de mieux comprendre ce qui leur arrive, ce qu'elles confrontent en termes de réalités ou difficultés :

« Il y a tellement de systèmes qui sont mis en place justement, qui créent des oppressions pour des gens. C'est sûr qu'il y a ce débat : est-ce qu'on devient trop individualiste et on oublie que nous avons eu cette lutte politique qui a été importante. L'un n'exclut pas l'autre. Les deux peuvent être traités ensemble. Par exemple, si nous ne faisons pas un travail sur le plan individuel, cela peut nuire à la personne, qui ne comprend pas ce qui arrive pour elle avec tous ses symptômes. Et c'est là où rentre l'intersectionnalité. Mais un sans l'autre ne fait pas sens. Il est dangereux de trop d'aller vers des approches plus psychologiques ».
(Intervenante#RCP4A)

3.2.2.4 Prendre en compte le positionnement des femmes dans leurs rapports avec les services publics

Selon quelques intervenantes, l'intersectionnalité permet une meilleure prise « sur la façon que les systèmes et institutions travaillent » (Intervenante#RCP4B) avec les femmes et sur leur impact sur ces dernières. La plupart des participantes ont fait ressortir le grand nombre de systèmes et de services impliqués dans la vie des femmes : le système de justice, le système de protection de la jeunesse, l'aide sociale, les ressources en santé mentale, les services policiers et médicaux, etc. Les intervenantes ont mis en évidence les difficultés que vivent les femmes dans leurs interactions avec ceux-ci : des procédures bureaucratiques complexes et longues, des critères d'admissibilité rigides, de la discrimination, stigmatisation et catégorisation de la part des agent.e.s ou intervenant.e.s, des problèmes d'accès à des services de qualité, l'absence de suivi

par rapport à la médicalisation. Le « profil des femmes est déjà déterminé par les institutions » s'exclame une participante (Intervenante#RCP4B). Ces femmes ont parfois l'impression que leurs histoires ne se sont pas entendues, qu'elles n'ont pas de pouvoir sur ce qui leur arrive. Elles se sentent impuissantes, et même opprimées. C'est que raconte Cynthia à propos d'une femme aidée, qui a déclaré avoir été victime de racisme de la part d'un intervenant du système judiciaire :

« Qu'est-ce que c'était le plus difficile ? Pour cette femme, c'était de voir qu'il y avait tellement des systèmes qu'elle ressentait comme oppressifs envers elle. Donc c'était comme s'il y avait de la violence de toutes sortes. Le système judiciaire, ça aussi c'était super complexe pour elle et aussi pour moi de savoir qu'elle s'est retrouvée dedans ».
(Intervenante#RCP4A)

Le grand nombre d'institutions qui sont impliquées dans la vie des femmes, ainsi que tous les incidents qui surviennent dans leurs interactions avec celles-ci, peuvent nuire à l'intervention réalisée en maison, voire causer des difficultés importantes, et ce, tant pour les femmes que pour les intervenantes. Il y a ainsi un travail à faire pour aider les femmes à donner un sens aux expériences vécues à travers les services reçus par des organismes institutionnels : « Elle a déjà été hospitalisée, elle a une expérience négative, mais essayer de voir avec elle [ce qu'elle a compris ou retiré de son expérience] et de la rassurer par rapport à ça. » (Intervenante#1).

Dans de nombreux cas, les intervenantes doivent agir comme médiatrices afin d'améliorer la qualité de la relation entre les femmes ainsi que les autres acteurs et actrices impliqués dans leur situation. Les intervenantes doivent alors prendre position en faveur des femmes et défendre leurs droits à obtenir des services adéquats. Elles doivent également travailler avec les femmes afin de développer leurs capacités à mieux se positionner vis-à-vis de ces autres acteurs et actrices. Car, comme le soulignent quelques répondantes, il est fréquent de voir des femmes qui sont inquiètes des conséquences de leur appel à l'aide auprès d'une institution donnée ; elles craignent que l'intervention dont elles feront l'objet aggrave leur situation. Conséquemment, les difficultés que peuvent vivre les femmes dans leurs rapports avec différentes ressources amènent les intervenantes à consacrer une grande partie de leur temps à les aider à avoir accès aux services et aux ressources dont elles ont besoin. Également, les intervenantes incitent les femmes à tirer profit des ressources d'aide et de soutien disponibles à la maison d'hébergement.

Comme Cynthia l'illustre dans son récit au moment de l'entrevue d'accueil, il est important de solliciter, d'écouter et de prendre en compte les perceptions qu'ont les femmes au sujet de leurs expériences antérieures auprès de différents systèmes et services. Sinon, il devient difficile de gagner leur confiance et de créer une alliance avec elles. Pour y arriver, il est important d'expliquer les paramètres et le cadre de l'intervention réalisée en maison. Par exemple, ici, Cynthia a jugé qu'il était important de préciser la politique de la maison relativement à la confidentialité et ses limites :

« Dans notre première entrevue, j'ai insisté sur la flexibilité des services, sur la confidentialité et cela parce qu'il y avait des problèmes avec le système de santé et de

services sociaux, le système judiciaire et le système de la DPJ. Elle ne se sentait pas vraiment en confiance quand elle est arrivée. Elle ne sait pas qui je suis. Il faut quand même qu'elle me croie si je lui dis que la confidentialité va être respectée et les limites aussi ». (Intervenante#RCP4A)

En vue d'outiller les femmes et de les amener à mieux se positionner dans leurs rapports avec d'autres ressources et systèmes, nous l'avons évoqué plus haut, il faut d'abord les aider à faire sens de l'expérience qu'elles ont vécue précédemment avec d'autres services. Dans le récit de Cynthia, on peut voir un processus de co-construction qui émerge dans le dialogue entre l'intervenante et la femme qui a déclaré avoir été victime de racisme de la part d'un intervenant du système judiciaire. Progressivement, elles en arrivent à une compréhension commune qui permet d'identifier plus clairement l'influence des systèmes sur leur situation. Pour ce faire, l'intervenante travaille sur les effets de l'oppression, tout en validant le point de vue de la femme :

« Sa situation lui faisait voir qu'elle avait fait une série de choix pour en arriver ici. Mais en parlant et en réalisant, c'est aussi une question de systèmes. Ce n'est pas les systèmes qui sont là pour protéger les femmes victimes de violence conjugale premièrement. Il y a aussi des problèmes dans ces systèmes. On a parlé ensemble. C'était une personne qui pouvait expliquer cela et être réflexive à ce propos, beaucoup de blâmes, mais aussi, beaucoup de reconnaissance qu'il avait des choses qui clochaient ». (Intervenante#RCP4A)

Gloria souligne dans son récit l'importance de travailler avec les femmes pour les aider à faire la part des choses ; à distinguer ce qui relève de leur responsabilité et ce qui ne l'est pas. Par exemple, il y a lieu de rappeler aux femmes que certaines difficultés rencontrées dans leurs interactions avec les systèmes et leurs institutions ne relèvent pas de leur responsabilité. Ce type d'échange entre intervenante et résidente peut favoriser l'élaboration d'un plan d'action ou d'intervention réaliste que les femmes aidées peuvent s'approprier :

« Pour certaines choses, elle peut prendre une responsabilité et, d'autres choses, pas du tout. C'est quelquefois une très grande ouverture pour les femmes qui viennent ici de réaliser qu'en fait il n'y a pas raison de prendre la responsabilité pour des choses qui ne sont pas dans notre contrôle. Par contre, il y a des choses qui sont dans leur contrôle. On peut les identifier et on peut les explorer et ensuite faire des plans, établir des buts ». (Intervenante#RCP4B)

Lorsque les intervenantes sont conscientes des pratiques oppressives auxquelles les femmes sont exposées de la part de différentes institutions, les difficultés vécues par ces dernières peuvent peser lourd sur leurs épaules. Un sentiment d'impuissance est ainsi évoqué face à face à certaines situations. Comme le précise Cynthia, malgré les obstacles structurels qui

nuisent aux femmes ayant eu à manœuvrer entre divers services et institutions, il est important pour l'intervenante « de se placer du côté » des femmes, de les soutenir, en faisant ce qui leur apparaît possible. Par exemple, en leur expliquant les méandres d'un processus judiciaire, et ce, malgré sa complexité:

« Oui, je peux écrire une lettre. Je peux l'accompagner et faire du soutien, mais en fin de compte, c'est très compliqué [d'expliquer toutes les étapes judiciaires qu'elle aura à traverser]. Elle n'a pas nécessairement un avocat non plus qui est très présent. Donc, on voit ensemble le processus judiciaire ». (Intervenante#RC4A).

Pour appuyer les femmes dans leurs démarches auprès de différentes structures et services d'aide, les intervenantes doivent souvent assumer un rôle de défense des droits. Cela peut prendre la forme de communications ou d'interventions destinées à des intervenant.e.s œuvrant dans le système de santé ou judiciaire, aux corps policiers, aux services de la Direction de la protection de la jeunesse ou encore au milieu hospitalier, ceci afin de contextualiser et d'explicitier la situation des femmes et ses comportements. Cynthia explique comment il a fallu sensibiliser les personnes qui oeuvrent au sein du système judiciaire à propos des stratégies de survie adoptées par une femme aidée, qui était l'accusée dans une cause en particulier :

« J'ai assumé plutôt un rôle de défenseure des droits. J'ai écrit une lettre pour la Cour en expliquant un peu notre approche : comment on voit un peu les stratégies de défense d'une femme et comment ces stratégies peuvent apparaître agressives et colériques, mais cela va aussi avec un vécu... C'est surtout ça que j'ai fait avec cette collaboration. Quand j'écris une lettre, je la montre toujours la lettre [à la femme en question]. On échange, on travaille ensemble ». (Intervenante#RCP4A)

Sandrine a, elle aussi, mentionné que l'intersectionnalité amène les intervenantes à maintenir un regard critique sur les pratiques d'intervention en institution. Particulièrement celles en psychiatrie, un milieu très fréquenté par les femmes qui sont aux prises avec des problématiques multiples. Dans l'extrait de récit qui suit, l'intervenante agit comme défenseure de droits de la femme aidée, de la même manière que Cynthia, mais elle agit aussi comme médiatrice par souci d'améliorer la qualité de l'interaction entre la femme aidée et son psychiatre. Ici, Sandrine se positionne du côté de la femme afin que son histoire soit entendue et prise en compte par ce dernier :

« D'avoir une certaine vigilance face aux échanges avec le psychiatre sur son problème de vie qui était là, qui était bien réel... Ça, on a toujours une vigilance sur l'aspect de la surmédicalisation des problèmes sociaux des femmes. Or, outre son diagnostic, cette femme a subi de la violence, de l'intimidation, du harcèlement, etc. de la part du voisin et c'est un fait ». (Intervenante#RCP5)

3.2.2.5 Une meilleure compréhension des stratégies de survie des femmes

Lors des entrevues individuelles et de groupe, les intervenantes ont souvent fait référence aux stratégies de survie des femmes. D'abord, il a été souligné que les femmes déploient une diversité de stratégies pour composer avec l'itinérance, la violence familiale et conjugale, le harcèlement en contexte de post-séparation, etc. Elles utilisent aussi une variété de stratégies pour soulager des symptômes associés à des problèmes de santé mentale et à l'absence de traitement et de suivi médical :

« Moi, ce qui me frappe en premier, je vois cette femme-là comme une femme qui est en survie; je trouve qu'il y a plein de stratégies de survie qui ressortent de sa situation. Elle semble consommer pour calmer ses voix, elle fait ça parce que la médication n'a pas été une expérience super positive. Je la vois vraiment comme une battante. Donc, je pense que de voir ça de cette façon-là. » (Intervenante#4)

À maintes reprises, les intervenantes constatent que lorsque les femmes arrivent en maison d'hébergement, les stratégies qu'elles ont déployées pour affronter leurs problèmes et pour soulager l'anxiété ainsi que les tensions qui en découlent sont devenues de plus en plus inefficaces :

« Quand elle est arrivée ici, moi, je pense que c'est une femme qui était arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire par elle-même. Ça, ça ne répond pas. Je pense que c'est une femme qui a essayé de s'en sortir par elle-même de toutes sortes de façons. Elle a fait beaucoup de choses toujours dans l'espoir de s'en sortir, mais jamais avec les bons moyens. Les moyens qu'elle prenait la ramenaient toujours à son point de départ et encore plus souffrant ». (Intervenante#RCP2)

Dans son récit, Gloria utilise l'intersectionnalité comme cadre d'analyse pour contextualiser les réactions des femmes face à l'oppression qu'elles subissent. Comme elle le souligne, lorsqu'on prend en compte les différentes formes d'oppression présentes dans la vie des femmes, il est plus facile de comprendre comment leurs effets cumulatifs, et les bouleversements qui en résultent, affectent leurs capacités d'agir :

« L'oppression est très présente et donc les réactions de l'être humain. Ce contexte de sans arrêt des stress fait qu'elles ne sont pas capables d'arriver au point où elle est assez stabilisée pour réfléchir de façon claire et faire des choix, s'informer et apprendre. Il y a beaucoup des réactions 'that impedes normal functioning' ». (Intervenante#RCP4B)

« Oui, 'go back to where you came from'. Ça a été rapporté une fois de la part d'un intervenant. Elle s'est tournée vers la consommation comme stratégie de survie. Elle est partie et le harcèlement a continué avec son ex-conjoint. Il a continué de la suivre, de la harceler, etc. ». (Intervenante#RCP4A)

Dans le même sillage, les intervenantes ont souligné l'importance de faire preuve de compréhension, d'éviter de porter un jugement sur les femmes aidées; elles tentent de comprendre les événements survenus dans leur vie, et non pas d'analyser ce qui fait défaut chez elles. En leur communiquant l'analyse qu'elles font de leur situation, les intervenantes mentionnent aussi l'importance de respecter leur rythme par rapport aux priorités qu'elles se fixent dans leur processus de changement. Finalement, l'intervention déployée aborde souvent les comportements dits déviants ou dysfonctionnels comme des stratégies de survie et de protection et les intervenantes s'efforcent de valoriser les forces et capacités d'agir des femmes aidées :

« Si elle nous informe, par exemple, qu'elle boit, on va la rassurer que ce sont des défenses d'adaptation auxquelles elle aurait pu avoir recours. Nous ne faisons pas de jugements. Au contraire, cela fait partie de ses forces et des ressources dont elle a eu besoin pour se protéger ». (Intervenante#RCP4B)

« Je parlerais de stratégies, plus que de pointer le fait qu'elle consomme. Plus que ces choses-là l'ont amenée à développer des stratégies. Davantage, peut-être, la comprendre et l'accueillir en ne la jugeant pas parce que, peut-être, que ce sera une des premières fois qu'il y aura une personne qui fera ça avec elle, et qui s'intéressera vraiment à qui elle est. Je vois vraiment les stratégies de survie et j'aurais envie de lui montrer une certaine compréhension ». (Intervenante#12)

3.2.2.6 L'intervention en contexte interculturel en maison d'hébergement

Selon certaines intervenantes, l'intersectionnalité désigne aussi l'intervention auprès des femmes issues de différentes communautés ethnoculturelles, y compris celles qui sont récemment arrivées au Québec. Comme il a été souligné par quelques-unes d'entre elles, au moment de l'accueil de ces femmes, il est important de s'informer de leur culture et de leurs pratiques religieuses. Avec les femmes récemment arrivées au pays, il s'agit d'évaluer leur situation en se renseignant sur leur parcours migratoire, sur leur famille qui est demeurée au pays d'origine, sur leur statut d'immigration ainsi que sur les discriminations qu'elles ont subies. Ainsi, les intervenantes peuvent mieux anticiper et répondre aux besoins des femmes et créer un cadre sécuritaire en assurant une présence auprès d'elles et en adaptant le rythme de l'intervention, comme le fait ici Janine :

« C'est important, je dirais, d'évaluer tous les contextes de la situation de la femme et tenir compte des inégalités. Ça serait peut-être de se mettre à sa place et de voir peut-être ce qu'on aimerait que quelqu'un fasse pour nous. Pour moi, c'était que cette femme-là avait besoin qu'on lui donne la main compte tenu des traumatismes et qu'elle ne connaît rien pour qu'elle commence à se sentir un peu de sécurité et compter sur quelqu'un un peu. Pour moi, tu ne peux pas envoyer une femme comme ça toute seule comme ça. Ça l'aurait plus la faire basculer dans un état psychologique encore plus important ».
(Intervenante#RCP3)

Les besoins des femmes immigrantes issues de différentes communautés ethnoculturelles sont très divers, ce qui demande aux intervenantes d'adapter leurs interventions tout au long du séjour. Les barrières de la langue, la méconnaissance des ressources, l'accumulation des expériences de racisme et de discrimination, et l'inaccessibilité des services nécessitent un accompagnement soutenu. L'intervenante doit d'abord les aider à s'adapter à un environnement inconnu, celui de la maison d'hébergement, et faciliter leur intégration au sein du groupe de résidentes. Ensuite, les intervenantes doivent préparer les femmes pour les nombreuses démarches à faire que ce soit auprès du système judiciaire, des services sociaux et médicaux, dans la recherche d'un logement, etc. Quelques intervenantes ont mentionné que pour offrir un accompagnement adapté aux besoins des femmes immigrantes, elles doivent d'abord leur fournir l'information nécessaire pour les aider à se familiariser avec leurs droits, les lois du pays d'accueil, les procédures, les mesures judiciaires et, finalement, les rôles que jouent les nombreuses institutions impliquées dans leur situation. Lors de ces accompagnements (à la cour, à l'hôpital, à l'école des enfants, etc.), les intervenantes jouent donc un rôle important à la fois pour éduquer et familiariser les femmes avec les protocoles et les exigences en vigueur dans les institutions, mais aussi pour faciliter la communication entre elles et les divers.e.s intervenant.e.s investies dans leur dossier. Il a été mentionné par plusieurs intervenantes que la collaboration avec d'autres organismes et institutions est un élément clé pour la réussite de l'intervention auprès des femmes immigrantes. Pour y arriver, les intervenantes doivent faire un travail de gestion de cas et coordonner leurs actions avec d'autres ressources.

« Le plan d'intervention était spécifique et je l'ai préparé avec la femme. C'était de lui expliquer les lois, c'est quoi une plainte, c'est quoi un procureur et c'était quoi cet organisme-là aussi que, dans un premier temps, on était pour rencontrer. Elle ne sait rien. Alors, on a commencé par ça. Il y avait beaucoup de choses en même temps qui pressaient. Les démarches avec le détective, le psychologue, avec l'aide sociale. On allait comme ça graduellement. Plus qu'elle apprenait des choses, qu'elle était éduquée, elle rencontrait des professionnelles (travailleuse sociale, psychologue, avocate de l'aide juridique). C'était quelque chose d'aidant parce qu'elle avait peur. Elle commençait à se sentir prise en charge et qu'il y avait des ressources. On a commencé de mettre une structure autour d'elle. C'est ça. Alors, je l'ai accompagné pour toutes les démarches ».
(Intervenante#RCP3)

Une autre dimension à travailler en intervention avec les femmes immigrantes est le développement ou la consolidation d'un réseau social pour les aider à venir à bout de leur situation de violence et briser leur isolement. Pour ce faire, des intervenantes font généralement preuve de créativité. Par exemple, pour les femmes qui souhaitent communiquer ou rétablir le contact avec leur famille restée dans leur pays d'origine, quelques intervenantes ont recours à des stratégies pour stimuler les femmes à utiliser les médias sociaux, entre autres en les aidant à ouvrir un compte Skype, ou encore à se procurer un ordinateur. De même, quelques intervenantes ont misé sur la création d'un système de réseautage entre femmes, par exemple en les encourageant à prendre contact avec les centres de femmes qui accueillent des femmes issues de leur communauté ou encore à mettre en œuvre des formes de soutien par les pairs entre femmes hébergées et femmes ex-hébergées.

« Une ex-résidente qui a fait tout le processus et les démarches. C'est tellement aidant pour cette personne-là ici de voir qu'une personne de même nationalité a vécu une expérience similaire. Lorsqu'elle lui explique tout ce qu'elle a fait et où elle est rendue, ça l'a aidé à ce qu'il y ait un petit peu d'espoir aussi ». (Intervenante#RCP3)

En ce qui concerne le suivi après un séjour en maison d'hébergement, des intervenantes ont mentionné des pratiques de nature intersectionnelle qui prennent en compte le positionnement des femmes immigrantes. Dans ce cas-ci, les intervenantes cherchent à outiller les femmes pour qu'elles puissent mieux surmonter des obstacles de nature structurelle (par exemple, les manifestations de discrimination rencontrées lors de la recherche d'un logement ou d'un emploi, les barrières de la langue). Ces pratiques consistent, entre autres, à aider les femmes à préparer leur demande d'équivalence de diplômes et à faciliter leur accès aux cours de francisation, à des programmes de formation et d'intégration qui offrent des services de soutien pour les personnes immigrantes dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Par rapport à l'intervention en contexte interculturel et à la gestion de la vie en groupe, la diversité des valeurs, des croyances, des pratiques d'éducation des enfants et des habitudes alimentaires a un impact sur les rapports entre résidentes ainsi qu'entre résidentes et intervenantes. Pour atteindre un certain niveau d'harmonie dans la maison et pour résoudre les tensions entre résidentes d'origines diverses, les intervenantes ont recours à diverses stratégies qui impliquent les femmes elles-mêmes :

« On va gérer les conflits aussi. Souvent, il peut y avoir des conflits. Donc, dans un premier temps, on va prendre de côté la personne qui exprime un malaise. On part dans l'idée et le fait que pour elle c'est différent. C'est la première fois qu'elle est confrontée à ça. Ce n'est pas facile. Il faut tenir compte aussi de ça. Quand c'est possible, on va essayer de faire de nouvelles expériences, ou sinon, de travailler au niveau du respect. De rester avec elle. Elle ne se sent pas bien avec les odeurs. Alors, qu'est-ce que tu peux faire dans ce temps-là? On essaie de trouver pour que tout le monde se sente bien ». (Intervenante#RCP3)

Parmi d'autres exemples donnés, mentionnons le fait d'inviter les femmes à planifier un souper à l'image de leurs traditions, à souligner des fêtes importantes pour les femmes hébergées, à organiser des discussions autour des thèmes en lien avec l'histoire de leur pays, à diffuser de l'information sur la culture de l'Autre et à faire en sorte que la décoration de la maison reflète la diversité des femmes. Les intervenantes font également état d'une série de « petites pratiques » qui permettent d'agir dans ce contexte de diversité culturelle comme de toujours s'informer sur leurs pratiques religieuses, d'obtenir un tapis et un coran, s'il y a lieu, et de s'assurer que la femme a un endroit tranquille pour faire ses prières.

3.2.3. Questionner et agir sur les rapports de pouvoir dans l'intervention

Des intervenantes parlent de l'intersectionnalité comme d'un outil de réflexion et d'analyse qui leur permet de s'interroger sur leurs relations avec les femmes aidées et l'intervention déployée. Elles reconnaissent que leurs relations sont souvent marquées par des rapports de pouvoir en raison de leur position d'experte et de l'autorité qui leur est accordée par l'organisme. Elles s'interrogent ainsi sur les représentations qu'entretiennent les femmes à leur égard, sur les effets de ces représentations dans la relation d'aide, car, comme l'évoque la participante plus bas, il ne s'agit pas que « d'analyser la femme », mais aussi soi-même comme intervenante ainsi que la relation qui se construit :

« Je me questionne plus sur l'impact que je peux avoir, le regard que l'autre peut avoir sur moi, l'influence que je peux avoir. Je trouve que ça nous remet plus en question nous-mêmes, pas juste de penser à la femme et d'analyser la femme. On s'analyse plus ».
(Intervenante#4)

Dans le même sillage, l'intersectionnalité permet de remettre en question leur propre cadre de référence (c'est-à-dire leurs connaissances expérientielles et issues de la pratique, leurs valeurs et référents, leurs positions sociales, etc.) et d'examiner en quoi cela influence leurs rapports avec les femmes. Les intervenantes sont ainsi conscientes que les femmes arrivent avec « un bagage de vie », et que ce bagage conditionne leurs expériences et positions sociales. Tout cela aura un impact sur la relation qui s'établira avec la femme hébergée. Elles réfléchissent ainsi aux manières dont elles peuvent les soutenir d'une façon qui fait sens pour les femmes concernées.

« Si cette femme-là arrive devant moi et me raconte son histoire, elle me voit comme une jeune fille québécoise de presque son âge. De quelle façon est-ce que ça influence ce qu'elle va me dire? Comment elle pense que je peux l'aider? Comment je peux la comprendre? » (Intervenante#4)

L'intersectionnalité peut permettre une prise de conscience des valeurs et des visions ethnocentriques qui sont portées par les intervenantes et ainsi encourager la mise en place d'une pratique de décentration de soi et de la culture dominante pour parvenir à trouver des solutions mieux adaptées aux besoins des femmes. Par exemple, l'objectif d'affirmation de soi, si valorisé dans les sociétés occidentales, peut être mal perçu dans d'autres cultures. Comme intervenante, imposer ses valeurs peut contribuer à « revictimiser » les femmes, précise une participante :

« Par exemple, je travaille avec une femme l'affirmation... je l'encourageais à s'affirmer et à prendre sa place parce qu'elle nommait qu'elle avait envie d'aller là, mais finalement en parlant, on s'est rendu compte qu'elle venait d'un pays où de s'affirmer, ça avait beaucoup de conséquences négatives, en tout cas, dans le milieu d'où elle venait. Donc, on ne parlait pas de la même chose, ça n'avait pas les mêmes enjeux. ... C'est vraiment dans ma façon d'analyser mes interventions que ça change beaucoup. De la questionner plus, en fait, ne pas juste dire 'je pense qu'elle vient de tel pays, elle doit penser comme ça', et d'aller l'interroger sur son vécu ». (Intervenante#4)

Néanmoins, selon quelques participantes, les intervenantes n'arrivent pas toujours à se détacher de certains jugements de valeur ou de représentations stéréotypées, particulièrement lorsqu'ils sont largement véhiculés dans la société. Par exemple, les pratiques parentales des femmes issues de l'immigration peuvent être l'objet de jugements de valeur ou stéréotypes. Comme Cynthia le souligne dans son récit, « il est impossible de dire que nous n'avons pas des jugements ». Pour résoudre une partie de ces dilemmes, les intervenantes ont recours à différentes stratégies, entre autres, en trouvant des lieux où elles peuvent en parler ou en faisant appel à l'expertise d'interprètes culturelles :

« Finalement, j'ai appris dans ma rencontre avec l'interprète que, pour elle, dans cette culture-là, c'est important que la mère soit beaucoup près de l'enfant et que la mère sert encore l'enfant. Que la mère soit quasiment au-devant des besoins de l'enfant, pour elle, c'est ça, être une bonne mère. Tandis que nous, les CANADIENNES, on est beaucoup dans l'autonomie ». (Intervenante#17)

Les intervenantes tentent ainsi d'utiliser leur expertise et lieu de collaboration pour mettre en œuvre diverses stratégies afin de mieux gérer les dynamiques de pouvoir. Elles le font aussi en s'interrogeant sur les effets des rapports de pouvoir sur les femmes aidées, notamment en s'informant sur la perception qu'ont les femmes du rôle de l'intervenante, de l'intervention proposée. Elles tentent en cela de valider si leurs compréhensions des réalités ou phénomènes qui affectent les femmes sont les mêmes que pour les principales concernées :

« Je vais plus me questionner par rapport au rôle de pouvoir que j'ai avec la femme, comment ça teinte mon intervention ou [comment cela m'influence] moi-[même], ce que je veux dire, est-ce qu'elle comprend la même chose que moi, est-ce que ça veut dire la même chose pour elle ? » (Intervenante#4)

En l'occurrence, la préoccupation majeure des intervenantes est de travailler avec les femmes selon leurs conceptions de leur réalité et d'adapter l'intervention à leur rythme, plutôt qu'à celui qu'elles souhaiteraient idéalement que les femmes adoptent afin de résoudre leurs difficultés. En outre, considérant l'ensemble des réalités des femmes hébergées, les intervenantes peuvent être amenées à travailler à l'extérieur de leur zone de confort, qui est a priori la violence conjugale, pour intervenir sur d'autres problématiques qui sont à l'origine de la situation de violence vécue. Comme le mentionne une participante, il importe de cibler l'origine du problème, qui peut être diverse :

« Il y a des femmes qui n'auraient peut-être pas vécu de la violence conjugale si elles n'avaient pas d'autres problématiques. Donc, on peut être amenées à travailler ces autres problématiques-là. On travaille directement sur la base du problème qui fait en sorte qu'elles se sont retrouvées dans une situation de violence conjugale ». (Intervenante#13)

3.3 L'influence de l'intersectionnalité sur les structures organisationnelles

Les entretiens menés auprès des intervenantes et des directrices ont permis d'identifier le fait que la notion de l'intersectionnalité suscite des réflexions et des questionnements au regard non seulement de l'intervention comme nous l'avons vu dans la section précédente, mais aussi concernant la culture et les structures organisationnelles des maisons d'hébergement. Nous discuterons d'abord des réflexions qui ont entouré la redéfinition de la mission des maisons et, ensuite, des remises en question concernant certaines règles et certains codes de vie qui les régissent. Finalement, sur le plan des pratiques gestionnaires, les témoignages des directrices révèlent à la fois des changements qui ont été déjà mis en place suite à l'adoption de la Charte et d'autres qui sont envisagés dans la foulée de cette démarche menée par la Fédération concernant l'intégration d'une perspective intersectionnelle dans leur réseau et pratiques d'intervention.

3.3.1 Réflexions entourant la mission des maisons d'hébergement

Les intervenantes constatent un changement d'orientation de la part des maisons qui, depuis leur mise sur pied dans les années 1980, ont surtout mis l'accent sur l'accueil des femmes victimes de violence conjugale. Aujourd'hui, cette mission apparaît s'élargir, car la problématique de la violence conjugale ne peut plus être appréhendée en vase clos; d'autres problématiques s'imbriquent à la violence vécue et doivent être abordées de façon concomitante et non plus compartimentée.

« On a de moins en moins de cas de violence pure. On voit que les femmes sont victimes d'autres formes d'oppression. La personne appelle parce qu'elle a besoin de sécurité et parce qu'elle est menacée par un conjoint violent. Souvent, surtout en hébergement, leur besoin premier c'est : un toit, une stabilité, de la nourriture, etc. ». (Intervenante#13)

« D'une définition restrictive de sa mission (violence conjugale femmes et enfants), la maison a commencé à accepter des femmes toxicomanes ou vivant d'autres problématiques sociales. Ces problématiques sont vues comme des stratégies de survie ou des conséquences de la violence conjugale ». (Directrice#32)

Dans cette perspective, les intervenantes et les directrices évoquent l'idée d'un « continuum de la violence », ce qui permet une analyse plus globale des réalités des femmes. De fait, les intervenantes sont à même de constater les liens qui existent entre les problèmes de toxicomanie, de santé mentale ou d'itinérance vécus par les femmes hébergées et la violence conjugale dont elles sont ou ont été victimes. C'est dans cet ordre d'idées que les directrices constatent un changement organisationnel dans plusieurs maisons : lorsque des femmes se présentent à l'organisme en évoquant une problématique de toxicomanie, elles sont accueillies et écoutées dans un premier temps, et non pas d'emblée référées à une autre ressource, comme cela se produisait antérieurement selon certaines participantes. Bien que les pratiques diffèrent d'une maison à une autre à cet égard, pour nombre d'intervenantes, envisager un élargissement de la mission représente un « passage obligatoire » pour les maisons qui se traduit, entre autres, par une évolution dans l'offre de services.

« C'est devenu une nécessité d'offrir de bons services à toutes les femmes qui vivent de multiples problématiques [...]. Oui, il y a l'immigration, mais il y a aussi des femmes autant québécoises d'ici qui ont plusieurs formes d'oppression, que ce soit l'itinérance ou la toxicomanie, qui sont exposées aux préjugés ». (Intervenante #5)

« On est une maison pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, mais dans les faits, ce n'est pas ça. On accepte toutes formes de violence envers les femmes. Donc, peut-être qu'on changera notre mission ». (Directrice #33)

Certaines directrices croient ainsi que la mission de leur maison, telle que présentement libellée, ne reflète pas tout à fait leur réalité, car elles acceptent d'ores et déjà des femmes qui sont aux prises avec différentes problématiques, et non seulement de la violence conjugale. En revanche, dans un cas, une directrice évoque que, selon elle, les réalités ou les situations des femmes hébergées n'ont pas tant changé depuis les dernières décennies, c'est plutôt l'approche d'intervention qui a évolué au regard de l'intersectionnalité :

« La femme qu'on accueille aujourd'hui n'est pas vraiment différente de la même femme qu'on accueillait autrefois. La problématique de la violence conjugale n'a jamais été la seule dimension prise en considération. On est plus enclines à regarder son histoire, voilà une différence d'attitude, mais la femme qui frappe à la porte n'est pas différente ». (Directrice #34)

Par-delà cette opinion divergente, plusieurs participantes rappellent que les discussions, présentes et à venir, entourant l'intersectionnalité dans leur réseau seront l'occasion de réfléchir à la mission des maisons de la Fédération. Ceci afin qu'elle reflète un souci de plus en plus prégnant, à savoir : favoriser l'inclusion de toutes les femmes qui font une demande d'hébergement parce qu'elles sont dans le besoin. Comme le souligne une répondante, « ça fait partie des choses de l'intersectionnalité que de dire qu'on est là pour toutes les femmes » (Directrice#36). En somme, adopter une approche intersectionnelle laisse supposer, du moins sur le plan des structures organisationnelles, un accueil inconditionnel de toutes les femmes, peu importe leurs origines et problématiques.

3.3.2 Questionnements entourant les règlements dans les maisons d'hébergement

Comme nous l'avons évoqué précédemment, parler d'intersectionnalité est assez récent dans les équipes de travail; certaines directrices ont aussi fait ce constat au regard de leurs propres maisons. Néanmoins, les groupes de discussion menés ont fait surgir plusieurs questionnements entourant l'adoption d'une perspective intersectionnelle au regard de certains règlements et codes de vie qui régissent la vie communautaire. En continuité avec la réflexion entourant l'élargissement de la mission des maisons, les intervenantes s'interrogent sur les critères d'admission de la structure d'accueil. Certaines participantes estiment qu'ils demeurent relativement restrictifs et, ce faisant, ils excluent certaines femmes nécessitant un hébergement. De plus, ces règlements peuvent aller à l'encontre des valeurs féministes, notamment en matière du principe de l'égalité dans les rapports aidée-aidante, comme en témoignent deux intervenantes :

« C'est qu'on est beaucoup dans un rôle d'autorité par rapport aux femmes et il y a beaucoup de règles. Alors au niveau de la notion d'égalité, les femmes dans leur perception qu'elles ont de nous, elles ne nous voient pas égales à elles à la base quand elles arrivent. C'est beaucoup ce niveau-là qui est à travailler, et c'est bon qu'on se ramène aussi ». (Intervenante #1)

« Je pense qu'on pourrait être plus inclusive souvent, c'est peut-être quelque chose qui pourrait changer dans notre structure... Dans les questionnaires d'accueil, est-ce qu'on pose trop de questions ? Comment est-ce qu'on pose les questions ? Est-ce que ça met en position de pouvoir tout de suite ? Est-ce qu'on brusque la femme ? ». (Intervenante #4)

Parallèlement, d'autres participantes rappellent que ces critères d'admission ont leurs raisons d'être, car ils ont été établis en vue d'offrir un milieu de vie communautaire serein et respectueux pour toutes les femmes. Rappelons que dans les maisons d'hébergement toutes les femmes, et les enfants le cas échéant, habitent sous le même toit. Des règles ainsi que des codes de vie régissent le « vivre-ensemble » dans l'organisme. Dans ce contexte, ce sont les problématiques liées à la santé mentale et à la toxicomanie qui apparaissent les plus litigieuses lorsqu'il s'agit de prendre une décision concernant l'accueil des femmes :

« Nous, s'il y a une femme qui arrive et qu'elle a des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, on cherche une autre ressource. [...] C'est la logique de la règle, parce qu'il y a des enfants partout [dans la maison] et c'est la vie communautaire, on ne peut pas avoir des femmes avec des problèmes de santé mentale et de consommation ». (Intervenante #3)

« Nous, on demande une certaine stabilité au niveau de la santé mentale, au niveau de toutes les sphères, avant d'être admise ». (Intervenante #1)

« Je pense que c'est dans les règles, pour avoir une certaine stabilité, pour les femmes avec des enfants, mais on n'est pas une maison de réinsertion, alors on n'oblige pas les personnes à arrêter de consommer, ce n'est pas par rapport à ça, c'est juste qu'on veut que la maison reste calme ». (Intervenante #2)

Par-delà les règles liées à l'admission, les problèmes de comportements violents et de toxicomanie que peuvent avoir certaines femmes causent aussi des difficultés et des tensions au sein des milieux de vie. Plusieurs maisons ont conséquemment adopté des politiques de « tolérance zéro », c'est-à-dire qu'il est interdit de consommer de l'alcool et de la drogue, et de montrer des comportements violents ou agressifs pendant le séjour. Encore ici, les pratiques diffèrent selon les maisons, mais les propos soulevés témoignent des tensions qu'engendrent ces règles. Certaines intervenantes mentionnent que le principe de la « tolérance zéro » peut brimer les femmes, voire les « revictimiser en retournant la femme à la rue ». L'invocation de cette règle engendre subséquemment des conflits de valeurs et des dilemmes éthiques lorsqu'il faut décider en équipe de l'expulsion d'une femme qui ne s'est pas conformée aux règlements :

« Quand on sait que la madame « squat » d'un endroit à un autre, et que c'est l'hiver, qu'il fait -40, puis qu'elle est en état de consommation, ça crée non seulement des difficultés à prendre la décision, mais aussi des conflits de valeurs puisqu'on ne peut pas être insensible à cette réalité-là, même si on sait qu'on franchit les limites qu'on s'était mises en équipe ». (Intervenante #9)

D'autres rappellent que si cette « tolérance zéro » fait dûment partie des normes formelles, informellement, dans les pratiques, « ça dépend toujours ». À cet effet, « c'est du cas par cas », dira une autre intervenante (#8). Sa collègue abonde dans le même sens : « On a un règlement, on a un code de vie, mais on n'est pas très strictes. On suit 'cas par cas', selon la situation de la femme » (Intervenante #3). Cependant, cette gestion individualisée du « cas par cas » crée aussi des conflits dans l'équipe de travail et, parfois, entre les résidentes. En outre, les témoignages des intervenantes laissent voir beaucoup de questionnements concernant l'application de ces règlements : Faut-il recourir à la règle de la tolérance zéro à la violence dans toutes les situations ? Que faire avec une femme qui ne prend pas la médication prescrite pour les problèmes de santé mentale qu'on lui a diagnostiqués et qui montre des comportements violents ? La question de la sécurité, qui est un principe central en maison d'hébergement, demeure un enjeu nodal qui traverse leurs réflexions :

« C'est sûr qu'on a des règles très strictes par rapport à la violence, mais est-ce que c'est de la violence ou... elle s'affirme de cette façon? Est-ce que c'est acceptable? Est-ce qu'on peut le travailler ou non? Comment on se positionne nous si on a l'impression qu'on vit, qu'on reçoit l'agressivité? Est-ce que ça peut mettre la sécurité des autres femmes en jeu? ». (Intervenante #4)

Ces propos rappellent aussi les difficultés qui ont été évoquées par les intervenantes sur le plan de l'intervention, notamment lorsque des femmes adoptent des comportements violents. Dans ce registre, les politiques de la « tolérance zéro » rendent l'établissement du lien de confiance parfois plus difficile avec les femmes hébergées, ce qui amène une intervenante à affirmer que « [leur] structure et [leurs] règles rendent difficile [leur] intervention [...] ça ne fonctionne toujours pas » (#9). Des tensions émergent ainsi à l'occasion entre les femmes qui ne se conforment pas aux règles et les intervenantes ; ces dernières « n'aiment pas jouer à la police », car elles ne sentent pas à l'aise dans cette position davantage de « surveillance » que d'intervention :

« Si on applique nos règles de vie bien encadrées et qu'on a quelqu'un qui a un problème en santé mentale, et qui ne rentre pas dans nos règles de vie pour X raisons, [car], elle, ce n'est pas comme ça qu'elle fonctionne, [nous] on devient toujours à couteaux tirés avec la femme. Nous, on est mal à l'aise dans ça aussi, on n'est pas bien ». (Intervenante#11)

Finalement, la question de la durée du séjour, qui varie selon les maisons, a été aussi l'objet de quelques discussions. Les difficultés évoquées s'articulent surtout autour des ressources qui offrent principalement des séjours d'hébergement de courte durée. Pour une intervenante (#5), il y a « quelque chose de malsain », voire de « contradictoire », pour une maison d'hébergement d'offrir des séjours de courte durée puisque cette limite, non seulement freine les démarches que les femmes entreprennent, mais les oblige aussi à se tourner vers une autre ressource d'hébergement le temps qu'elles puissent se trouver un logement. Par conséquent, ces limites sur le temps de séjour n'apparaissent pas aidantes pour plusieurs femmes, car elles continuent de « tourner dans le système », selon cette dernière répondante.

D'autres ajoutent que les séjours très courts peuvent contrecarrer l'approche féministe quant à l'importance de respecter le rythme de chaque femme et de tisser un lien de confiance, comme l'illustre cette intervenante : « Les maisons travaillent à court terme alors que certaines femmes auraient besoin d'un long terme pour développer un lien de confiance. Ce n'est pas évident pour elles et leurs enfants de faire des changements dans leur vie, de parler de leur vécu... » (Intervenante#15). Dans cette optique, travailler au développement de l'autonomie apparaît, dans certains cas, plus difficile dans une perspective d'hébergement de court terme. Il faut, de plus, prendre en considération l'obstacle que représente la langue d'usage de certaines femmes, rappelle une autre intervenante, « car faire des démarches avec quelqu'un qui ne parle pas la langue, prend plus de temps » (Intervenante#1). A contrario, d'autres invoquent le fait que les normes entourant les courts séjours peuvent « obliger la femme à se mettre en action, si [elle] ne fait rien et dit n'importe quoi [pour être hébergée] » (Intervenante#13).

3.3.3 Les changements apportés quant aux règlements en résonnance à l'intersectionnalité

Dans la foulée de l'adoption de la Charte, et des discussions qui ont suivi concernant l'adoption d'une perspective intersectionnelle au sein du réseau des maisons membres de la Fédération, les directrices et les intervenantes ont partagé quelques récents changements qui avaient eu lieu en ce qui concerne les règlements et les codes de vie. D'abord, cette initiative d'intégration de l'intersectionnalité dans la philosophie et la mission des maisons, lesquelles guident les pratiques d'intervention, a eu pour effet, dans certains cas, d'amener les directrices et les intervenantes à travailler davantage en sous-comités et à « prendre le temps de réfléchir ensemble » aux difficultés vécues, notamment celles qui visent les structures et les normes du « vivre-ensemble ». À cet égard, les discussions entourant l'intersectionnalité ont permis non seulement de s'interroger sur les fondements sous-jacents aux règles dont les maisons se sont dotées et leurs conséquences sur divers plans, mais aussi de réfléchir à leurs propres limites, comme travailleuse œuvrant dans ce contexte organisationnel particulier :

« Nous, on est aussi en restructuration des règlements de l'organisme. Donc, je pense que ça fait prendre conscience [l'intersectionnalité] de nos limites à nous, de nos défis à nous, de nos préjugés à nous, plus que juste l'intervention féministe [en elle-même]. [...] Toute cette structure-là qu'on s'est créée. Puis, d'arriver à la questionner ou à la déconstruire. Du moins, de la rendre visible : que ça ne soit plus une structure cachée, mais que ça soit clair [qu'elle] existe. On a en nous, telle, telle et telle limite. Puis, il faut savoir travailler avec ça en équipe. L'approche intersectionnelle, ça permet ça beaucoup ». (Intervenante#21)

Plus encore, l'intersectionnalité interpelle l'ensemble du milieu organisationnel et son « cadre de vie »; cette approche ou ce cadre d'analyse ne peut pas être appliqué uniquement aux pratiques d'intervention. L'intersectionnalité doit imprégner l'entièreté des pratiques, des structures et des valeurs qui constituent la ressource :

« Le cadre de vie est une intervention en soi. [...] Les demandes, entre autres d'hébergement, c'est déjà le point de départ de l'intervention qui fait que, pour nous, on ne peut pas catégoriser [seulement l'intersectionnalité à] l'intervention. C'est tout ça, et c'est tout ça qui doit être teinté de cette vision intersectionnelle. [...] l'intersectionnalité doit se vivre ou être teintée partout ». (Directrice#35)

Ainsi interpellées par la portée de l'intersectionnalité sur l'ensemble des structures qui régissent les maisons, plusieurs directrices mentionnent, tantôt les changements qui ont été apportés et, tantôt, ceux qui pourraient être adoptés afin de répondre aux difficultés vécues eu égard aux règles établies. Différentes stratégies sont évoquées à cet effet: tenter de réduire les règles pour se recentrer sur les besoins des femmes, développer plus de souplesse dans leur application en faisant davantage de « cas par cas », réfléchir « à qui et à quoi servent ces règles » en d'autres mots, ont-elles pour finalité d'être « rassurantes » pour les intervenantes et les directrices ou pour les femmes aidées ?

L'enjeu des rapports de pouvoir entre le personnel et les femmes demeure aussi l'objet de préoccupations. On s'interroge sur les moyens de redonner du pouvoir aux femmes dans l'organisation de la vie communautaire, d'éviter l'utilisation des règles comme moyen de contrôle, d'avoir le souci d'expliquer et de mieux communiquer aux femmes la nature des règlements, de favoriser une gestion participative, etc. Une des stratégies éprouvées passe par un changement de langage afin d'être moins dans la contrainte des règles et davantage dans la dimension de la reconnaissance de droits :

« Au lieu d'avoir une règle, on l'a changé comme un droit par exemple. C'était juste une question de renommer les choses. Ce n'était pas que, par exemple, on n'avait pas le droit de n'ouvrir la porte à personne, mais c'était que la porte est ouverte par les intervenantes. Ce n'est pas que vous ne pouvez pas employer le téléphone, c'est que vous avez des téléphones à votre disposition. On a changé notre façon d'expliquer notre structure ». (Directrice#34)

À la vue des changements qui ont été apportés dans certaines maisons, quelques intervenantes notent que ceux-ci ont eu des effets positifs sur le plan de l'intervention, notamment au regard de l'approche féministe et de sa prémisse d'égalité dans les rapports entre aidées et aidantes. À cet égard, ces participantes rappellent que de tels changements amènent plus de cohérence face à l'intervention féministe et à leur rôle comme intervenante féministe :

« Avec les changements qu'on amène en maison d'hébergement, pour moi, c'est moins contraignant et moins rigide. Donc, ça m'amène plus dans ce que je suis, dans la souplesse, dans croire à l'autre personne et [à son] potentiel [...]. Moi, ça m'amène de l'espoir. [...]. Ça correspond plus à mes valeurs ». (Intervenante#22)

« On a vraiment essayé de changer les règlements de la maison pour changer la dynamique de pouvoir entre les intervenantes et les femmes pour ne pas appliquer une dynamique de contrôle sur les femmes ». (Intervenante#21)

Par ailleurs, des directrices ont rappelé que certains changements envisagés, particulièrement la révision de la mission des maisons d'hébergement afin de l'étendre aux femmes aux prises avec diverses problématiques telles que la santé mentale et, ou la toxicomanie, peuvent rencontrer certaines résistances au sein des conseils d'administration par exemple. À ce propos, il importe de tenir compte des impératifs liés à ce milieu de vie qui exigent un « vivre-ensemble » respectueux de toutes et nécessitent une certaine d'adaptation de la part des femmes accueillies :

« Toutes les femmes ne peuvent être accueillies : des balises sont mises en fonction de leur histoire de vie, de leur parcours. Il faut partir de leur capacité à respecter les « incontournables » du « vivre-ensemble » dans la maison, leur redonner du pouvoir en les responsabilisant lors de l'admission : Que vas-tu faire pour t'adapter? Quelles sont tes solutions? ». (Directrice#33)

Rappelons finalement que l'enjeu de la sécurité de toutes les femmes, et des enfants le cas échéant, reste une pierre angulaire dans l'ensemble des discussions, et ce, que ces dernières concernent la révision de la mission de la maison, des règlements, particulièrement celui qui a trait à la « tolérance zéro » en matière de consommation ou de comportements violents. En somme, bien que ce large travail de réflexion, qui a été entamé dans la foulée de l'introduction de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement, ne soit pas terminé, les participantes jugent le processus fort stimulant. Ces discussions permettent de prendre conscience de l'influence des systèmes de protection qui structurent le « vivre-ensemble » sur les femmes, de s'interroger sur les limites qu'ils occasionnent sur le plan de l'intervention et de réfléchir à leur cohérence au regard de leurs valeurs féministes.

3.4 Défis et enjeux de l'intégration de l'intersectionnalité dans les pratiques des maisons d'hébergement

Nous avons demandé aux intervenantes et aux directrices de nous dire comment elles envisagent l'avenir de l'intersectionnalité dans leur maison, quels sont ces enjeux sous-jacents comme approche d'intervention, quelles stratégies pourraient être déployées pour en favoriser une meilleure appropriation et quels sont les défis à relever pour s'assurer sa mise en application et sa diffusion dans le réseau des maisons.

3.4.1 Intervenir dans un contexte de diversité : les enjeux du quotidien

Depuis la dernière décennie, nous l'avons déjà souligné, le profil des femmes recueillies en maison d'hébergement s'est diversifié et les problèmes vécus se sont complexifiés, obligeant ainsi les maisons d'hébergement à remettre en question leurs approches, à mieux s'informer sur les situations vécues par les femmes, à revoir leurs politiques, le cas échéant, et à se doter d'outils d'intervention adaptés à ces nouvelles réalités :

« Ça ne fait pas si longtemps que je travaille en intervention, mais j'ai l'impression que les femmes qui viennent dans nos ressources ont quand même changé et c'est sûr que, nous aussi, il faut s'adapter aussi à tout ça et je pense que ça aide. Ça aide à se questionner comme intervenante avec ces femmes-là. Je pense que ça peut juste améliorer nos pratiques ». (Intervenante#4)

Dans un milieu de vie où les femmes sont amenées à vivre dans un espace collectif et une communauté de tous les jours, on ne peut passer sous silence les difficultés engendrées par les différences culturelles. Des intervenantes ont illustré ces difficultés en prenant pour exemple, entre autres, des situations complexes survenues avec des femmes autochtones, en raison de leur caractère inhabituel, voire déstabilisant, notamment parce que leurs référents culturels apparaissent très différents. L'exemple du mari qui reconduit lui-même sa femme à la maison d'hébergement avant l'éclatement d'une crise ou encore celui de la femme qui arrive en compagnie de tous ceux qui vivaient sous son toit au moment des incidents de violence ont été des situations totalement inusitées et déstabilisantes pour les intervenantes. Plus globalement, les différences culturelles de toutes sortes, notamment, les valeurs diverses des femmes qui se manifestent, par exemple, dans les différentes pratiques parentales, sont propices à causer des malaises entre les intervenantes et les femmes hébergées. Une intervenante mentionne que ces situations sont propices à alimenter les préjugés : « Je trouve qu'on a le jugement facile, de dire des fois, pour une Haïtienne, le ménage, l'hygiène, ce n'est pas comme les Québécoises.... Il y a beaucoup de préjugés dans les différences » (Intervenante#5).

Cette réalité les amène en revanche à s'interroger sur leurs aprioris et préjugés à l'égard de certaines femmes qu'elles soient immigrantes, jeunes ou âgées, assistées sociales, autochtones, voilées, dépendantes aux psychotropes, homosexuelles, etc., ce qui les pousse à réfléchir à leurs propres valeurs et représentations culturelles. À cet égard, nous l'avons dit, l'intersectionnalité leur apparaît comme une approche qui leur permet de prendre en compte la pluralité des histoires de vie, des appartenances ethniques et religieuses, des positions sociales, et de faciliter l'intervention en considérant « toute l'histoire de la femme » dans le respect des différences. Dans ce contexte, la réflexion sur ses propres valeurs et conceptions du monde comme intervenante est inévitable :

« On parle beaucoup des femmes immigrantes, je pense que c'est une réalité qu'il y avait moins dans les maisons d'hébergement avant et que là, on est plus confrontées et ça vient beaucoup questionner au niveau de nos valeurs, au niveau des choses qu'on prend pour acquises ». (Intervenante#1)

« Donc, on va devoir avoir une ouverture plus large. De quelle façon va-t-on le faire? Je ne sais pas. On n'est pas rendu là ». (Intervenante#7)

Intervenir dans un contexte de diversité reste ainsi un enjeu du quotidien, car il faut souvent négocier les rapports interpersonnels, et ce, malgré l'idéal d'ouverture projeté par les intervenantes. Sur le terrain, les besoins et attentes (des femmes et des intervenantes) ne coïncidant pas toujours. Parfois, c'est aussi la rigidité des règlements de la maison, discutée précédemment, qui peut aussi attiser les tensions entre les intervenantes et les femmes. Suite à la présentation de la vignette illustrant un cas-type de femme en difficulté et de l'intervention hypothétique qui serait réalisée le cas échéant, les intervenantes constatent aussi l'écart entre

leur idéal d'ouverture à toutes les femmes qui frappent à leur porte et la réalité du terrain et des limites de leur intervention : « Au début, on a toutes expliqué [ce qu']on ferait ça, puis après, quand on a parlé de nos réalités [en maison], finalement, ce qu'on a dit, ça ne tenait même plus la route. C'est intéressant de voir comment on peut avoir une idée, et finalement, ce n'est pas ça qui s'est passé » (Intervenante#1).

Par ailleurs, plusieurs directrices réalisent que la composition trop homogène des équipes en place (femmes blanches, d'origine québécoise) peut faire obstacle à leur volonté d'accueillir des femmes de toutes origines et de toutes conditions sociales. Plusieurs questionnements ont été soulevés par ces dernières lors des discussions de groupe : comment améliorer le fait que la majorité des intervenantes sont unilingues francophones et que des résidentes sont anglophones ou allophones ? Et sur le plan de l'intervention, comment répondre à leurs besoins de base et développer une relation de confiance ? Bien évidemment, le défi n'est pas nouveau et des stratégies sont déjà en place pour accueillir les femmes sans discrimination (embauche d'interprètes, d'intervenantes bilingues et parfois multilingues). Toutefois, en période de rareté des ressources financières et d'une augmentation des besoins, les sommes nécessaires pour améliorer la communication interculturelle au sein des maisons manquent souvent.

Malgré ce contexte, les participantes font preuve d'imagination et de persévérance dans la recherche de solutions. Plusieurs intervenantes ont mentionné différentes habiletés développées au fil des jours : « Des fois, on marche à pictogrammes. Puis, c'est bien drôle. On en a déjà vu une qui parlait le mandarin. On ne comprenait rien de ce qu'elle disait. J'ai sorti des petits dessins et c'est « de même » qu'on a fonctionné » (Intervenante#16).

Le défi, affirme certaines directrices, consiste à déployer des stratégies de recrutement favorisant une équipe de travail plus diversifiée. En d'autres mots, elles doivent revoir leurs façons de faire. Par exemple, « ne pas passer uniquement par Emploi-Québec », évoque une directrice, mais bien élargir leur bassin de recrutement et penser à d'autres stratégies de communication si on ne veut pas refuser une femme allophone.

3.4.2 Les besoins en termes de formation...tout azimut !

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, une majorité des intervenantes en sont à leur premier contact avec l'intersectionnalité. Par conséquent, l'approche intersectionnelle, dans leur contexte d'intervention, leur apparaît « floue » et complexe dans son application dans la pratique. Plusieurs avouent se sentir tiraillées entre une certaine résistance au changement et leur désir de répondre aux multiples besoins des femmes. Bien qu'elles se disent « confortables dans leurs souliers », elles souhaitent aussi explorer de nouvelles avenues, tout en étant conscientes de l'ampleur de la tâche et des défis à relever. À ce propos, une intervenante précise qu'il importe que toutes « croient » en cette approche et qu'elles soient cohérentes dans leur discours :

« C'est vraiment difficile de le mettre au quotidien et que toutes les intervenantes soient solidaires avec ce qu'on va instaurer. Il faut y croire. C'est là, je pense, qu'il va y avoir beaucoup de travail à faire, au niveau de : 'Y crois-tu toi ?'. Si on s'enlignait comme ça, il faut que tout le monde y arrive. Ce n'est pas juste : 'Moi, je dis un discours et, toi, tu dis un autre discours ». C'est là qu'on est actuellement. On est parfois très individuelles comme intervenantes ». (Intervenante# 19)

« On a beaucoup de travail à faire ». Pour l'instant, je me retrouve parfois, d'autres pas du tout. En tant qu'équipe, je vais dire qu'on est loin souvent de ce que j'ai lu. Je pense que ça serait de tendre vers ça [l'intersectionnalité], idéalement prochainement. J'ai l'impression que ça va être un travail énorme. » (Intervenante# 19)

Nombreuses sont celles qui envisagent tout le potentiel de l'intersectionnalité appliquée à l'intervention féministe, mais elles estiment que les besoins en matière de formation sont énormes. Non seulement pour mieux comprendre et opérationnaliser l'intersectionnalité selon leur contexte, mais aussi pour mieux intervenir lorsqu'elles sont confrontées à des situations complexes où des connaissances provenant d'autres champs que la violence, telles que celles concernant la toxicomanie ou la santé mentale, apparaissent nécessaires. De plus, puisque l'approche intersectionnelle en maison rime avec les problématiques entrecroisées que vivent les femmes, on mentionne ne pas toujours se sentir outillées pour intervenir auprès de femmes qui présentent, par exemple, des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie.

« J'ai un petit 'bug'. Dans le sens que, oui, c'est super beau et, oui, j'aimerais ça appliquer tout ça [l'intersectionnalité], mais en même temps, j'ai l'impression de manquer d'information et de formation. Je n'ai pas de formation en toxicomanie. Je n'ai pas de formation en itinérance. Oui, globalement, mais vraiment travailler en profondeur... Oui, c'est une super idée et c'est du 'bonbon' [l'approche intersectionnelle], mais, en même temps, je manque de ressources ». (Intervenante#22)

Dans ce registre, les intervenantes s'indignent de l'attitude de certaines organisations, comme les services policiers ou le réseau de la santé et des services sociaux, qui leur « droppent » des femmes en crise et les obligent ainsi à les accueillir, même si elles n'ont pas nécessairement les outils ou les ressources pour le faire : « On devient comme des experts par la bande, mais il n'y a rien qui est fait officiellement » (Intervenante#13). Dans cette perspective, plusieurs s'appréhendent comme des « généralistes », puisqu'elles se familiarisent souvent par la bande avec d'autres problématiques. Toutefois, malgré les savoirs intégrés par la pratique, les besoins de formation restent prégnants, car cela permet le renouvellement des pratiques et des outils d'intervention :

« Je pense que le fait de toucher à plusieurs problématiques ça fait aussi qu'on demeure plus généralistes que spécialistes. D'où l'importance de vraiment renouveler les outils et les formations parce que c'est sûr que la violence conjugale demeure notre prémisses, mais ce n'est plus la majorité de notre clientèle nécessairement ». (Intervenante#9)

Dans ce contexte, recevoir davantage de formation donnerait plus de visibilité et d'encadrement à leurs pratiques. Plus encore, il y a lieu de systématiser les pratiques d'intervention, notamment pour celles qui estiment que l'intersectionnalité, « on le fait déjà ». Pour ces dernières, il y a nécessité d'offrir « une structure et des outils qui nomment exactement ce qu'on fait » (Intervenante#11). De plus, la formation de base sur l'intervention féministe reste toujours pertinente en considérant, d'une part, le roulement de personnel dans certaines ressources et, d'autre part, les préjugés qui sont toujours véhiculés à son endroit :

« Je pense que ça serait intéressant aussi d'avoir un training chez nous, parce que presque la moitié de l'équipe sont à l'aise avec ça et l'autre moitié sont nouvelles. Elles veulent en savoir plus ». (Intervenante#2)

« Je trouve qu'il faudrait avoir une formation dans chaque maison pour que toutes les intervenantes aient l'information, parce que, des fois, je trouve qu'il y a des gens qui ne sont pas bien informés, et il y a comme de la résistance à l'intervention féministe ». (Intervenante#3)

Au final, les intervenantes ont souligné le rôle essentiel que jouent les directrices, non seulement sur le plan de l'accès à la formation, mais aussi lorsqu'il est question de la circulation et de la diffusion de l'approche intersectionnelle au sein des maisons. Elles sont vues comme des "intermédiaires" entre la Fédération et les intervenantes sur le terrain, des courroies de transmission essentielles. Nous en discutons en conclusion de ce chapitre.

3.4.3 Le rôle des directrices dans la circulation de l'information et la formation

De leur côté, les directrices semblent bien conscientes de leur rôle de courroie de transmission entre la Fédération et leur équipe de travail. Les directrices qui ont participé au groupe de discussion disent que, régulièrement, elles prennent le pouls de leur équipe pour vérifier où elles en sont rendues dans leurs réflexions sur l'approche intersectionnelle. Elles rappellent que, dans les suites de l'adoption de la Charte, les discussions sur les nouvelles orientations de la maison sont fréquentes, parfois longues, mais toujours stimulantes : « les filles se sentent impliquées et qu'elles réfléchissent vraiment sur la question, ça fait tout un changement dans la maison », ajoute une directrice (#33). Puisqu'elles s'interrogent sur le niveau de compréhension et d'appropriation de l'approche intersectionnelle au sein de leur équipe de travail, elles savent qu'elles ont tout intérêt à multiplier les occasions d'échange avec (et entre) les intervenantes pour favoriser le partage d'expériences et de connaissances, la transmission des savoirs entre anciennes et nouvelles ainsi que le développement de la solidarité. Pour elles, il importe que l'appropriation de l'approche intersectionnelle soit progressive et respectueuse du rythme de l'équipe :

« Est-ce que ça a été complètement compris, voulu et intégré par tout, tout le groupe? Je ne pourrais pas dire, mais maintenant c'est ça, et ça l'a été quand même notre point de ralliement [par rapport à l'adoption de la Charte]. Là, on est plus dans une étape, à ce que je comprends, où on a à l'intégrer, à se l'approprier et à faire vivre les éléments de la Charte ».
(Directrice#35)

Dans la même logique, elles sont bien conscientes du défi que représentent les situations complexes vécues par les femmes et leur multiplication dans leurs maisons. Elles savent en ce sens que les besoins de formation des intervenantes sont réels, mais certaines critiquent toutefois l'attitude des autres services publics, qui « peltent tout dans leur cour, les obligeant à s'occuper de toutes les problématiques sans en avoir les moyens » (Directrice#35). Dans ces circonstances, les directrices doivent relever le défi de répondre à la fois à des demandes d'aide de femmes de plus en plus vulnérables et fragilisées, tout en sachant qu'elles ne disposent pas nécessairement de ressources financières pour répondre à tous les besoins de formation, ou encore de ressources humaines et structurelles suffisantes. D'où cette recherche permanente d'un financement adéquat de la part des pouvoirs publics pour leur permettre d'offrir la formation nécessaire aux intervenantes, à qui l'on demande de faire preuve de polyvalence, de compétence et de capacité d'adaptation face à des réalités de plus en plus lourdes et complexes.

4. Analyse et discussion

À la lumière des résultats présentés précédemment, ce dernier chapitre vise à faire une synthèse analytique des données au regard des objectifs poursuivis dans le cadre de cette recherche. À cette fin, rappelons succinctement que les objectifs de l'étude étaient de : 1) Comprendre la résonance de l'intersectionnalité à partir du point de vue des intervenantes et des directrices des maisons (c'est-à-dire son sens, sa signification, sa place dans les maisons); 2) Identifier les pratiques d'intervention féministe qui s'inscrivent dans une approche intersectionnelle; et 3) Cerner les difficultés, les tensions et les défis auxquels sont exposés les intervenantes et les directrices qui côtoient des femmes vivant de multiples problématiques sociales.

De nature qualitative et de type descriptif, la présente recherche a ainsi cherché à exposer et mettre en lumière les connaissances, conceptions et réflexions des actrices impliquées quotidiennement auprès de femmes en difficulté, à savoir les intervenantes et les directrices des maisons d'hébergement membres de la Fédération. Afin d'étayer l'analyse des résultats et d'enrichir la discussion, nous nous sommes aussi inspirées des contenus présentés lors du récent Forum, par le biais des notes issues de nos observations ainsi que celles fournies par la Fédération. Cette mise en dialogue entre, d'une part, les réflexions qui ont cours au sein du réseau et, d'autre part, les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche nous est apparue nécessaire pour offrir une analyse pertinente et cohérente avec les constats de la Fédération, et les démarches ultérieures en matière d'intersectionnalité.

Cette section se déploie en trois temps. Dans un premier temps, au regard du premier objectif, nous discutons de la résonnance de l'intersectionnalité au sein de la Fédération et des maisons d'hébergement. Afin de répondre au second objectif, nous décrivons, dans un deuxième temps, trois types de pratiques qui ressortent du matériau intégrant une perspective intersectionnelle. Finalement, au égard au dernier objectif, nous retraçons les principaux enjeux et défis de l'intervention féministe intersectionnelle auprès des femmes vivant de multiples problématiques sociales.

4.1 La résonnance de l'intersectionnalité au sein du réseau de la Fédération

D'abord, comme plusieurs auteur.e.s l'évoquent, l'intersectionnalité met en scène des approches qui diffèrent selon les contextes dans lesquels elle est utilisée : contextes sociohistoriques, géopolitiques, culturels et organisationnels. Ainsi, la mobilisation d'une approche intersectionnelle, que ce soit au sein d'organismes, d'associations, de groupes informels ou encore de mouvements sociaux, s'inscrit dans une réalité donnée, un environnement, des pratiques, etc. qui prend forme dans un moment et un espace *situé* dans l'histoire du monde. L'intersectionnalité prend donc une couleur spécifique selon ce qui fait sens dans le contexte où elle est appliquée. Au gré du temps et des discussions formelles ainsi qu'informelles entre les actrices qui la réfléchissent et interagissent dans ces espaces, le langage de l'intersectionnalité se précise. Émerge ainsi une approche intersectionnelle spécifique, correspondant aux réalités et aux contextes dans lesquels elle se déploie et est mobilisée.

Comprendre la résonnance de l'intersectionnalité au sein du réseau des maisons de la Fédération nécessite conséquemment de porter un regard sur le contexte dans lequel ce discours a émergé, et ce, afin de mieux cerner son actuelle intégration dans l'ensemble des maisons. Par la suite, nous mettons l'accent sur l'intersectionnalité, appréhendée comme un cadre et un outil d'analyse au sein du réseau.

4.1.1 La construction d'un discours intersectionnel à l'aune de contextes spécifiques

Depuis quelque quarante ans, les maisons d'hébergement partagent des missions, des valeurs et des pratiques communes ou similaires. En dépit de leurs particularités respectives, les maisons d'hébergement associées à la FMHF accueillent des femmes aux prises avec des difficultés multiples, telles que la violence conjugale, des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'itinérance. Les maisons offrent aux femmes aidées, de l'hébergement à court, à moyen ou à long terme ainsi qu'un lieu d'entraide et d'écoute. Elles fournissent aux femmes hébergées, et à celles non hébergées le cas échéant, des services d'aide, de soutien, de référence et d'accompagnement. L'approche et l'intervention féministe caractérisent les valeurs et les pratiques des maisons membres depuis leur création.

Depuis quelques années, les réflexions et les démarches entreprises par la Fédération en matière d'intersectionnalité ont cheminé vers l'adoption dans leur Charte en 2013, d'une approche féministe intersectionnelle ou, plus spécifiquement, de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI). En l'occurrence, nous soulignons d'abord que l'intersectionnalité doit s'imbriquer dans un contexte d'intervention, à la fois bien spécifique au regard d'autres organismes, mais surtout commun à l'ensemble des maisons d'hébergement, à savoir l'intervention en contexte de milieu de vie, dans lequel s'inscrivent leurs pratiques depuis quelques quarante ans :

« Selon Duval et al. (2007), plutôt que de constituer une approche spécifique d'intervention, le milieu de vie (...) correspond au contexte d'intervention qui offre la possibilité de faire des interventions de façon informelle, au jour le jour, dans le quotidien de la ressource. Prenons le cas d'une ressource d'hébergement qui, tout en faisant de l'intervention individuelle et de groupe formelle et structurée, laisse beaucoup de place aux interventions de groupe non structurées et informelles, lors des repas ou à un autre moment de la journée. [...] Le jumelage de 'l'informel' et du 'formel' favorise donc le développement d'un sentiment d'appartenance de la part des personnes usagères de même que le partage et les échanges entre elles et avec les intervenantes » (Relais-femmes, 2009 : 12).

Les maisons d'hébergement représentent ainsi des milieux d'intervention spécifiques. À long terme, elles deviennent un lieu d'appartenance pour les femmes aidées qui y ont eu recours. Conséquemment, ce contexte d'intervention de « milieu de vie » colore forcément les manières dont l'intersectionnalité est appréhendée et discutée au sein de la Fédération et des maisons membres. Par ailleurs, le terme « milieu de vie » peut aussi faire référence au lieu géographique, à une communauté qui caractérise une région, une localité où se situe l'organisme communautaire et les personnes usagères qui le fréquentent (Ibid). Les maisons d'hébergement de la Fédération sont réparties aux quatre coins de la province. Elles détiennent donc des particularités régionales, locales, socioéconomiques et culturelles selon le territoire qu'elles desservent.

De plus, en raison de leur situation géographique, certaines maisons accueillent davantage de femmes immigrantes, réfugiées, issues des communautés ethnoculturelles ou encore des femmes autochtones. Des problématiques, parfois plus spécifiques, accompagnent aussi les régions où se situent les maisons, par exemple, l'itinérance a longtemps été un problème davantage associé aux métropoles. Également, l'origine sociolinguistique (anglophone ou francophone) des maisons d'hébergement est à prendre en considération dans l'émergence ou l'appropriation de discours intersectionnels. Finalement, les femmes desservies par les maisons, et leur mission en toile de fond, varient également : certaines maisons accueillent des femmes seulement; une grande majorité des femmes avec leurs enfants; plusieurs accueillent, depuis leur fondation, des femmes aux prises avec des difficultés diverses; alors que d'autres ont d'abord été mises sur pied pour les femmes victimes de violence conjugale, etc. En outre, la diversité et la spécificité, à la fois des milieux de vie, des clientèles et des situations vécues, influencent la construction des discours⁷ des actrices à propos de l'intersectionnalité ainsi que les façons dont elles la mettent en œuvre selon leurs réalités.

⁷Précisons que le terme « discours » ici représente l'ensemble du langage utilisé par le réseau de la Fédération pour désigner et parler d'intersectionnalité. Les discours prennent forme dans les écrits et, plus largement, dans toutes les pratiques discursives (ex. les conférences, les ateliers, les rencontres, etc.), en outre, dans tout ce qui se dit et fait à propos de l'intersectionnalité au sein de la Fédération et des maisons.

4.1.2 Le rôle de la Fédération pour nourrir le discours sur l'intersectionnalité

En tant que regroupement national, la FMHF soutient le travail et l'expertise de ses membres, notamment par la mise en place de mécanismes de communication, le développement d'analyses critiques, l'offre de formations adaptées ainsi que la production d'outils variés (médiatiques, de gestion et d'information). Ainsi, la FMHF joue un rôle important lorsqu'il s'agit d'alimenter ses membres sur des enjeux, des perspectives ou des débats contemporains. En l'occurrence, les travaux en matière d'intersectionnalité qui ont lieu au sein du comité IFI de la Fédération ainsi que l'organisation d'un récent forum, pendant lequel plus de 150 intervenantes et directrices de maison ont discuté de cette approche et partagé leur expérience, sont autant de démarches initiées par la FMHF pour favoriser une appropriation de l'IFI dans les maisons membres.

Cet évènement a contribué évidemment à éclairer et à nourrir les compréhensions des actrices œuvrant au sein des maisons concernant la définition d'une approche intersectionnelle articulée à partir de l'intervention féministe, mais aussi des contextes d'intervention discutés plus haut. Autrement dit, ce Forum a participé à définir les contours d'une intervention féministe intersectionnelle (IFI) qui répond tant aux réalités communes que spécifiques des maisons. Ainsi, la Fédération s'est dotée de cette interprétation de l'IFI, présentée à ses membres :

« L'intervention féministe intersectionnelle (IFI) représente pour nous une approche centrée sur la femme qui implique une évaluation des besoins et des solutions avec elle et l'écoute de ce qui apparaît prioritaire. Tout en réaffirmant les objectifs de l'intervention féministe, elle nécessite d'élargir ses perspectives vers une meilleure compréhension de l'ensemble des conditions et des rapports de pouvoir qui structurent l'expérience des femmes aidées » (FMHF, 2016).

Si nous mettons en perspective cette définition de l'IFI, travaillée par le comité du même nom, nous remarquons dès lors des similitudes avec les résultats obtenus concernant la compréhension de l'intersectionnalité. Plus précisément, bien qu'une majorité d'intervenantes aient témoigné en être à leur premier contact avec l'intersectionnalité, plusieurs ont mentionné que l'IFI, ou l'approche intersectionnelle, « va au-delà de l'intervention féministe », cherche à la « bonifier ». En réaffirmant leur ancrage dans l'intervention féministe, laquelle représente la « ligne directrice », elles s'interrogent néanmoins sur les voies pour la rendre « plus globale », « intégrée » afin d'agir sur « l'oppression qui est là » dans la vie des femmes. Ainsi, en écho à la définition présentée plus haut, leurs propos témoignent d'une nette volonté de se doter d'une approche qui les aiderait à mieux appréhender « l'ensemble des conditions et des rapports de pouvoir qui structurent l'expérience des femmes aidées », et ce, en vue de renouveler leurs pratiques d'intervention face à la complexité des problématiques imbriquées auxquelles elles se confrontent quotidiennement.

Toutefois, pour une majorité d'intervenantes, des zones floues demeurent dans la définition de l'intersectionnalité et dans son appropriation en termes conceptuels. À cet égard, nos résultats rencontrent ceux obtenus par la Fédération, dans le cadre de l'évaluation réalisée lors du forum à l'effet que le vocabulaire ayant trait à l'intersectionnalité n'est pas compris par une majorité de travailleuses. Un travail de vulgarisation apparaît ainsi nécessaire afin de se doter d'un langage commun, à savoir d'une approche dotée d'une même signification pour toutes.

Par ailleurs, pour d'autres participantes, intervenantes et directrices, les savoirs liés à l'expérience et, dans certains cas, davantage d'acquis sur le plan théorique, leur permettent de mobiliser davantage de notions entourant l'intersectionnalité. Plus spécifiquement, l'intersectionnalité est appréhendée comme un cadre et un outil d'analyse qui permet de mieux comprendre les trajectoires de vie des femmes, notamment celles dont les parcours sont traversés par plusieurs systèmes de pouvoir, engendrant ainsi des difficultés multiples dans l'expérience de la vie quotidienne. Nous en discutons dans la partie suivante.

4.1.3 L'intersectionnalité: un cadre d'analyse pour comprendre les multiples problématiques

En continuité avec l'apport de la Fédération pour nourrir les réflexions et le processus d'intégration de l'IFI, le comité IFI s'est penché sur le déploiement du concept d'intersection, à la lumière des contextes, des réalités et des pratiques de ses membres. Ainsi, l'intersection pour la FMHF renvoie à quatre volets :

« 1) Intersection des expériences subjectives, microsociales et macrosociales (Collins, 2000; Bilge, 2010), ce qui implique de repositionner les situations vécues par les femmes qui viennent dans nos maisons sur le continuum des violences faites aux femmes; 2) Intersection des différents rapports de pouvoir qui structurent leurs expériences (Collins, 2000; Bilge, 2010); 3) Intersection des postures des femmes (Caron et Damant, 2014); 4) Intersection des savoirs académiques, pratiques, militants et expérientiels (Collins, 2012; Bilge, 2015) » (FMHF, 2016).

Eu égard à ces définitions, et en écho avec nos résultats, plusieurs participantes emploient les notions d'oppression et de multiproblématiques pour désigner l'intersectionnalité. Parfois, certaines les utilisent comme des univers théoriques analogues. Bien qu'elles mobilisent très peu le concept de rapports de pouvoir – elles parlent davantage d'oppression – elles l'utilisent dans une perspective similaire, soit afin de comprendre en quoi les oppressions vécues ont des conséquences sur les expériences des femmes et, ultimement, créent de multiproblématiques. Conséquemment, l'objet de l'intersectionnalité, surtout pour les intervenantes, c'est l'intersection des problèmes sociaux qui jalonnent les parcours de vie des femmes. C'est à partir de là qu'elles repositionnent les difficultés vécues par les femmes sur un continuum de violence et d'oppression. Dans cette perspective, l'IFI leur apparaît pertinente pour éclairer les liens entre les divers problèmes sociaux vécus par les femmes hébergées et les multiples formes de violence et

d'oppression auxquelles celles-ci sont exposées. Ce cadre d'analyse pose ainsi la violence vécue comme étant en soi une problématique multidimensionnelle, un continuum complexe, englobant d'autres types de problématiques (telles que la santé mentale, les dépendances, l'itinérance, etc.).

Par ailleurs, dans les pratiques du quotidien, soulignons aussi que l'intersectionnalité renvoie à un accueil plus inclusif, voire inconditionnel de toutes les femmes, peu importe leurs difficultés, et les raisons qui les amènent à faire une demande d'hébergement. Les participantes sont, plus que jamais, conscientes de la nécessité d'agir sur la multiplicité des difficultés qui s'accumulent et s'enchevêtrent dans la vie des femmes. C'est dans cet esprit que plusieurs répondantes, tant au sein des groupes de discussion qu'au sein des ateliers organisés dans le cadre du forum, s'inspirent des fondements de l'intersectionnalité pour revoir les règlements, les codes de vie et les critères d'admission en vigueur dans leur ressource. Intuitivement, l'intersectionnalité les amène à « mettre les lunettes de la femme » qui arrive à la maison, en ayant « tout perdu », et qui doit s'adapter à la vie en collectivité. Elles estiment que les règles des maisons, pour la plupart, pèsent lourdement sur les épaules des femmes aidées. Sans nécessairement avoir de réponses prêtes-à-servir, elles parlent de l'intersectionnalité comme un cadre d'analyse organisationnel, c'est-à-dire comme une lunette pour analyser l'ensemble des règles et des normes, formelles et informelles, de leur organisation. Ce cadre leur apparaît porteur de changements en matière d'inclusion. Nous reviendrons sur cette dimension dans la dernière section concernant les défis et les enjeux de l'intégration de l'intersectionnalité.

En somme, pour plusieurs intervenantes et directrices, l'intersectionnalité se veut une approche holistique qui permet d'appréhender l'ensemble des violences et des oppressions vécues par les femmes aidées en les situant sur un continuum, et ce, afin de mieux comprendre « toute l'histoire de la femme ». Ce faisant, la violence conjugale n'est plus l'unique point de focalisation pour analyser l'oppression des femmes; il y a une tendance à désigner l'accumulation des violences comme étant de l'oppression. Cette analyse de la violence-oppression demeure certes cohérente puisque, dans les réalités du quotidien, les intervenantes travaillent à l'aune des problématiques entrelacées et, en toile de fond, sur les violences qui traversent le parcours de vie des femmes.

4.2. L'intersectionnalité en action : des pratiques tangibles dans l'intervention au quotidien

Nous l'avons souligné à diverses reprises : aujourd'hui, l'intervention en maison d'hébergement nécessite que les intervenantes travaillent avec des femmes aux prises avec différents problèmes sociaux; les situations vécues se sont ainsi complexifiées et, conséquemment, l'intervention aussi. Les intervenantes doivent faire appel à un vaste répertoire de connaissances, à la fois expérientielles, théoriques et méthodologiques. À ce titre, rappelons que l'intervention en maison d'hébergement s'appuie sur l'intervention féministe, laquelle constitue la toile de fond guidant les pratiques des intervenantes. À partir de cette posture, l'intersectionnalité se présente comme une approche indissociable des théories féministes, servant ici à renouveler l'intervention féministe, à la « bonifier », à apporter de nouvelles réponses, etc. Cette section vise à déceler comment ou en

quoi l'intersectionnalité s'imbrique dans les pratiques d'intervention féministe. Autrement dit, de quelles manières les intervenantes abordent-elles les oppressions vécues par les femmes dans les pratiques d'intervention directes en lien avec les violences subies ? Nous avons dégagé quelques pratiques en émergence qui sont ressorties des récits de pratique ainsi que des vignettes présentées lors des groupes de discussion.

4.2 1. Mettre l'accent sur la singularité des parcours des femmes

Pour les intervenantes ayant mentionné intégrer l'intersectionnalité dans leur pratique, ce cadre leur permet de contextualiser la situation des femmes dès les premières étapes du processus d'intervention: lorsqu'elles évaluent les situations des femmes, elles sont soucieuses, d'une part, de tenir compte des difficultés qu'elles ont rencontrées à différents stades de leurs trajectoires et, d'autre part, elles s'efforcent de mettre ces difficultés en relation avec leur positionnement social au regard du genre, de la race, de la classe, tel que proposé par Crenshaw (1991). De plus, les intervenantes sont aussi sensibles aux marqueurs sociaux et aux facteurs qui contribuent à définir l'identité sociale et l'accès à des ressources (Sisneros, 2008, cité dans Payne, 2014), tel que la religion, les diagnostics reçus dans le milieu de la santé mentale, les statuts d'immigration, la situation d'habitation, etc. Les différents types de violence subis sont ainsi mis en relation avec l'ensemble de ces facteurs, situant en l'occurrence les femmes aidées dans un continuum de violence.

En se concentrant sur les histoires individuelles, ceci amène les intervenantes à mettre l'accent sur la singularité des trajectoires des femmes. Elles entendent donc leurs histoires comme des récits, à travers lesquels elles peuvent mieux comprendre la façon dont les femmes ont été positionnées et appréhendées dans leur vie sociale, dans leur réseau ainsi qu'au sein de leur famille et relations conjugales (Harper, 2014). En appréhendant ainsi les histoires des femmes avec un regard intersectionnel, les intervenantes sont en mesure de mieux contextualiser les stratégies employées par les femmes pour se repositionner face à d'autres expériences traumatiques ou oppressives, pour se protéger, ou encore soulager la détresse vécue (*Ibid*).

Dans cet ordre d'idées, l'utilisation d'un cadre intersectionnel permet de comprendre le sens que les femmes donnent aux événements et aux relations significatives dans lesquelles elles sont engagées. Plus globalement, l'intersectionnalité met en lumière le fait que les dimensions intrinsèques à la vie des femmes sont toutes interreliées; elles ne peuvent donc pas être appréhendées individuellement (Mongeau, 2013).

En ce qui concerne l'intervention directe, les intervenantes ont évoqué qu'elles utilisaient des techniques d'intervention telles que la validation des expériences des femmes, à savoir l'entérinement des expériences de violences vécues et la reconnaissance des difficultés rencontrées. Elles ont aussi mentionné faire usage de la technique du recadrage afin de légitimer les stratégies des femmes comme étant des stratégies de survie, des actes de résistance et de courage, plutôt que des mécanismes d'adaptation dysfonctionnels (Corbeil et Marchand, 2010). Finalement, en misant, dès les premières étapes du processus d'intervention, sur la narration des

récits des femmes et sur la complexité de leurs situations et expériences, cette posture apparaît faciliter non seulement la construction d'alliances avec les femmes aidées (*Ibid*), mais aussi l'engagement des intervenantes tout au long du processus d'intervention.

4.2.2. Privilégier une posture de curiosité pour comprendre le continuum violence-oppression vécu par les femmes

Comme nous l'avons mentionné plus haut, pour les intervenantes, le point focal de l'intersectionnalité, c'est avant tout l'imbrication des multiples problématiques auxquelles les femmes en difficulté sont de plus en plus confrontées. Bien qu'elles soient conscientes de la portée des systèmes d'oppression et de leurs conséquences sur les femmes, dans leur discours, elles soulèvent plus rarement ces réalités globales et macrosociales (racisme, classisme, hétérosexisme, etc.). Toutefois, elles restent fortement conscientes des ramifications et des effets de l'oppression-violence, appréhendée comme un continuum, dans la trajectoire des femmes.

En écho avec la section précédente, mettre l'accent sur les particularités des parcours de vie permet justement de mieux appréhender, voire de mieux saisir toute la complexité des expériences plurielles d'oppression-violence auxquelles les femmes hébergées se sont heurtées dans leur trajectoire : en écoutant les histoires des femmes, les intervenantes, dès les premières étapes de l'intervention, prennent acte de toutes les difficultés vécues et évaluent les problèmes qui se posent dans l'immédiat. Qu'ils s'agissent d'une forme de violence interpersonnelle, familiale ou systémique et structurelle, le fait de s'attarder au récit narré par les femmes elles-mêmes permet aux intervenantes de faire des liens concrets entre les différentes formes d'oppression et de violence, et les problématiques vécues dans l'ici et maintenant (santé mentale, consommation, estime de soi, etc.)

Bien que, dans ses principes fondateurs, l'intervention féministe promeut l'expertise des femmes et le contrôle de leur vie, l'intersectionnalité apparaît renforcer cette dimension lorsqu'il s'agit de raconter l'oppression: les intervenantes laissent les femmes elles-mêmes parler, non seulement de leurs expériences de violence, mais aussi de celles liées aux oppressions vécues/ressenties dans leur vie, et ce, même si ces dernières ne la nomment pas comme tel. Ne se sentant pas nécessairement expertes sur l'ensemble des réalités qui font partie de la vie des femmes, - par exemple, le parcours migratoire ou leur situation dans le pays d'origine - les intervenantes prennent plutôt une posture de curiosité et d'incertitude, au lieu d'adopter une posture de certitude, eu égard à leur statut de professionnelle ou d'experte en violence conjugale.

Cette posture d'ouverture et d'incertitude les amène ainsi à s'informer sur une série d'éléments, de normes culturelles, de croyances, etc. à propos des femmes avec lesquelles elles travaillent au quotidien. Ceci est particulièrement notable dans les situations où l'intervention est réalisée auprès de femmes issues de la diversité. Comme le rappelait une intervenante, il s'agit « de la questionner plus, ne pas juste dire 'je pense que vu qu'elle vient de tel pays, elle doit penser

comme ça', et d'aller l'interroger sur son vécu ». Cette posture d'incertitude et de curiosité favorise à la fois l'expression des femmes sur leur vécu de l'oppression et, pour les intervenantes, cela les renseigne sur les manières dont les femmes aidées interprètent et analysent ce couple oppression-violence.

Par conséquent, cette posture d'ouverture à l'autre, voire de décentration, évite le développement d'hypothèses cliniques fondées sur l'idée qu'il n'y a qu'une forme d'oppression généralisée ou universelle qui s'applique uniformément à toutes les femmes. Les intervenantes ont d'ailleurs été très critiques quant au fait que les étiquettes ou les catégorisations ne servent qu'à classer les femmes « dans des boîtes », simplifiant ainsi à grands traits toute leur vie. Cette contestation des étiquettes de femmes « d'emblée opprimées » par leur culture ou religion, encore « malades », « dépressives » ou « toxicomanes » reste en cohérence avec l'intervention féministe, mais elle résonne ici, en IFI, avec une acuité encore plus manifeste. .

4.2.3 Outiller les femmes dans leurs rapports aux institutions publiques

Les récits de pratique réalisés révèlent une forme d'intervention qui apparaît novatrice, ou du moins, qui jusqu'ici n'a pas encore été documentée. L'analyse des résultats montre que les femmes hébergées racontent leurs expériences ayant trait à la discrimination ou au racisme auxquelles elles ont été exposées dans leurs interactions avec les différents services publics, en santé et services sociaux, en protection de la jeunesse et avec le corps policier. Face au dévoilement de ce vécu, les intervenantes travaillent dès lors à l'objectif suivant : outiller les femmes aidées à développer un pouvoir d'agir dans leurs interactions avec les différents services publics dont elles sont l'objet d'intervention. Autrement dit, les intervenantes soutiennent les femmes qui font l'objet d'interventions publiques, par exemple avec la DPJ, à développer des compétences et des stratégies afin que leur récit et expérience soient entendus auprès des intervenants du système public.

Pour répondre à cet objectif, les intervenantes travaillent sur différents plans en matière d'aide psychosociale et de défense de droits. D'abord, il s'agit d'aider les femmes concernées à faire sens de leurs expériences en les informant et en contextualisant, d'une part, l'intervention réalisée par des intervenant.e.s du système public (en termes de mandat et de mission) et, d'autre part, en validant le « ressenti » des conséquences ou des effets qu'ont eu ces interventions sur elles (c'est-à-dire leurs déceptions, la colère, la tristesse associée à ces expériences, etc.). En cela, les intervenantes confirment le fait qu'elles ont le droit d'avoir un regard ou une analyse critique sur les pratiques d'intervention, sur le rôle, la mission et les intérêts de l'institution publique en question.

Par la suite, les intervenantes travaillent à identifier, avec les femmes, les dimensions sur lesquelles elles peuvent avoir un certain contrôle, pouvoir, dans leurs interactions avec les intervenants œuvrant dans les institutions. Ce faisant, elles explorent toute la dimension de la responsabilité : les faits ou les événements sur lesquels elles n'ont pas de pouvoir ou, à l'inverse, ceux sur lesquels elles ont une marge de responsabilités à assumer. À partir de là, peut s'opérer un travail de fond en termes de prise de conscience en matière de pouvoir d'agir et de responsabilisation.

Également, elles cherchent à outiller les femmes dans leurs contacts avec les intervenants du système public : la façon dont elles se présentent, la manière de gérer leurs émotions dans ces moments éprouvants, de se prémunir ou de réagir lorsqu'elles se sentent victimes de pratiques discriminatoires, etc. En outre, tout un travail d'accompagnement s'accomplit avec les femmes pour déconstruire les situations discriminatoires et, par la suite, de co-construction visant à se doter de compétences et de stratégies pour amoindrir ou éviter d'être l'objet de pratiques portant atteinte à l'intégrité morale des femmes.

Finalement, dans une optique de contrer les oppressions vécues par les acteurs et actrices du système, la défense des droits des femmes, autre principe fondateur de l'intervention féministe, résonne aussi avec éloquence dans l'IFI. En d'autres termes, la consolidation du rôle de défenderesse des droits de toutes les femmes se manifeste dans une variété de pratiques (lettres, appels téléphoniques, accompagnement et témoignages à la cour, etc.).

4.2.4 Développer une intervention plus réflexive

Nous avons mentionné dans la présentation des résultats que l'intersectionnalité amenait plusieurs intervenantes à s'interroger sur les rapports de pouvoir présents dans la relation aidée-aidante. D'une part, l'exercice de réflexion réalisé sur les privilèges dans le cadre du forum et les discussions en ateliers qui ont suivi ont permis aux intervenantes de prendre conscience des avantages liés à leur position sociale : comme travailleuse, scolarisée, la plupart issues de la majorité blanche, n'ayant pas d'incapacité, etc. En lien avec les pratiques d'intervention décrites plus haut comme mettant l'accent sur la singularité du parcours de vie des femmes, et ce, en favorisant une posture d'ouverture et de curiosité, la prise de conscience de leur position sociale et de leurs privilèges donne l'occasion de se rapprocher de l'univers des femmes aidées. Conséquemment, ceci amène les intervenantes à se départir graduellement des idées préconçues, sinon de leurs préjugés, à mieux identifier leurs propres valeurs, croyances et visions du monde.

Cette autoréflexion sur son positionnement au sein d'une société aux prises avec des inégalités multiples participe au développement de la réflexivité sur soi comme intervenante, à savoir le développement d'une réflexion intérieure et approfondie sur la manière dont elles se construisent personnellement et socialement, sur la façon dont elles voient le monde et agissent dans ce monde (Fook et Gardner, 2007). Ainsi, la réflexivité permet non seulement de prendre conscience de leurs schèmes sociaux et de leurs cadres de référence qui guident leurs actions, mais elle leur offre aussi la possibilité de se « regarder agir », d'examiner a posteriori leur intervention et les effets de celle-ci sur la personne aidée. Rappelons à cet égard les réflexions d'une participante qui se questionnait sur les façons dont le pouvoir, qu'elle détient comme intervenante, vient teinter son intervention et agit sur la femme avec laquelle elle travaille.

En outre, l'intersectionnalité agit véritablement ici comme un outil, à la fois pour mieux comprendre sa propre expérience sociale, et celle de l'autre. Elle ouvre une réflexion approfondie sur les

réalités multiples, et les enjeux, touchant les femmes marginalisées et vulnérables en vue de tendre vers une relation égalitaire, et d'éviter la reproduction de l'oppression et de la domination. Plus encore, le développement de la réflexivité sur soi, ses privilèges et sur son action comme intervenante permet de résister à l'individualisation des problèmes sociaux (Fook et Gardner, 2007), qui participe à responsabiliser les femmes pour les problèmes vécus. Et comme intervenante, cette réflexivité permet le développement d'analyse sur l'intervention et sa pratique « pour composer avec un monde en continuel changement » (Mercure et Rivard, 2015).

En résumé, les pratiques décrites ci-haut et la posture des intervenantes rencontrent un des fondements d'une approche intersectionnelle : mieux comprendre les trajectoires de vie des femmes et l'interrelation entre les expériences, les inégalités et les rapports de pouvoir que véhiculent les systèmes d'oppression. En cela, l'analyse montre que les intervenantes font des liens tangibles entre les difficultés et situations des femmes, et deux domaines de pouvoir identifiés par Hills Collins et Bilge (2016) comme étant: 1) le domaine interpersonnel, ce qui a trait aux relations interpersonnelles; ici celles des femmes avec leur environnement social (famille, couple, réseau social), et 2) le domaine structurel, à savoir les politiques et les lois des organisations et du système qui affectent les parcours, et engendrent des difficultés supplémentaires. Finalement, eu égard aux six principes inhérents à un cadre d'analyse intersectionnel (*Ibid*), nous pouvons affirmer que quatre d'entre eux trouvent une résonance palpable dans l'analyse réalisée, à savoir : la prise en compte des inégalités sociales, l'importance de situer les objets d'analyse dans leur contexte social (c'est-à-dire contextualiser les parcours des femmes), l'importance de l'analyse de la complexité du monde (c'est-à-dire l'analyse des situations complexes des femmes) et, enfin, l'engagement des participantes envers la valeur de la justice sociale.

4.3 Les défis de l'intégration de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement

Les participantes considèrent que les femmes victimes de violence conjugale qui fréquentent leurs ressources ne constituent pas une catégorie homogène, à savoir un groupe partageant les mêmes expériences et des besoins universels. Leurs rapports à la violence et les impacts subséquents diffèrent selon les positions sociales qu'elles occupent, et les contextes dans lesquelles elles se situent. Plus que jamais, les intervenantes et les directrices sont conscientes de la diversité des situations de violence vécues par les femmes, et que le patriarcat n'est plus le seul système d'oppression agissant sur leurs réalités. D'ailleurs, les démarches entreprises depuis quelques années par la Fédération et le comité IFI en matière d'intégration d'une perspective intersectionnelle à l'intervention féministe témoignent de leur volonté de soulever les multiples enjeux rencontrés dans les pratiques quotidiennes, sur le plan de l'intervention certes, mais aussi au regard des règlements d'accueil et de séjour des maisons d'hébergement. Ces défis et enjeux eu égard à l'intersectionnalité se déploient sur différentes dimensions selon les réalités des maisons : 1) sur le plan de l'intervention auprès des femmes aux prises avec de multiples problématiques sociales; 2) sur le plan des structures et des règlements du « vivre-ensemble »; et 3) sur le plan de la formation.

4.3.1 Les enjeux de l'intervention auprès des femmes vivant de multiples problématiques sociales

Les multiples difficultés vécues par les femmes aidées font référence, d'une part, aux différentes problématiques entrecroisées qui les assaillent dans ce continuum de la violence : problèmes de santé mentale qui nécessitent parfois une lourde médication, de dépendances à diverses substances, perte d'un logement ou problème d'itinérance, etc. D'autre part, elles renvoient aussi aux femmes immigrantes, réfugiées et issues des communautés culturelles qui ont également des parcours fortement teintés par ce continuum de la violence. Les difficultés vécues par les femmes aidées, d'ici ou d'ailleurs, s'entremêlent, donnant ainsi des configurations très hétérogènes et singulières aux situations vécues. Conséquemment, les besoins des femmes hébergées sont pluriels, ce qui demande aux intervenantes d'adapter leurs interventions tout au long du séjour.

Toutefois, malgré cette adaptation des pratiques afin de répondre aux besoins formulés par les femmes, plusieurs enjeux restent en suspens dans un cadre d'intervention où forcément les intervenantes ne partagent pas la même position sociale que les femmes hébergées. Les résultats de la recherche et l'observation faite au Forum rendent compte de certains d'entre eux, notamment l'enjeu de l'égalité entre les femmes, une dimension centrale dans la relation aidante-aidée. Comme l'évoquait une intervenante lors du forum, « même si on cherche l'égalité dans les rapports avec les femmes, elles ressentent les inégalités » (économiques, de scolarisation, etc.). Plusieurs ont aussi mentionné que la recherche de l'égalité reste un défi avec les femmes immigrantes, lesquelles sont souvent dans des situations très complexes en raison des difficultés particulières qu'elles rencontrent (lois en matière d'immigration, racisme des institutions, etc.).

Si certains malaises ont été perceptibles lorsqu'il s'agit de parler de différences entre les femmes, ou encore de privilèges des unes par rapport aux autres, l'exercice a généralement permis de réfléchir à sa propre position comme intervenante, par exemple, le fait d'être blanche, jeune, scolarisée et en emploi. Ceci a « toujours un impact sur l'autre » exprimait dès lors une intervenante. Ces privilèges, que l'on prend souvent pour acquis ou comme allant de soi, teintent la perception que l'on a du monde. Plusieurs ont ainsi noté l'importance d'adopter une posture « autocritique » face à soi comme intervenante, et ce, afin de se « ramener à la réalité des femmes ». Certaines évoquaient alors qu'il faut « mettre les lunettes de la femme » qui arrive à la maison en ayant « tout perdu ».

Dans le même sillage, pour être « autocritique », il importe de faire un examen approfondi de ses propres préjugés. Différentes situations vécues en maison d'hébergement, comme les conflits de valeurs et les pratiques parentales notamment, sont propices à alimenter les préjugés, ont rappelé quelques intervenantes, car elles mettent sur la sellette les différences (qu'elles soient culturelles, religieuses, dûes aux rapports de classe, etc.). Pour paraphraser l'une d'elles, l'intersectionnalité nous renvoie à nos propres limites et à nos préjugés. Il y a ainsi un enjeu considérable pour les intervenantes confrontées à des situations de plus en plus complexes, pour lesquelles elles ne sentent pas toujours outillées.

En somme, rappelons que ces enjeux entourant les privilèges, les conflits de valeurs ainsi que les préjugés ou les aprioris nommés par les participantes ne concernent certes pas exclusivement les maisons d'hébergement, mais l'ensemble des lieux d'intervention sociale. Nous l'avons d'ailleurs mentionné au chapitre deux, les risques de généralisation et de catégorisation ainsi que le phénomène de la stéréotypie concernant tous les lieux du social. Cependant, les valeurs féministes portées par les maisons les amènent, encore plus aujourd'hui qu'hier, à relever ces questions, qui demeurent centrales à l'intervention féministe intersectionnelle.

4.3.2 Repenser les structures et les règlements du « vivre-ensemble »

Nous avons vu, lors de la présentation des résultats, que l'intersectionnalité renvoyait dans les conceptions des participantes, à un accueil « encore plus inclusif », « de toutes les femmes », peu importe leurs difficultés. Dans cette perspective, l'IFI permettrait de se doter d'un cadre non seulement d'intervention pour mieux intervenir auprès des femmes aidées, mais aussi d'un cadre, et de concepts, qui offrent l'opportunité de questionner les structures mises en place et les règlements des maisons d'hébergement. Ces mêmes réflexions ont aussi émergé dans les ateliers que nous avons observés lors du forum.

Parmi les règlements qui ont fait l'objet de plusieurs témoignages, retenons ceux relatifs à la « tolérance zéro » en matière de consommation et de violence, qui mènent souvent à l'expulsion de la ressource, au temps de séjour parfois trop court, aux règlements ayant trait à la « surveillance » des femmes (contrôle de la médication, couvre-feu). Ainsi, « faire la police » nuit à l'intervention, rappelaient des intervenantes. En revanche, les maisons ont la mission de protéger toutes les femmes et leurs enfants, le cas échéant. Elles ont ainsi partagé les impératifs liés à cet enjeu central de protection non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'ensemble du personnel des maisons.

À la lumière de ces données, on note ainsi une tension entre, d'une part, le désir d'offrir un hébergement à toutes les femmes selon leurs besoins et, d'autre part, des règles qui restent nécessaires pour assurer la sécurité des lieux et des personnes. Il y a ici un équilibre à trouver pour assurer la protection de toutes, sans tomber dans l'écueil d'exercer un trop grand contrôle de la vie des femmes. C'est en ce sens que plusieurs ont mentionné vouloir revoir les règlements trop restrictifs et leurs impacts sur les femmes, et sur l'intervention. Par ailleurs, des tensions sont ressenties entre le rôle d'agent.e de contrôle social – à laquelle renvoie cette image « faire la police » - que les intervenantes doivent parfois endosser et les valeurs d'égalité mises de l'avant en intervention féministe. Les dilemmes sont nombreux et les réponses, évidemment, complexes.

En revanche, des changements dans les règlements du « vivre-ensemble » ont d'ores et déjà été apportés dans certaines maisons, et d'autres sont en processus ou en réflexion pour le faire. Qui plus est, les participantes notent des changements dans les comportements des femmes hébergées au fil des ans, par exemple, plus de jeunes femmes revendicatrices, l'utilisation des cellulaires, sans oublier les demandes d'hébergement de femmes transsexuelles. En outre, les participantes sont ainsi très sensibles au fait que les règlements créent des rapports de pouvoir

très asymétriques; on cherche ainsi à épurer les codes de vie afin de redonner du pouvoir aux femmes hébergées. En d'autres mots, l'ensemble des règlements du « vivre-ensemble » doit aussi être le reflet de l'intervention féministe intersectionnelle.

4.3.3 Les besoins en matière de formation : le développement d'un langage commun

Les résultats rapportent que plusieurs intervenantes estiment qu'elles mettent déjà en œuvre l'IFI au sein de leur maison, qu'elles « font déjà cela », évoquent-elles au regard du tableau sur l'IFI de Corbeil et Marchand (2010) qui leur a été remis avant les groupes de discussion. Du même souffle, on souhaite néanmoins, en majorité, s'outiller davantage et se former face à l'IFI. À cet égard, on note que les réunions d'équipe ainsi que les formations en maison d'hébergement constituent des espaces de réflexion privilégiés par les intervenantes; ces dernières y voient l'occasion de partager leurs savoirs et de s'approprier les concepts théoriques en lien avec l'IFI. De plus, les lieux de formation ou de discussion au sein des maisons permettent aussi de partager leurs expériences et questionnements devant la complexification et la multiplication des problématiques vécus par les femmes aidées. Sans conteste, l'IFI apparaît avoir le potentiel de répondre à plusieurs des difficultés et écueils qui ont été mis en évidence par les répondantes dans leurs pratiques quotidiennes. Dans cette perspective, nous l'avons dit, l'IFI suscite un intérêt manifeste. Toutefois, son langage et son opérationnalisation dans une pratique d'intervention qui fait sens, selon la ressource et ses spécificités, apparaissent comme des défis certains.

Considérant le rôle de la Fédération, discuté précédemment, pour nourrir les maisons et les intervenantes, l'établissement d'un langage commun en matière d'IFI, respectant le contexte d'intervention du milieu de vie dans laquelle elle s'insère, apparaît être une piste fort intéressante pour favoriser l'intégration de l'IFI. Ceci implique nécessairement de clarifier et de vulgariser les notions et concepts relatifs à la théorie intersectionnelle : systèmes d'oppression, rapports de pouvoir, genre/sexe, catégories, etc. Pour l'instant, ces concepts ne semblent pas vouloir dire la même chose pour toutes, de là l'importance de se doter d'un langage commun. De plus, confrontées à des problématiques de santé mentale et de toxicomanie, entre autres, nombre d'intervenantes ont précisé qu'elles ne sentent pas toujours adéquatement outillées. Ainsi, penser l'élaboration d'outils d'intervention autour d'une intervention féministe intersectionnelle contextualisée pour le réseau des maisons, mais qui seraient adaptables selon les spécificités de chacune maximiserait l'opérationnalisation de l'IFI. Finalement, ce processus permettrait que les intervenantes parlent davantage de leurs pratiques, en identifiant tangiblement ce qui se « fait déjà » en matière d'intersectionnalité, afin d'être en mesure de continuer à documenter ces pratiques qui restent trop souvent invisibles, car peu décrites.

En terminant, rappelons que la Fédération a entamé depuis peu une large tournée provinciale de formation à travers son réseau, qui s'inscrit dans l'ensemble des réflexions et démarches menées jusqu'ici en matière d'intersectionnalité, depuis notamment l'adoption de l'IFI dans sa Charte en 2013. Cette initiative contribuera sans aucun doute au développement d'un langage commun en matière d'IFI.

Conclusion : retour sur la démarche et les faits saillants

Cette recherche qualitative à caractère exploratoire a poursuivi trois objectifs : 1) Comprendre la résonnance de l'intersectionnalité à partir du point de vue des intervenantes et des directrices des maisons (c'est-à-dire son sens, sa signification, sa place, etc.); 2) Identifier les pratiques féministes en maisons d'hébergement qui s'inscrivent dans une approche intersectionnelle; et 3) Cerner les difficultés, les défis ou les tensions auxquels sont exposées les intervenantes et les directrices qui côtoient des femmes vivant de multiples problématiques sociales.

Au total, 26 intervenantes et 7 directrices ont participé à l'étude. Nous avons privilégié la tenue de groupes de discussion (*focus group*) avec des intervenantes et des directrices. Par la suite, des récits de pratique ont aussi été réalisés avec 6 intervenantes. En privilégiant une analyse thématique pour les groupes de discussion et narrative pour les récits de pratique, l'objectif visait essentiellement à identifier, et à décrire, les discours et les pratiques autour de l'intersectionnalité, dans la visée de donner la parole aux actrices impliquées quotidiennement auprès des femmes. Rappelons également que, tout au cours de la démarche de recrutement et déroulement du terrain, la Fédération a joué un rôle actif comme partenaire. Finalement, la dernière phase de cueillette de données s'est déroulée, par le biais l'observation effectuée lors du récent forum organisé par la Fédération.

Par la suite, au regard des objectifs, les résultats ont été déclinés sous quatre dimensions. La première s'attarde à la compréhension et à la résonnance de l'intersectionnalité au sein des maisons d'hébergement. La deuxième identifie les usages de l'intersectionnalité en action dans les pratiques narrées par les intervenantes. Quant à la troisième, elle s'intéresse à l'influence de l'intersectionnalité sur les cadres organisationnels et les règlements de la vie en communauté. Finalement, la dernière section des résultats identifie les défis et les enjeux de l'intégration de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement. Le dernier chapitre d'analyse et discussion offre une synthèse analytique des résultats proposés, en intégrant les observations faites lors du forum ainsi que de l'évaluation subséquente réalisée par la Fédération.

Quoi retenir ?

Nous avons d'abord mentionné, d'une part, que l'intersectionnalité reste, pour plusieurs intervenantes, une notion ou une approche floue, avec laquelle elles se disent peu familières. Pour d'autres participantes cependant, on parle d'intersectionnalité comme d'une approche globale et, dans certains cas, que l'on applique déjà dans les pratiques d'intervention. Aussi, pour une partie des intervenantes et directrices, l'intersectionnalité résonne comme un cadre, un outil d'analyse permettant d'appréhender la violence subie dans un continuum, au regard des difficultés structurelles et individuelles vécues. Dans cette optique, ce cadre d'analyse permet de comprendre la violence vécue comme une problématique multidimensionnelle englobant d'autres types de problématiques (telles que la santé mentale, les dépendances); cette multiplication des problèmes et des violences subies est souvent analysée, en amont, comme de l'oppression. Le continuum violence-oppression, qui engendre les difficultés entrecroisées des femmes, est ainsi au cœur de la compréhension de l'intersectionnalité. Plus globalement, l'intersectionnalité offre un cadre d'analyse qui relève la complexité des situations des femmes.

Sur le plan de l'intervention, l'approche intersectionnelle met en lumière l'importance d'étudier les parcours singuliers des femmes, de leur permettre de raconter leur histoire dans leurs propres mots, d'y donner un sens, une signification. Rappelons à cet égard que les intervenantes sont très sensibles aux expériences liées au processus de migration, aux difficultés et aux violences vécues dans le pays d'origine, en faisant des liens avec les problèmes confrontés ici. La notion du continuum violence-oppression permet en cela de cerner, de façon plus spécifique, les formes de violence subies dans la trajectoire ainsi que leurs interrelations et effets sur la vie quotidienne. En portant ainsi une attention spécifique à la narration des trajectoires de vie, l'intersectionnalité amène les intervenantes à mieux cerner les contextes dans lesquels s'inscrivent les problèmes et, ce faisant, à analyser la violence vécue dans un large spectre. Dans un contexte où la diversité des femmes colore dorénavant les réalités des maisons, la compréhension et la contextualisation des différents parcours représentent un apport considérable pour l'intervention féministe en maison d'hébergement, où les pratiques partent du vécu des femmes et sont orientées en fonction de leurs besoins à court et long terme.

Également, pour certaines d'entre elles, la mobilisation d'un cadre intersectionnel leur permet d'éclairer les rapports qu'entretiennent les femmes avec les différents services (policiers, services de santé et sociaux, protection de la jeunesse) ainsi que les manières dont elles sont perçues et, parfois, étiquetées par ces derniers. En analysant les interactions des femmes avec les acteurs institutionnels, ceci les aide à voir où elles se situent – se positionnent – dans leurs rapports avec ces derniers. À partir de là, les intervenantes sont donc en mesure d'outiller les femmes dans leurs interactions avec les services publics et d'amenuiser, par un retour réflexif avec elles, les effets ou impacts de ces institutions sur elles et leurs situations. Aider les femmes à développer un pouvoir d'agir face au système et à ses pratiques opprimantes fait partie intégrante du processus de réappropriation du pouvoir – un objectif qui est visé en intervention féministe, et réactualisé avec l'IFI.

Par ailleurs, l'intersectionnalité représente un outil incontournable pour réfléchir à différents aspects de la pratique en maison d'hébergement, notamment aux dimensions du pouvoir qui sont présentes dans la relation intervenante-femme aidée. À cet égard, elles sont sensibles à l'image qu'elles projettent sur les femmes, comme intervenante et professionnelle, et aux rapports de pouvoir inhérents à leurs propres interventions. Dans cette logique, les intervenantes font un pas de côté par rapport à leurs certitudes, connaissances et expertises en matière d'oppression, et ce, afin que les femmes puissent elles-mêmes expliquer les situations jugées opprimantes. Autrement dit, elles privilégient non pas une posture d'expertes de l'oppression, mais plutôt une posture misant sur l'incertitude et l'ouverture, favorisant ainsi l'écoute du récit des femmes pour mieux comprendre leurs réalités.

En conclusion, bien d'autres pratiques spécifiques seraient certes à documenter dans une étude ultérieure. Car, nous l'avons dit, un des défis d'envergure pour la Fédération et ses maisons réside dans le développement de compréhensions communes d'une approche intersectionnelle, d'une IFI qui s'ancre dans un contexte spécifique d'intervention en milieu de vie. En se dotant ainsi d'un langage intersectionnel collectif qui fait sens pour toutes, ceci faciliterait non seulement son opérationnalisation, selon les spécificités des maisons, mais renforcerait aussi les aptitudes des participantes à mettre en mots leurs pratiques d'intervention qui découlent de l'intervention féministe intersectionnelle. Les défis restent nombreux, car les ressources matérielles et

financières ne sont évidemment pas inépuisables pour concrétiser cet ambitieux projet. De plus, au sein des maisons, le temps manque souvent aux intervenantes pour réfléchir à leurs pratiques et en discuter avec l'équipe. Néanmoins, l'intérêt réel porté à l'intersectionnalité et les efforts déployés, tant par la Fédération que par les directrices, pour développer une IFI qui correspond à leurs besoins et réalités ne peuvent que porter fruit. D'ores et déjà, les démarches entamées par la Fédération ont permis le développement de connaissances, des réflexions sur les pratiques ainsi que des changements dans les façons d'intervenir et de gérer le « vivre-ensemble ».

Épilogue : Intégrer l'intervention féministe intersectionnelle : une démarche en évolution

L'amorce

La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) mène, depuis près de dix ans, une importante réflexion sur l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) visant à favoriser l'inclusion, dans les maisons d'hébergement, des femmes vivant à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression. Compte tenu de la complexité des vécus de ces femmes, de nombreux défis ont émergé, tant au niveau de l'appropriation que de la mise en application de cette approche par les équipes de travail. Dès lors, il paraissait nécessaire de documenter l'intégration de l'IFI dans les pratiques d'intervention en maison d'hébergement afin de comprendre comment elle se traduit au quotidien dans l'accompagnement des femmes qui ont vécu différentes formes de violences. C'est pour répondre à ces questions, entre autres, que l'étude *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonnance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes* (2014-2017) a été réalisée par l'équipe composée de C. Corbeil, E. Harper, I. Marchand et S.-M. Le Gresley.

Compte tenu du mandat des maisons d'hébergement, soit d'offrir des services aux femmes 24 heures par jour, 365 jours par année, il fallait, parallèlement à la réalisation de cette étude, continuer les réflexions et les activités liées à l'IFI de façon récurrente. Le travail d'appropriation s'est ainsi poursuivi, tant à la permanence de la FMHF que dans les équipes des maisons. Des besoins de formation se sont rapidement fait sentir. En effet, au-delà des mots et de la théorie, que signifie utiliser l'IFI au quotidien ? Comment réellement mettre cette approche en pratique ? N'est-elle pas déjà partie prenante des pratiques féministes qui placent les femmes au cœur des interventions et qui visent à leur redonner du pouvoir ?

Il apparaissait donc primordial, pour la FMHF, de travailler à développer, en collaboration avec toutes les maisons membres, une compréhension commune de l'approche féministe intersectionnelle, comme le souligne d'ailleurs le présent rapport dans l'analyse et la conclusion.

Une démarche qui s'accélère

En mars 2015, une démarche sur trois ans est développée dans le cadre d'un appel de projets de Condition féminine Canada. Elle prévoit la formation des équipes de travail, par des réflexions autour de l'IFI, ainsi que le développement et/ou le renforcement de partenariats afin d'offrir un meilleur « filet de sécurité » aux femmes ayant vécu des violences. Ce projet doit évidemment tenir compte des besoins et réalités des équipes des maisons membres. Plus encore, il doit permettre une réelle démarche de co-construction entre celles-ci et des partenaires œuvrant en santé mentale, consommation de substances psychoactives et itinérance des femmes. Cette démarche de co-construction vise autant le processus de mise en œuvre du projet que le développement de la vision commune de l'IFI, l'élaboration des outils de réflexion et de formation destinés aux équipes des maisons et des partenaires et l'évaluation du projet. C'est ainsi que le comité intervention féministe intersectionnelle (comité IFI), déjà actif depuis plusieurs années à la FMHF, a été mobilisé dès le début du projet. Ce comité, constitué initialement de directrices, coordonnatrices et intervenantes de plusieurs maisons d'hébergement, a intégré des représentantes provenant des organisations partenaires du projet.

Dans ce contexte, la reconnaissance et le respect mutuel des différentes expertises, ainsi que la non-hiérarchisation des savoirs – tant théoriques que pratiques – étaient essentiels à la réalisation des travaux. C'est ainsi qu'a été développée une compréhension commune de l'IFI, ainsi qu'une manière de la mettre en pratique prenant racine dans les réalités et les expériences liées aux différents milieux impliqués. Par de nombreux allers-retours entre les équipes, les directrices, le comité IFI et les partenaires, il a été possible de poser des bases théoriques communes, ancrées dans les pratiques, ainsi que de mener d'importantes réflexions quant aux terminologies pertinentes dans l'appropriation collective de l'IFI. C'est aussi à travers ce travail de co-construction qu'a été fait le choix de placer le savoir-être au cœur de la démarche. Bien que le savoir et le savoir-faire demeurent importants, il est incontournable, dans une perspective intersectionnelle, de mettre l'emphasis sur le savoir-être, d'autant plus nécessaire dans les milieux d'intervention.

En effet, l'IFI, telle que comprise et appliquée par la FMHF est une lunette qui doit permettre de comprendre plus largement le vécu des femmes violentées. Évidemment, l'IFI implique l'acquisition de savoirs et la compréhension de certains concepts. Or, placer le savoir-être au cœur de la démarche permet de présenter ces différents éléments théoriques et de susciter des remises en question individuelles et collectives favorisant l'inclusion de toutes les femmes dans les ressources que sont les maisons d'hébergement.

La première année de ce projet, financé par Condition féminine Canada, correspondait à la période de réalisation de la présente recherche, a donc été consacrée à la préparation d'un important forum sur l'IFI, destiné aux équipes de travail des maisons membres de la FMHF. Ce forum de deux jours, tenu en octobre 2016, a permis aux participantes de réfléchir autour de l'IFI, des enjeux qui s'y rattachent et des pratiques en maison d'hébergement. Il a d'ailleurs été l'occasion pour l'équipe de recherche de poursuivre ses observations et d'enrichir les données déjà recueillies lors des différents entretiens. Le forum a également été l'amorce d'une démarche de réflexion proposée à toutes les maisons membres, soit la tournée des régions. Élément central de la démarche de co-construction, les participantes au forum ont largement contribué, de manière inductive, à l'élaboration du contenu de la tournée des régions et des outils associés. Constituée de deux journées de réflexion, cette tournée, débutée en avril 2017, permettra à toutes les équipes de renforcer leurs connaissances et compétences liées à l'IFI. Ces deux journées sont notamment consacrées à co-construire la compréhension des systèmes d'oppression, leurs intersections ainsi que leurs liens avec le continuum de violences vécues par les femmes et ses conséquences dans la vie de ces dernières. La tournée de formation se veut également une occasion de réfléchir aux moyens de rendre plus inclusifs, pour les femmes vivant à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression, les cadres et les pratiques en maison d'hébergement.

Finalement, ces deux journées permettent aux participantes de réfléchir aux systèmes d'oppression, mais également aux privilèges qui influencent leur propre parcours, tant dans le passé que dans le présent, comme femmes accompagnant d'autres femmes. Elles sont ainsi amenées à prendre conscience des filtres que peuvent engendrer ces expériences, filtres qui sont entre autres constitués de leurs préjugés et de leur système de références. Savoir-être, intersectionnalité et inclusion sont alors, par cette démarche, intimement liés car les prises de conscience suscitées permettent de prendre du recul et de comprendre le vécu des femmes de manière plus globale. Ce qui peut faciliter l'accueil, l'assouplissement des cadres et l'adaptation

des pratiques aux réalités des femmes vivant à l'intersection de multiples systèmes d'oppression, et ce, malgré les défis qui peuvent en résulter dans un contexte de milieu de vie partagé par d'autres femmes et leurs enfants.

L'importance de la co-construction dans le choix des terminologies a déjà été mentionnée. Ajoutons qu'à ce titre, le choix de parler de « journées de réflexion » plutôt que de « journées de formation » est un exemple très éloquent. En effet, bien que pendant ces deux journées des éléments relevant des savoirs sont présentés (tels que les différents concepts de l'IFI), il importait pour le comité IFI de faire de cette démarche une réflexion collective où les savoirs et les expériences de chacune sont au cœur du processus. Dans une perspective féministe intersectionnelle, les savoirs vont bien au-delà des théories ; que ces savoirs émergent aussi des femmes elles-mêmes et de celles qui les accompagnent ; de positionner les animatrices de ces deux journées non pas uniquement comme porteuses de connaissances, mais bien comme facilitatrices qui permettront la circulation des connaissances et la réflexion collective autour du thème.

La suite

Le projet de recherche *L'intersectionnalité, tout le monde en parle !* s'inscrit ainsi dans cette large démarche et a permis à la FMHF d'explorer différentes avenues concernant la compréhension de l'IFI par les intervenantes, le « comment se vit l'IFI sur le terrain » et les besoins de formation. Bien que le projet en cours ait débuté en parallèle de la recherche, celle-ci a alimenté le processus en faisant émaner les pratiques, questionnements et besoins des équipes des maisons membres, ce qui a nourri le comité IFI et les animatrices de la tournée des régions. Dans une perspective intersectionnelle, la recherche a permis de faire ressortir des pratiques déjà existantes dans les équipes de travail et de mettre en valeur ce savoir-faire qui, jusqu'à présent, n'avait jamais été documenté.

De plus, le présent rapport servira de base de comparaison afin de constater les avancées qui auront été faites au cours de la démarche de réflexion actuelle. La recherche représente ainsi un important travail qui a permis de dresser un portrait des pratiques en maison d'hébergement, à un moment précis (moment de la collecte de données), processus qui permettra à la FMHF d'avoir un regard sur l'évolution des pratiques et des réflexions des intervenantes et directrices par rapport à l'IFI.

Au moment d'écrire ces lignes, la tournée des régions est en cours de réalisation. Près du tiers des maisons ont participé à la démarche et les autres attendent avec impatience la venue de l'équipe d'animatrices. Mais, cette démarche d'appropriation et d'intégration de l'IFI ne pourra s'arrêter là. La tournée des régions est en quelque sorte le début d'une autre phase, qui sera marquée par la mise en application de l'IFI dans les pratiques des maisons d'hébergement, et ce, selon les réalités et le contexte de chacune des maisons. La troisième année du projet permettra également de faire connaître l'IFI à d'autres ressources, plus particulièrement intervenant dans les domaines de la santé mentale, de l'itinérance et de la consommation de substances psychoactives, afin que l'impact des oppressions et violences vécues par les femmes soient mieux compris et pris en compte dans les accompagnements proposés à celles-ci. Elle sera également marquée par la finalisation d'un guide IFI qui est en élaboration et en évolution constante (puisque co-construit) depuis le début du projet.

Au-delà de ce projet, des défis demeurent pour le comité IFI et les maisons membres de la FMHF en ce qui a trait à l'IFI. Le comité devra, entre autres, voir à outiller les équipes dans les maisons d'hébergement et à identifier des moyens de les soutenir, afin que les réflexions se poursuivent à la suite de la tournée des régions. Aussi, il devra veiller à ce que la composante « collective » de l'IFI ne se perde pas dans l'urgence du quotidien des maisons d'hébergement et de la FMHF. Bien sûr, la FMHF et ses maisons membres, en collaboration avec de nombreux partenaires, poursuivront leur travail de défense des droits, notamment en collectivisant les luttes et en diffusant des analyses permettant de comprendre l'impact des systèmes d'oppression sur les femmes, dans la perspective de mettre fin aux violences envers toutes les femmes.

Bibliographie

- Bardin, L. (1977). *Analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France, 233p.
- Baribeau, C. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1). Repéré à <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html>
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe, *Recherches Qualitatives*, 28(1), 133-148. Repéré à <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html>
- Barter, C. et Renold, E. (1999). The Use of Vignettes in *Qualitative Research*, *Social Research*, 25, 1-6.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. Nouvelles perspectives dans les gender studies. *Diogène*, 1(225), 0-88. Paris : P.U.F. Repéré à <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-diogene-2009-1-page-70.htm>
- Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'harmattan l'homme et la société*, 2(176-177), 43-64. DOI : 10.3917/lhs.176.0043. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2010-2-page-43.htm>.
- Bilge, S. (2014). La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 62-81. DOI : 10.7202/1029262ar Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Bourque D. et Maillé, C. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie Canadienne. *Recherches féministes*, 28(2), 1-8.
- Caron, R. et Damant, D. (2014). La féminisme postcolonial à l'épreuve: Comment échapper au «piège binaire»? *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 142-156. DOI : 10.7202/1029267ar. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>
- Chamberland, L. et Thérone-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82-96.
- Chbat, M., Damant, D. et Flynn C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110. DOI : 10.7202/1029264ar. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>

Choffat, D. et Martin, H. (2014). L'intervention sociale en faveur des femmes migrantes à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 157-170.

Corbeil, C. et Marchand. I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1) 40-57. DOI 10.7202/014784ar

Corbeil, C. et Marchand. I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal: Remue-ménage, 256 p.

Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: intersectionality, identity politics and violence against women of colour. Dans Fineman, M.A. et Mykitiuk, R. *The public nature of private violence: The Discovery of Domestic Abuse* (pp. 93-120). New York: Routledge.

Crenshaw, K. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 2(39), 51-82.

Desroches M.-È. (2015). L'analyse intersectionnelle et l'approfondissement de la compréhension des violences sexistes par Femmes et villes international. *Recherches féministes*, 28(2), 81-100

Dhamoon, R. (2011). Considerations on Mainstreaming Intersectionality. *Political Research Quarterly*, 64(1), 230-243.

Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités*, Presses Universitaires de France, Paris, 160 p.

Fédération internationale des travailleurs sociaux. (2012). Cadre référentiel des principes éthiques (traduction libre). Repéré à <http://ifsw.org/policies/statement-of-ethical-principles>.

Flynn, C., Damant, D. et Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative. *Recherches féministes*, 28(2), 53-79. DOI: 10.7202/1034175ar. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1034175ar>.

Fook, J. et Gardner, F. (2007). *Practising Critical Reflection*, Open University Press, Maidenhead, 218p.

Fédération des maisons d'hébergement (2016). *L'intervention féministe intersectionnelle...en trois phases et quart*, présentation de C. Flynn pour le comité IFI, Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle, Montréal, 17 octobre, 2016.

Galerand, E. et Kergoat, D. (2014). Consubstantialité vs intersectionnalité? : À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61. DOI : 10.7202/1029261ar. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>

Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17. Repéré à <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/>.

Harper, E., avec la collaboration de Taïbi, B., Caron, N., et Leduc, V. (2012). *Regards sur l'intersectionnalité*. Collection Études et Analyses no 44. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Harper, E. (2013). Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social. Dans Harper, E. et Dorvil, H. (dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, (pp.47-68). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Harper, E. (2014). Les expériences des femmes immigrantes vivant de la violence dans un contexte conjugal : ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les approches narratives dans la production de récits alternatifs. Dans Rinfret-Raynor, M., Cousineau, M., Lesieux, E., Gauthier, S. et E. Harper (dir.), *Violence envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, (pp. 77-96). Presses de l'Université du Québec, Québec.

Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 15-27. DOI : 10.7202/1029259ar. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>

Herla, R. (2010). Violence conjugale et intersectionnalité. *Collectif contre les violences familiales et l'exclusion*. Repéré à <http://www.cvfe.be/publications/analyse/roger-herla/violence-conjugale-intersectionnalite>

Hill Collins, P. (2000). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness and the politics of empowerment*, (2nd ed). New York: Routledge, 335 p.

Hill Collins, P. (2012). *On Intellectual Activism*. Philadelphia: Temple University Press, 278 p.

Hill Collins, P. et Bilges, S. (2016). *Intersectionality*. Malden, MA: Polity Press, 224 p.

Hulko, W. (2009). The Time- and Context-Contingent Nature of Intersectionality and Interlocking Oppressions. *Journal of Women and social Work*, 24(1).

Jenkins, N., Bloor, N., Fischer, J., Berney, L. et Neale, J. (2010). Putting it in Context: the Use of Vignettes in Qualitative Interviewing. *Qualitative Research*, 10(2), 175–198.

Lacharité, B. et Pasquier, A. (2014). L'intersectionnalité appliquée : un projet pilote de Montréal. *Nouvelles Pratiques sociales*, 26(2), 251-265.

Lambole, M., Jimenez, E., Cousineau, M-M. et Pontel, M. (2014). L'approche intersectionnelle pour mieux comprendre le mariage forcé des femmes immigrantes à Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 127-141.

Laramée, A. et Vallée, B. (1991). *La recherche en communication*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 33 p.

Leclerc C., Bourassa B., Picard F. et Courcy F. (2011). Du groupe focalisé à la recherche collaborative : avantages, défis et stratégies. *Recherches qualitatives*, 29(3), 145-167. Repéré à [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29\(3\)/RQ_29\(3\)_Leclerc_et_al.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(3)/RQ_29(3)_Leclerc_et_al.pdf)

Lee, E. et Brotman S. (2014). SPEAK OUT! Structural Intersectionality and Anti-Oppressive Practice with LGBTQ Refugees in Canada. *Canadian Social Work Review*, 30(2)157-183.

Mayer. R., Ouellet, M.C. et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montreal: Gaëtan Morin Éditeur, 409 p.

Masson, D. (2013). Femmes et handicap. *Recherches féministes*, 26(1), 111-129.

Mattsson, T. (2014). Intersectionality as a Useful Tool: Anti-Oppressive Social Work and Critical Reflection. *Journal of Women and Social Work*, 29(1) 8-17.

Mehotra, G. (2010). Toward a Continuum of Intersectionality Theorizing for Feminist Social Work Scholarship. *Affilia : Journal of Women and Social Work*, 25(4), 417-430.

Mercure, D. et Rivard, S. (2015). *Le développement de la réflexivité et de la pensée critique comme piliers à l'émergence de la créativité dans la formation des futurs travailleurs sociaux*, communication présentée à l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS), 6^e Congrès, « Multiplication des précarités : quelles interventions sociales ? », Porto, 7-10 juillet 2015.

Miles, B.M., Huberman, M.A. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2e ed.). Bruxelles: De Boeck Supérieur, 626p.

Mongeau, S., Asselin, P. et Roy, L. (2013). L'intervention clinique avec les familles et les proches en travail social. Pour une prise en compte de la complexité. Dans Harper, E. et Dorvil, H. (dir), *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques*. Québec: Presse de l'Université du Québec, 191-221.

Morales H. A (2014). *Struggling for Autonomy: The Dynamics of the Indigenous Women's Movement in Mexico*, Submitted to the Department of Sociology in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy at McGill University, McGill University.

Morley, C. et Macfarlane, S. (2012). The Nexus between Feminism and Postmodernism : Still a central Concern for Critical Social Work. *British Journal of Social Work*, 42(4), 687-705.

Morrisette, J. (2011). Ouvrir la boîte noire de l'entretien de groupe. *Recherches qualitatives, Entretiens de groupe : concepts, usages et ancrages II*, 29(3), 7-32. Repéré à <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html>.

Muchielli, R. (1996). *L'interview de groupe*, Paris, Editions Sociales Françaises.

Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systematization des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26 (10), 110-138. Repéré à [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero26\(1\)/mukamurera_al_ch.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero26(1)/mukamurera_al_ch.pdf)

Murphy, Y., Hunt, V., Zajicek, A., Norris, A. et Hamilton, L. (2009). *Incorporating intersectionality in Social Work Practice, Research, Policy and Education*. NASW PRESS : Washington, DC, 100 p.

Oxman-Martinez, J., Krane, J., Corbin, N. et Loiseleur-Léonard, M. (2002). *Competing Conceptions of Conjugal Violence : Insights from an Intersectional Framework*. Montréal: Center for Applied Family Studies, McGill University, Immigration & Metropolis, 57p.

Pagé, G. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26 (2), 200-217. DOI : 10.7202/1029271ar. Récupéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2014-v26-n2-nps01770/>

Paillé et Muchielli (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3^e édition, Armand Colin, 423p.

Paillé, P. et Muchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris: Armand Colin, 224 p.

Payne, M. (2014). *Modern social work Theory* (4th ed.). United States; Palgrave Macmillan, 420 p.

Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporain. *Recherches féministes*, 28(2), 33-52. DOI: 10.7202/1034174ar. Récupéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1034175ar>.

OTSTCFQ. (2012). Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux. Repéré à <https://www.otstcfq.org/docs/default-source/cadres-et-guides-de-pratique/nouveau-r%C3%A9f%C3%A9rentiel-ts-2012-19-07-2012-final.pdf?sfvrsn=2>

Reissman, C.K. (2008). *Narrative Methods for the Human Sciences*. Thousand Oaks: Sage Publications, 251p.

Relais-femmes (2009). *L'intervention en contexte de milieu de vie. Un arrimage indispensable entre le formel et l'informel*. Montréal, 23 p. Repéré à http://www.relais-femmes.qc.ca/files/Milieu_de_vie.pdf

Spalek, B et Zahra McDonald, L. (2012). Social Work and Political Contexts: Engagement and Negotiation. *British Journal of Social Work*, 42(6), 1013-1021.

Samuels, G.M. et Ross-Sheriff, F. (2006). Identity, Oppression, and Power: Feminist and Intersectionality Theory. *Affilia: Journal of Women and Social Work*, 23(1), 5-9.

Tilman, F. C. (1996). Comment parler de sa pratique pour la faire partage. *Courrier du CETHES*, (25),18-28.

Tremblay, M. et Podmore, J. (2015). Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000. *Recherches féministes*, 28(2), 101-120. DOI: 10.7202/1034174ar. Récupéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1034174ar>.

Vatz- Laroussi, M. en collaboration avec Lessard, D., Montejo, M-E et Viana, M. (1999). Quand la recherche féministe s'intéresse aux femme immigrantes. Dans Dagenais, H. (dir.) *Pluralité et convergences Recherches féministes dans la francophonie*. Montréal : Éditions du remue-ménage, 335-355.

Walton, D., Gayner, B., Hibbard, E., Mulrooney, L.A. et Penner, A. (2010). Rainbow Health Network, 2010. *Training for change : pratical tools for intersectional workshop*. 30 p. Repéré à <http://www.oaith.ca/assets/files/Publications/Intersectionality/Practical-tools-intersectional-workshops.pdf>

Wahab, S., Anderson-Nathe, B. et Gringerie, C. (2015). Introduction dans *Feminisms in Social work research: promise and possibilities for justice-bases knowledge*, pp.1-15, Taylor and Francis: London.

Zufferey, C. (2015). Intersectional feminism and social work. Responses to homelessness dans *Feminisms in social work research: promise and possibilities for justice-bases knowledge*. Taylor and Francis: London, 90-102.

Annexes 1. Grille d'entrevue de groupe avec les intervenantes

Groupe de discussion avec des intervenantes de maisons d'hébergement

titre de la recherche : Intersectionnalité et intervention : paroles d'intervenantes et de directrices de maisons d'hébergement pour femmes

Chercheure principale : Christine Corbeil
École de travail social, UQAM

Co-chercheuses : Élisabeth Harper (UQAM) et Isabelle Marchand (UdeM)

Documentation remise aux intervenantes avant la rencontre :

- La Charte de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- Le tableau synthèse — Corbeil et Marchand – revisité par le comité d'intervention féministe de la Fédération

Quelques consignes avant de commencer le groupe de discussion :

1. Mot de bienvenue et présentation (animatrice, assistante, intervenantes)
2. Présenter les objectifs du projet de recherche et le formulaire de consentement
3. Répondre aux questions de clarification des participantes
4. Obtenir leur signature du formulaire
5. Préciser les modalités du groupe de discussion : durée, tour de parole
6. Expliquer le rôle de l'animatrice :
 - Laisse un maximum de place aux échanges entre intervenantes
 - Favorise la diversité des points de vue; ne vise pas le consensus général
 - S'assure du respect et de l'écoute de la parole de chacune.

Grille de discussion/thèmes		Objectifs
1. Autour de l'adoption de la Charte par la Fédé	Récemment, la Fédération a adopté une Charte qui préconise l'intégration de l'approche intersectionnelle dans les pratiques d'intervention féministe. 1.1 Que pensez-vous de cette démarche? 1.2 Avez-vous été informées de la démarche de la Fédé? Où? Comment?	Vérifier si les positions de la Fédé sont diffusées auprès des intervenantes. Connaître leur opinion face à l'énoncé de la Charte en faveur de l'approche intersectionnelle.
2. Compréhension et intégration de l'approche intersectionnelle dans les pratiques des intervenantes	2.1 Pour vous, que signifie le mot intersectionnalité? 2.2 Qu'est-ce que cela signifie au juste de mettre de l'avant une approche intersectionnelle? Pouvez-vous donner des exemples? 2.3 Qu'est-ce que l'approche intersectionnelle est censée introduire de plus ou de différent dans vos pratiques? En regard de l'intervention féministe, quels sont les changements ? Pouvez-vous donner des exemples ?	Cerner leur compréhension de l'intersectionnalité en terme plus théorique et de sa transposition dans une approche dite intersectionnelle. Recueillir des exemples de pratiques inters. Identifier les apports de l'intersectionnalité à l'intervention féministe en maison

Grille de discussion/thèmes	Objectifs
3. Enjeux et défis de l'intersectionnalité en maison d'hébergement	3.1 Avez-vous l'impression que les interventions mises de l'avant dans votre maison s'inspirent de l'approche intersectionnelle? Accueil des femmes, animation de groupe, activités de la maison (repas, ménage), accompagnement, entrevue de fin de séjour 3.2 Pensez-vous que cette approche peut aider à mieux répondre aux problématiques que vous rencontrez dans votre maison? Violence+ Immigration+ handicap+ pauvreté + toxicomanie+ santé mentale, etc. 3.3 Quelles sont les réalités, contraintes, barrières qui rendent difficile l'application d'une approche intersectionnelle dans votre maison? Langue, valeurs, règlements, organisation des lieux, formation, préjugés Identifier les pratiques intersectionnelles en émergence dans les maisons. Cerner les difficultés, tensions, résistances, face à la mise en application d'une approche intersectionnelle
4. Mise en situation	Sous forme de vignette, présentation de la situation d'une femme qui se présente à la maison d'hébergement. Le groupe d'intervenantes prend quelques minutes de réflexion. 4.1 Comment décrivez-vous la situation de cette femme? Quelles sont les principales dimensions (violence, grossesse, toxico, santé mentale, sans domicile)? Quelles sont les conséquences pour cette femme? Qu'est-ce qui explique son arrivée en maison? 4.2 Comment imaginez-vous votre intervention dans ce contexte? 4.3 Quels sont les aspects qui nuisent ou facilitent l'intervention? Y a-t-il des obstacles qui empêchent cette femme de résoudre son problème et de satisfaire à ses besoins? Y a-t-il des aspects de sa situation qui rendent difficile votre intervention? 4.4 Dans quelle mesure avez-vous mis de l'avant une approche intersectionnelle (définition de la situation et intervention)? 4.5 Notez-vous des différences dans votre approche par rapport à une intervention féministe tout court? Permettre aux intervenantes d'identifier les principaux éléments qui composent la situation de cette femme. Repérer les différences et les similitudes de perceptions, croyances, jugements et attitudes face à la situation. Énoncer des pistes d'intervention. Quelle est l'influence de l'approche intersectionnelle ? Voient-elles une différence avec l'intervention féministe?

Grille de discussion/thèmes		Objectifs
5. Recommandations pour la mise en œuvre de l'intersectionnalité dans les maisons	5.1 Comment envisagez-vous l'avenir de l'intersectionnalité (ou des pratiques féministes) dans votre maison d'hébergement?	Identifier les stratégies (outils, formations, encadrement, règles de vie) pouvant favoriser une appropriation de l'approche intersectionnelle. Ramener la charte de la Fédé en final de discussion
	5.2 Comment pouvez-vous adapter les pratiques pour mieux répondre aux besoins des femmes?	
	5.3 Quelles stratégies pourraient être mises en place pour favoriser une meilleure compréhension/intégration de l'intersectionnalité dans votre maison?	
	5.4 Voyez-vous à d'autres défis à relever?	
	5.5 Que pensez-vous de la nouvelle charte de la Fédé qui intègre les principes de l'approche intersectionnelle à l'approche féministe ?	
6. Conclusion	5.1 Y a-t-il d'autres éléments que vous aimeriez ajouter et qui n'ont pas été discutés?	
	5.2 Quelle évaluation faites-vous de votre expérience et de la discussion que nous venons d'avoir?	

Annexe 2. Grille d'entrevue de groupe avec les directrices

Titre de la recherche : Intersectionnalité et intervention : paroles d'intervenantes et de directrices de maisons d'hébergement pour femmes

Chercheure principale : Christine Corbeil

École de travail social, UQAM

Co-chercheuses : Élizabeth Harper et Isabelle Marchand

École de travail social, UQAM, École de service social, U de M

Assistante de recherche : Sarah-Maude le Gresley,

Documentation remise aux directrices avant la rencontre :

- La Charte de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- Le tableau synthèse — Corbeil et Marchand – revisité par le CIF

Quelques consignes avant de commencer le groupe de discussion :

1. Mot de bienvenue et présentation (animatrices, directrices)
2. Rappeler les objectifs du projet de recherche
3. Présenter et faire signer **le formulaire de consentement**
4. Préciser les modalités du groupe de discussion : durée, tour de parole
5. Expliquer le rôle de l'animatrice :
 - Laisse un maximum de place aux échanges entre intervenantes
 - Favorise la diversité des points de vue; ne vise pas le consensus général
 - S'assure du respect et de l'écoute de la parole de chacune.

Grille de discussion/thèmes

1. Autour de l'adoption de la Charte par la Fédé

1.1 Qu'est-ce qui vous a incitées à développer une nouvelle Charte dans laquelle il est stipulé que la Fédé « s'engage à travailler en cohérence avec les objectifs, stratégies et défis qui découlent de l'intervention féministe intersectionnelle »?

- Que pensez-vous qu'une telle Charte peut changer dans les maisons et dans leurs pratiques ?
- Si vous aviez une baguette magique dans les mains, que voudriez-vous introduire en termes de changements en adoptant cette Charte ?

1.2 Plusieurs intervenantes rencontrées lors des groupes de discussion ont déclaré être très peu au fait de l'intersectionnalité, voire n'en avaient jamais entendu parler.

- Comment voyez-vous cette situation évoquée par les intervenantes ? *ou plus simplement*, que pensez-vous de cela ?
- (Dépendant de ce qui a été dit avant, relancer si pertinent : qu'espériez-vous en termes de changements considérant cette approche « nouvelle » pour les intervenantes ?

1.3 Avez-vous des appréhensions, des hésitations vis-à-vis l'approche intersectionnelle même si celle-ci est dorénavant inscrite dans la Charte de la Fédé?

Grille de discussion/thèmes

2. Compréhension et intégration de l'approche intersectionnelle dans les pratiques organisationnelles de la maison

2.1 Pour vous, que signifie le mot intersectionnalité?

2.2 Les intervenantes ont évoqué que le profil et les besoins des femmes hébergées avaient passablement changé depuis ces dernières années.

- De quelle manière les maisons se sont-elles adaptées à ces nouvelles réalités?
- L'intersectionnalité dans ce contexte, comment jugez-vous que cela peut être utile?

2.3 Plus précisément, de votre point de vue, que signifie mettre de l'avant une approche féministe intersectionnelle?

2.4 Qu'est-ce que l'intersectionnalité est censée introduire de plus ou de différent?

2.4.1 Dans le cadre que vous vous donnez pour délimiter l'offre de services et l'intervention auprès des femmes hébergées :

- Critères d'admission
- Code de vie
- Rôle et implication des femmes dans la vie de la maison
- Aménagement des lieux
- Gestion de conflits entre les femmes
- Accommodements en lien avec les pratiques religieuses (repas)

2.4.2 Dans vos pratiques de gestion du personnel et d'encadrement de l'équipe:

- Processus d'embauche : recrutement et critères de sélection (nouvelle approche?)
- Gestion de tensions/désaccords au sein de l'équipe : y en-a-t- il? de quelle nature, comment cela se travaille?
- Modalités de participation aux prises de décision et consultation

2.4.3 Dans vos pratiques en tant que directrice :

- Redéfinition de la mission, du mandat, et des valeurs de la maison
- Efforts de recrutement des membres du CA en ayant en tête plus de diversité
- Votre volonté de changement a-t-elle eu un impact sur vos interactions avec les membres du CA ?
- Processus de prise de décision, de prise de parole, approche démocratique

2.4.4 Est-ce que l'intersectionnalité vous amène à revoir ou à penser autrement les règles qui régissent le fonctionnement de votre maison?

- Certaines règles ont semblé préoccuper les intervenantes qui se sentaient en contradiction avec leur souci d'avoir une approche inclusive ou un rapport égalitaire avec les femmes.

Pour votre part, quelles sont vos préoccupations en regard des règlements de votre maison?

- Critères d'admission
- Code de vie
- Durée du séjour
- Tolérance zéro envers la toxicomanie

2.4.5 Est-ce que l'intersectionnalité vous amène à développer de nouveaux partenariats avec les organismes du milieu?

- Si oui, quels sont ces partenariats et quel est leur apport?
 - Comment envisagez-vous ces partenariats?
 - Dans les milieux ethnoculturels, comment les maisons sont-elles perçues?
 - Dans vos rapports avec des partenaires du milieu, il y a-t-il des défis particuliers à relever en lien avec l'attitude de certains intervenants, par exemple? Avez-vous vu des femmes hébergées subir du racisme, ou de la discrimination ?
-

Grille de discussion/thèmes

3. Enjeux et défis organisationnels posés par l'intersectionnalité en maison d'hébergement

3.1 Quelles sont les réalités, contraintes qui rendent plus difficile l'application d'une approche intersectionnelle dans votre maison?

3.2 Quelles sont les stratégies déployées auprès des intervenantes pour favoriser une meilleure appropriation de l'approche intersectionnelle ?

(Si besoin), pourriez expliciter davantage?

- Comment faire en sorte pour que l'approche soit d'abord connue par une majorité d'intervenantes et, ensuite, « intégrée » dans les maisons ?

- Formation, supervision

- Comment voyez-vous le rôle du comité IF et de la Fédé, pour soutenir les intervenantes dans leur appropriation de l'approche intersectionnelle ?

- Transmission de l'information, formation

3.3 Si vous jugez approprié et pertinent d'intégrer une approche intersectionnelle, en tant que directrice, quels sont vos besoins pour aller de l'avant?

3.4 À partir d'un « point de vue intersectionnel » quels sont les principaux enjeux selon vous qui touchent les femmes et pour lesquels vous trouvez important de vous impliquer?

4. Conclusion

4.1 Avant de conclure, quelles sont vos attentes à l'égard de cette recherche?

Y a-t-il d'autres éléments que vous aimeriez ajouter avant de conclure la rencontre?

4.2 Remerciements et distribution du questionnaire

Annexe 3. Grille d'entrevue individuelle

Récits de pratique

Pouvez-vous décrire la situation de femmes auprès de qui vous êtes intervenu-e? (Type de violences, gravité, durée, conséquences, problèmes sociaux, réaction des proches, son état de santé physique et psychologique, etc.)

Autres thèmes

- Ce qui était particulier dans la situation
- La demande d'aide
- Les stratégies de protection et de survie et de leur efficacité
- Le parcours de recherche de soutien

2. Comment êtes-vous intervenue dans cette situation?

- Au moment de la prise de contact avec la femme
- Le déroulement de l'évaluation
- Développement des objectifs, contrat, etc.
- Ce qui a été pris en compte
- Ce qui était différent ou pareil
- Conseils à partager à propos de l'intervention à ces étapes

3. Comment l'intervention s'est-elle déroulée?

- Description de l'évolution de la situation et comment l'intervention s'est adaptée (suivi)
- Son départ
- Et maintenant
- Le rôle de l'intervenante et d'autres acteurs
- Conseils à partager à propos de l'intervention à ces étapes

4. Quelles ont été les conditions dont il a fallu tenir compte dans cette situation d'intervention?

- Y a-t-il des obstacles qui empêchaient la femme à résoudre sa situation
- Y a-t-il des aspects de sa situation qui rendaient difficile l'intervention?

5. Et intersectionnalité?

- La philosophie et les approches privilégiées par l'organisme
- Les formations
- Pourquoi dans une étude sur l'intervention, vous avez choisi la situation de cette femme et non pas une autre femme?
- Et l'intersectionnalité ?

Annexe 4. Grille d'observation lors du Forum des intervenantes

Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

Journée du 17 octobre 2016

Activités de l'avant-midi

1. Introduction - Présentation de la démarche et du projet sur l'intervention féministe intersectionnelle en trois phrases et quart
2. Discussion en grand groupe « Toutes égales – La marche des privilèges »
3. Atelier « Moi » (petits groupes)

À observer et identifier :

1. Dans l'introduction:

- Quels sont les « trois phases et quart » du projet ? (voir le guide de formation)
- Où se situe le projet de recherche et quelle est sa portée dans l'ensemble de la démarche ?

2. Dans la discussion plénière qui suit :

- Quels sont les thèmes principaux qui ressortent de la discussion ?
- Quelles préoccupations peut-on relever ?
- Quels questionnements sont évoqués par les participantes au regard de l'intersectionnalité ?
- Autre dimension qui apparaît pertinente au regard de la démarche d'intégration de l'intersectionnalité

3. Dans l'atelier « Moi »

Objectif de l'atelier :

- Amorcer une démarche réflexive sur les privilèges des participantes dans la société et du pouvoir d'agir que ceux-ci offrent
- Favoriser une prise de conscience quant aux dangers d'automatisme contenus dans les perceptions en récréant, à notre insu, des systèmes d'oppression.
- Aider les participantes à comprendre leurs réactions et limites lors des interventions

À observer et identifier :

- Quels sont les principaux privilèges que les participantes identifient eu égard à leur position sociale ?
- Qu'est-ce qu'expriment les participantes face à leur position dans leurs rapports aux femmes aidées ? Par exemple :
 - Des préoccupations particulières sur la notion de l'égalité ?
 - Sur les rapports de pouvoir qu'engendrent les privilèges d'un groupe dominant ?
 - Sur les pouvoirs d'agir (savoirs-être, faire, dire) à privilégier pour amoindrir les rapports de pouvoir ?

Les 4 ateliers portent sur chacun des volets d'intervention offerts en maison d'hébergement, soit :

- L'intervention auprès des femmes (le 17)
- L'intervention en contexte de milieu de vie (le 18)
- L'accompagnement (le 18)
- La concertation et la transformation sociale (le 19)

Des mises en situation, au moyen de vignettes, seront discutées dans chacun des ateliers. Les participantes seront invitées à réfléchir à leurs pratiques, à l'inclusion des femmes dans les maisons ainsi que sur les violences vécues.

À observer et identifier dans les ateliers. À noter que les questions ici proposées ne sont pas exhaustives ; elles visent à guider l'observatrice au regard des objectifs de la recherche et des résultats obtenus.

- Quels sont les thèmes abordés ? Plus spécifiquement :
- En quoi ou comment ceux-ci ont-ils une résonnance par rapport à l'intersectionnalité, sur le plan par exemple :
 - › de la compréhension de la notion ?
 - › de sa définition ?
 - › de ses incompréhensions ou zone grise ?
 - › des débats entourant son intégration dans les maisons ?
- Comment l'intersectionnalité influence les pratiques d'intervention ? Plus spécifiquement :
 - Dans les rapports de pouvoir entre aidée-aidante et la notion de l'égalité ?
 - Dans la compréhension de la situation des femme (le contexte) ?
 - Dans les *a priori* entretenus, représentations des femmes racisées, immigrantes, autochtones, etc. ?
- En quoi l'intersectionnalité interpelle les structures organisationnelles (mission, règlements, codes de vie, etc.), plus spécifiquement :
 - Les critères d'accueil en maison
 - Les codes de vie du « vivre-ensemble » (tolérance zéro en matière de consommation, médication, de comportements violents, etc.)
 - Quels liens à faire avec l'intersectionnalité et la notion d'inclusion de toutes les femmes ?
- Quels enjeux ou défis soulèvent l'intégration de l'intersectionnalité dans les pratiques des maisons ? Plus précisément :
 - Sur le plan du « vivre-ensemble » dans un milieu caractérisé par la diversité (culturelle, religieuse, etc.) ou les différences (classes, origines, etc.) ?
 - En ce qui concerne son opérationnalisation ou appropriation dans les maisons ?
 - En matière de formation ?

Autres notes pertinentes autour de l'intersectionnalité (dans les pratiques, culture organisationnelle, etc.):

